



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

MEUBLES FURRER
La maison pour fiancés et acheteurs de meubles!
Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale 028/46 11 12

A PROPOS DU NICARAGUA

Somoza, on vous l'a dit, c'était un affreux. Toutes les bonnes consciences, tous les bien-pensants devaient exiger son renvoi, l'exigèrent et l'obtinrent. Les délicats soupirent: ce vilain ploutocrate, abandonné par les Américains, laissait le champ libre à la démocratie de ses adversaires.

Certes, il prétendait être un rempart contre le communisme; mais d'autres affirmaient qu'il en était le pourvoyeur. Il y eut Suzanne Labin pour rappeler que l'Occident allait, une fois de plus, être, la dupe de cette opération qui comblait d'aise nos médias; mais elle était la seule...

Depuis deux semaines, ont commencé au Nicaragua les procès de 7000 prisonniers politiques, déferés par le nouveau régime à des tribunaux d'exception. Ces accusés sont d'anciens membres de la garde nationale et d'anciens partisans du président Somoza.

Les médias se soucient-ils de ces prisonniers politiques, plus nombreux que n'en connurent jamais les géôles somozziennes? Ne serait-il pas indiqué que les journalistes qui prônèrent chez nous le nouveau régime s'assurent de la manière dont les procès se déroulent et nous en rendent compte?

Ce serait la moindre des choses.

Rembarre

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Mgr Lefèbvre n'a pas comparu

ROME (KIPA). - Mgr Marcel Lefèbvre, qui aurait dû comparaître hier devant la Congrégation pour la doctrine de la foi, ne viendra en fin de compte qu'au début 1980. La semaine dernière, Mgr Lefèbvre est passé à Rome où il a rencontré le cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. De Rome il est reparti pour Ecône. Ensuite il s'est rendu à Dijon.

Soulagement définitif

LEEDS (Angleterre) (ATS/Reuter). - Walter Wallas, un Britannique de 26 ans, avait tellement peur du dentiste qu'il avait demandé à un de ses collègues de lui donner un coup de poing à la mâchoire pour «soigner» son mal de dent. Sous le choc, Wallas est tombé par terre et est mort d'une fracture du crâne. Le collègue, au punch redoutable, ne sera pas inculpé de meurtre.

Khomeiny : « Si Carter s'assied par terre »

TÉHÉRAN (ATS/Reuter). - L'ayatollah Khomeiny a paru écarter hier soir toute idée de libération rapide des cinquante otages détenus par des militants à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Le peuple iranien tout entier soutient les étudiants de l'ambassade, qui exigent le retour du shah, a-t-il dit. Autrement, les otages seront jugés pour espionnage. Le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait laissé espérer, 24 heures plus tôt, que certains otages seraient libérés pour Noël. Mais l'ayatollah a déclaré hier soir: «L'ambassade est un nid d'espionnage, et ces gens sont des espions.» «Si M. Carter veut bien descendre de son trône et s'asseoir à même le sol avec nous, et nous comprendre, nous le comprendrons lui aussi.»

M^{me} Thatcher à Washington



M^{me} Margaret Thatcher a été reçue hier à la Maison-Blanche par le président Carter et son épouse. Le premier ministre britannique a notamment rendu hommage au courage du président américain. Ce dernier a remercié M^{me} Thatcher pour l'aide britannique dans la crise iranienne: «Vous avez été un allié fort, un ami et un soutien», a-t-il dit. **Voir page 32**

Les joies de l'hiver



Dans les stations, l'optimisme est de rigueur: neige et touristes se sont donné rendez-vous pour apprécier les joies de l'hiver en Valais.

Photo NF

Voir page 23

Le commandant Schmid: « Quitter mon poste? »

Voir page 24

Maintenir le contact entre générations

Il arrive un moment où la plupart des adultes s'adressent à un jeune homme commentent par «Mon garçon! A ton âge...»
Ce qui annonce généralement quelque jérémiade sur les déconcertantes mœurs du temps présent.
Lorsque apparaissent, il y a quelques années déjà, les premiers cheveux longs masculins, on a assisté à une explosion d'indignation: «Comment parents et éducateurs peuvent-ils tolérer une aussi choquante provocation? Du train où nous allons...» Deux lustres se sont écoulés et déjà cette levée de boucliers apparaît comme ridicule. Quel mal y avait-il à se coiffer comme Victor Hugo, Alfred de Vigny, Musset et C^o? A condition que les règles de l'hygiène et de la propreté soient respectées, ne valait-il pas mieux faire preuve sur ce point d'un grand esprit de liberté; n'était-il pas évident alors déjà, que toute mode est éphémère et qu'il est sans inconvénient d'imiter sur ce point à tour de rôle les Romains et les Papous?
L'occasion était offerte aux aînés de démontrer leur compréhension et leur attitude positive face aux fantaisies des nouvelles générations. C'était une erreur d'oublier qu'à côté de certaines bizarreries, les jeunes nous apportent des conceptions novatrices d'un intérêt incontestable.
Les adultes qui se rencontrent fréquemment ont tendance à se répéter, ayant hélas! vite épuisé les maigres filons d'une culture générale souvent limitée. Le yass ou le bridge deviennent en dernière analyse un exutoire apprécié, mais plutôt stérile.

Suite page 2

O. de Cry

DÉFENSE NATIONALE ET DÉMOCRATIE

Ce qu'il est convenu d'appeler « La presse marginale » (« Tout va bien », « Tell » et « Virus », entre autres) - la notion même de marginalité me paraît suspecte, dans la mesure où elle peut se retourner contre n'importe qui, dès lors qu'il ne pense pas comme une majorité quelconque, contre l'Eglise, notamment... - la presse marginale donc dénonce un mini scandale dans notre démocratie: il s'agit d'un rapport confidentiel, datant du mois de décembre de l'année dernière et adressé à la Confédération des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
Ce rapport s'intitule « Jeunesse et défense nationale »; il compte cinquante-sept pages et invite les cantons à « organiser des cours de perfectionnement pour les instituteurs sur le thème de la défense nationale et à incorporer dans les programmes de l'enseignement le thème de la politique de sécurité ». Le but d'une telle innovation serait, de l'aveu même des auteurs du rapport, « de changer la mentalité des milieux enseignants quant à la nécessité d'une défense nationale » et conséquemment, bien entendu, de « motiver » plus facilement les futures recrues.
Soulignons, à décharge, que ce rapport n'a pas été accueilli très chaleureusement par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique et que jus-

Suite page 2

Rhodésie: enfin l'accord



Le Front patriotique a donné hier son accord aux propositions de Londres pour un cessez-le-feu en Rhodésie. Les deux leaders du Front, Joshua Nkomo (à gauche) et Joseph Mugabe (à droite) ont annoncé la bonne nouvelle au cours d'une conférence de presse. La signature de l'accord interviendra dès le retour des Etats-Unis de lord Carrington. **Voir page 32**

Défense nationale et démocratie

Suite de la première page

qu'ici, un seul canton a donné son avis à son sujet. Le Conseil fédéral lui-même s'est abstenu de prendre position... Pétard mouillé pour amateurs de sensationnel ? J'aurais tendance à donner à cette question une réponse de Normand.

Nous avons beau croire à la démocratie et à la liberté d'opinion, aux mécanismes constitutionnels d'élaboration des lois, ces garanties ne suffisent pas toujours à canaliser toutes les oppositions et

PAR MICHEL DE PREUX

il en est qui semblent particulièrement inassimilables. Mais, s'il n'y avait que le malaise des conscrits en recherche d'identité et en mal de combativité nationale, l'embarras des autorités fédérales ne serait pas bien grand. Et la question politique du refus de servir serait vite résolue. Je ne crois pas, pour ma part, à l'authenticité de l'objection de conscience dans un pays qui ne s'est livré à aucune agression depuis des siècles et qui ignore la guerre depuis plus de cent ans. Restons sérieux : l'objection de conscience est un luxe pour nation protégée et hors de danger. En temps de guerre, elle serait, comme on dit, plus crédible... et certainement moins nombreuse !

Le service civil n'est donc pas un compromis, c'est une faiblesse, et une faiblesse

culpable.

Mais derrière tous ces calculs, derrière ces tentatives secrètes et désavouées publiquement de conditionner l'opinion du jeune citoyen sur la politique de défense nationale, se cache une très officielle impuissance : celle de poser pour notre temps, et d'en débattre publiquement, la question de la valeur technique et opérationnelle d'une armée de milice constituée de non-professionnels.

Il y a un sujet tabou en Suisse : c'est l'armée de métier. Pour ne pas en parler, les autorités fédérales sont prêtes à toutes les concessions en faveur des mouvements pacifistes. On préjuge de la question pour des raisons idéologiques, non techniques. Malgré les exemples d'Angleterre et des Etats-Unis, il est admis sans examen préalable que les armées de métier sont anti-démocratiques, qu'elles constituent un corps dans l'Etat, comme s'il n'y en avait pas d'autres ! C'est un militaire de carrière, ancien ministre de la défense, M. Pierre Messmer, qui, en France, osa le premier soulever cette question dans son pays.

Prétendrons-nous qu'à notre époque, dans deux pays voisins géographiquement et politiquement, les problèmes de défense se posent différemment sur un sujet aussi technique et dans un domaine où seule l'efficacité doit être déterminante ?

On peut se permettre d'en douter.

Maintenir le contact entre générations

Suite de la première page

N'est-il pas plus passionnant d'entrouvrir les portes de l'avenir avec ceux dont la tâche est de le façonner, de s'enrichir de leur dynamisme et de leur vitalité, de témoigner de notre sérénité face à leur inquiétude et à leurs angoisses ? Il est de notre devoir de les rassurer, de leur faire comprendre que les problèmes qu'ils évoquent ne sont pas entièrement nouveaux, qu'ils ne sont généralement qu'une manifestation différente des mêmes phénomènes refaisant cycliquement surface à travers les âges. Ils abordent des arrières bordées de précipices ; si les virages sont bien négociés, l'horizon s'ouvrira sur des pâturages où il fera bon s'égarer ; c'est une erreur de se ruer aujourd'hui sur des plaisirs éphémères qui pourraient compromettre les joies durables de demain. Cela, il est nécessaire de l'affirmer et de compléter l'affirmation par des considérations historiques, car pour les apprentis, les collégiens et les universitaires d'aujourd'hui, la génération et l'époque à laquelle ils se réfèrent ordinairement, ce ne sont pas celles de l'aride «entre deux guerres», mais celles de la superconjoncture et des vaches grasses. L'étalon auquel ils ont recours pour leurs comparaisons a été fabriqué à l'âge d'or du grand boom.

Une présentation tendancieuse des faits engendre fatalement une incertitude propre à impré-

gnier de méfiance et d'aigreur les meilleurs tempéraments ; des aînés défaitistes deviennent inconsciemment des prêcheurs de trouble, donnant l'impression que les structures actuelles préparent très mal les jeunes à leur destinée, des structures égoïstes mises en place pour satisfaire aujourd'hui une certaine classe, sans se préoccuper de la préparation de la relève aux exigences de la société de demain.

Ce qui contribue encore à déboussoler un peu tout le monde, c'est le fait que les réformes se suivent à la vitesse d'une pluie d'orage, qu'il s'agisse de programmes, de méthodes, de manuels, d'examens, de critères d'admission, de moyennes exigibles, etc.

L'enseignement des mathématiques nouvelles a incontestablement créé une rupture entre l'élève et ses parents. Il est à souhaiter que l'enseignement du français et de l'histoire ne vienne pas encore le couper du passé de son pays, le laisser dans l'ignorance des grandes œuvres et des grands esprits qui enseignent la réflexion, qui éveillent un sain esprit critique et lui donnent le sens profond de l'humain, car alors les disciples de Marcuse auront beau jeu pour l'inciter à la révolte et à le détacher davantage encore de la famille.

C'est pourtant sur elle que le pays compte pour assurer son avenir, davantage que sur les sociologues et les réformistes de tous crins. O. de Cry

Centrale thermique de Vouvry PRODUCTION EN HAUSSE

La production brute d'électricité de la centrale thermique de Vouvry-Chavalon s'est élevée, au cours de l'exercice 1978-1979, à 1407,4 millions de kWh (1251,3 millions en 1977-1978). La production nette a été de 1349,4 millions de kWh (1197,4). Les livraisons aux partenaires ont atteint 1329,3 millions de kWh (1171,5). L'exercice écoulé enregistre ainsi une augmentation de 12,7 %, alors que l'exercice précédent avait subi une diminution de 10 %. La consom-

mation de combustible lourd s'est accrue de 272 000 à 304 000 tonnes.

L'assemblée des actionnaires de la société, réunie le 12 décembre, a approuvé les comptes du dernier exercice. Les produits se montent à 97,5 millions de francs (97,9 millions l'exercice précédent) et le bénéfice est inchangé, avec 2,1 millions de francs. Le dividende au capital de 50 millions est maintenu à 4 %.

Avec la Chaîne des rôtisseurs...

Il y a des arts encore méconnus

L'art de la cuisine est certainement celui qui m'est le moins familier de tous les arts de la civilisation. Si je me découvre parfois l'aptitude de citer avec délices l'un ou l'autre poème de Beaudelaire, je m'aperçois bientôt muet comme carpe devant du «scampi braisé, enrobé de chicorée» ! Aussi me suis-je trouvé bien emprunté lors du dîner amical de la Chaîne des Rôtisseurs, «Au Comte Vert», face à la recherche dans la cuisine de M. Jean-Jérôme Luyet, à l'occasion d'une rencontre et d'une soirée récentes... qui resteront cependant inscrites dans ma mémoire pour de multiples raisons, dont celles d'avoir semblablement apprécié la qualité d'une compagnie et la rareté d'un «gratin d'oranges-mandarines» !

Mais il me faut d'abord parler de cette Chaîne des Rôtisseurs, association mondiale de la gastronomie, car elle ne date pas d'aujourd'hui et ne manque d'aucun titre de noblesse.

En effet, la Corporation des Rôtisseurs, réservée à l'origine aux rôtisseurs d'oies, les «Ayeurs», fut fondée en 1248, sous Saint-Louis, roi de France. En 1610, cette corporation a reçu la Consécration Royale par la remise solennelle d'armoiries à la Maîtrise des Rôtisseurs. En 1789, lors de la Révolution française, elle fut dissoute, comme toutes les corporations. Beaucoup plus tard, en 1950, trois gastronomes et deux professionnels firent, à Paris, le serment de restaurer l'esprit de cette corporation. La même année, sous la présidence d'honneur de Curnonsky, prince élu des gastronomes, la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs était fondée...

Lors donc, comme dirait peut-être un compagnon de Saint-

Louis, le baillage du Valais et le bailli Henri Pitteloud invitèrent, il y a quelques jours, les amis de la Chaîne des Rôtisseurs, «Au Comte Vert», à goûter un menu de M. Jean-Jérôme Luyet. Et quel menu accompagné de quels vins !

Mon ignorance de l'art culinaire étant trop flagrante, je n'aurais pas l'outrecuidance de me permettre l'ombre d'un commentaire sur le «foie gras frais, sauce vinaigrette, sur lit d'artichaut» dont M. André Ogier relèvera plus tard «le velouté» et le contraste... comme il relèvera d'ailleurs cet autre contraste fort heureux des «mignons de veau au citron vert».

Je n'en dirai pas plus, sinon pour ajouter que M. Jean-Jérôme Luyet, maître des lieux et de sa brigade, a véritablement fait preuve de réussite et d'originalité dans sa recherche. Pour clore ce chapitre, qui n'a cessé de me surprendre, je dois encore souligner la saveur du cognac «Delamain» qui fut gracieusement offert par son importateur, cognac dont un connaisseur avisé me précisa qu'il était «une vraie fine non saucée». D'ailleurs, j'en eus bientôt la preuve et l'emportement enchanteur !...

Ce soir-là, «Au Comte Vert»,

Sion

Tentative de cambriolage

SION (gé). - Des malandrins ont tenté de cambrioler le bar à café Au Sous-Sol, se trouvant dans le passage sous la route, au carrefour de la gare. La vitre, proche de la porte, a été brisée à l'aide d'un objet métallique, mais dérangés dans leur opération, les cambrioleurs ont pris la fuite. La police enquête.

jamais l'idée ne m'est venue de songer, ne fût-ce qu'un instant, au passé prestigieux et guerroyant des comtes de la Maison

de Savoie... sauf pour me demander s'ils s'interdisaient aussi de fumer en cours de banquet ! (Voir photo couleur page 17) rg

Danger d'avalanches

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique :

Des vents violents provenant du secteur ouest à nord-ouest et des températures basses passagèrement ont accompagné les chutes de neige modérées qui se sont produites dans les Alpes depuis vendredi. Les quantités de neige fraîche de ces trois jours s'élèvent à 40-70 cm en général au-dessus de 1200 m, et seulement à 20 cm en Engadine et dans le sud des Alpes tessinoises.

Le danger local de glissement de plaques de neige s'est aggravé dans toutes les Alpes. Il doit être observé déjà au-dessus de 1600 mètres dans les régions riches en

neige fraîche, et au-dessus d'environ 2000 m en Engadine et dans le sud des Alpes tessinoises. En général, les accumulations de neige soufflée se trouvent sur les pentes exposées du nord au sud-est.

Bombardement à Anzère

SION/ANZÈRE. - Hier, vers 15 heures, un hélicoptère d'Air-Glacières, piloté par Jean-Jérôme Pouget, s'est rendu dans la région d'Anzère pour y larguer une cinquantaine de bombes destinées à déclencher des avalanches.

Villars: un chalet endommagé par le feu

VILLARS (DDK). - Le service du feu de Villars était alerté, dimanche soir, vers 23 h. 54 : un petit chalet, occupé par un résident de Villars, mais géré immobilièrement par M. Maurice Turrian, municipal, était la proie des flammes. Quatorze hommes du centre de renfort de Villars, dirigés par le commandant du feu, M. Charly Haünstein, ainsi que le capitaine Michel Tuor, furent rapidement sur place et maîtrisèrent le sinistre avec une rare rapidité. Par bonheur, l'occupant du chalet s'était absenté pour la soirée. Ainsi, seul des

dégâts matériels sont à constater. Ceux-ci se chiffrent à environ Fr. 50 000.—, car l'intérieur du chalet a beaucoup souffert.

Il semblerait, d'après les premières constatations, que l'incendie est dû à une défectuosité du système de chauffage car le feu s'est d'abord propagé à l'isolation du bâtiment ainsi qu'à la toiture. A la veille des fêtes de fin d'année, un tel accident est regrettable pour le locataire qui a trouvé un logement de fortune chez le concierge de l'immeuble voisin.

« Les documents diplomatiques suisses » Un événement scientifique

Le premier volume de la collection de *Documents diplomatiques suisses* est sorti de presse. Il a été présenté au public, le 3 décembre, à Berne (voir NF du 24 novembre). A bien des égards, cette importante publication constitue un fait marquant de la recherche historique dans notre pays ; elle manifeste également une prise de conscience par les milieux scientifiques du rôle de l'Etat fédéral dans l'histoire contemporaine.

L'élaboration du projet

Désireux de combler une lacune des plus apparentes de notre historiographie, les représentants des universités et des Archives fédérales décident, en 1973, de créer une commission d'étude. Le plan de publication de la collection comprenant 15 volumes, portant sur l'ensemble de la période de 1848 à 1945, est adopté en août 1974. Le premier volume retenu traite des années 1918-1920 ; il est confié au bureau de la commission nationale. Placé sous la direction de MM. Jacques Freymond, professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales, et Oscar Gauye, directeur des Archives fédérales, le travail d'exécution est accompli par MM. Antoine Fleury, chargé de cours à l'université de Genève, Gabriel Imboden, chargé de recherches, et Daniel Bourgeois, adjoint scientifique aux Archives fédérales. (1).

Contrairement à plusieurs séries étrangères, la collection des *Documents diplomatiques suisses* n'est pas orientée par la volonté gou-

vernementale d'expliquer ou de justifier une politique extérieure ; elle est, au contraire, le résultat de certaines préoccupations scientifiques d'aujourd'hui. A cet égard, c'est la première fois, dans le domaine de l'histoire contemporaine, qu'une entreprise d'intérêt national est menée conjointement par l'ensemble des instituts universitaires et par les Archives fédérales. L'événement vaut d'être relevé.

L'intérêt de la collection

L'effort d'imagination des protagonistes de la collection, stimulé par le Fonds national, qui subventionne une partie de la recherche, a des retombées très concrètes, dans la mesure où cette recherche suscite la création d'un certain nombre de postes de travail à mi-temps pour des jeunes diplômés engagés par les différentes universités. Ces postes sont d'une durée limitée, il est vrai ; ils permettent tout de même à des chercheurs d'exercer leur métier, ce qui est loin d'être négligeable dans le contexte actuel. A un autre niveau, avec d'autres textes, l'exemple devrait faire école !

Sur le plan culturel, cette collection mettra à la disposition du public un large éventail de textes illustrant non seulement la politique extérieure de notre pays, mais aussi, de façon plus générale, sa situation dans le monde et son information sur les événements susceptibles de modifier le contexte international, voire la politique intérieure d'un Etat étranger. Le volume paru,

portant sur le premier après-guerre, illustre parfaitement l'intérêt de l'entreprise. Dans ces années 1918 à 1920, où les vainqueurs reconstruisent le monde à Versailles, la Suisse est concernée très directement par le nouvel ordre diplomatique. Conférence de la paix, création de la SDN, reconnaissance des Etats, montée du bolchévisme et des mouvements révolutionnaires, négociations commerciales avec les Alliés, ravitaillement du pays, en particulier sur l'importante question du charbon, intérêts financiers de la Suisse en Europe centrale et en Russie, participation à la dette ottomane, législation internationale du travail, affaire du Vorarlberg, problème des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, tels sont les principaux thèmes imposés à la diplomatie fédérale. Une table méthodique des documents, très bien conçue, des annexes et des index facilitent la consultation de ce gros volume d'un millier de pages. De ce fait, la publication se présente à la fois comme un instrument de recherches nécessaire aux théoriciens et aux praticiens de la diplomatie helvétique, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays et, en particulier, à son insertion dans le monde.

Il va de soi qu'un tel ouvrage constitue un apport de premier ordre à la recherche scientifique et les textes publiés devraient susciter de nombreux travaux académiques. Basé, comme il se doit, sur les critères d'analyse des relations internationales, ce volume tend, peut-être, à

renforcer une vision étatiste de la société et de la culture. Tous les acteurs de cette scène sont liés au système fédéral ; ils sont mus par des finalités de type décisionnel et administratif. Toutefois, les questions posées par cette réunion de documents provenant du Conseil fédéral, des services fédéraux, des ambassades et des interlocuteurs privilégiés, devraient favoriser une reconstruction progressive de l'ensemble de la société suisse de la période. La consultation des fonds des Archives fédérales permet, en effet, d'améliorer considérablement la connaissance de l'histoire suisse récente. Parmi les réalisations de cette institution, sa participation active à la publication des *Documents diplomatiques* - entres autres prestations, les Archives fédérales sont chargées de la réalisation du volume de la période allant de 1936 à 1939 - lui offre une occasion de révéler une partie de son impressionnante documentation encore trop peu exploitée, dans les domaines de l'histoire socio-économique et de l'histoire des mentalités notamment.

Evénement scientifique de cette fin d'année, la collection de *Documents diplomatiques suisses* pourrait s'inscrire en bonne place dans le tournant de la recherche en sciences humaines, dont notre pays éprouve le besoin.

Gérald Arlettaz

(1) Documents diplomatiques suisses, 1848-1945. Volume 7, tome I, 11.XI. 1918-28. VI 1919. Berne, éditions Benteli, 1979, LXXVIII - 964 p.

Centre Commercial

PLACETTE Monthey

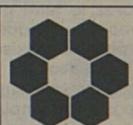
Mercredi 19 décembre, de 14 à 18 heures



Maurice Métral et **Edouard Reichenbach**
dédicaceront leurs livres, en particulier
« Pour une mère » et « La Dourcine »

Les personnes qui ne pourraient se déplacer peuvent réserver
leur exemplaire par téléphone (025/70 71 51).

Un livre cadeau fait toujours plaisir...



PLACETTE
MONTHEY
Essence 1.06



TURMIX à prix Magro Ménager

Démonstration TURMIX
dans notre magasin
d'Uvrier-Sion

Humidificateur Hygromatic automatique avec hygrostat incorporé et sécurité 500 W., 220 V.	229.-
Machine à café Turmix Expresso TX 10 carrosserie acier en trois couleurs, 1000 W., 220 V., réserve 2 l (aussi mod. TX 10 vapeur)	358.-
Moulin à café Expresso mod. E 20, 220 V.	146.-
Machines de cuisine - Mod. box 150 mélange, fouette, bat, avec box mural pour rangement	139.-
- Mod. compacta avec pétrisseur, fouets, batteurs, mixer, coupe-légumes, presse-agrumes, etc.	169.-
Trancheuses Turmix pour viande séchée, etc. 4 modèles dès	159.-

Et autres modèles de la gamme TURMIX

Sur les appareils TURMIX 2 ans de garantie

MAGRO MENAGER

Uvrier-Sion, tél. 027/31 28 53
Roche: tél. 021/60 32 21

...c'est meilleur marché!

Fausse modestie.



Pour certains cognacs, l'anonymat est préférable. Le Médaillon V.S.O.P. de MARTELL, lui, couronne 3 siècles d'expérience et de tradition: Un assemblage subtil des 4 premiers crus de Cognac et un long vieillissement lui confèrent un goût inimitable reconnaissable entre tous. Pas de fausse modestie: à ce niveau de qualité, l'anonymat n'est plus possible.



Martell Médaillon.
La signature d'un grand cognac.

Agent général pour la Suisse: P.F. NAVAZZA S.A., 1211 Genève 3

Occasion unique!
A vendre

**60 baignoires en fonte
ou acier d'occasion**
à l'état de neuf

ainsi que lavabos divers.

S'adresser à
J.-P. Lauffer S.A., Montreux.
Tél. 021/61 36 78.

22-120

A vendre
Jeep Willys avec lame à neige, relevage
hydraulique électrique
Jeep Willys.
Lucien Torrent, Grône.
Tél. 027/58 11 22.

89-198

Boucherie chevaline Schweizer Succ. R. Willommet Rue du Rhône 5 SION Tél. 027/22 16 09	Boucherie chevaline Vergères- Schweizer MARTIGNY-BOURG Tél. 026/2 10 51
--	---

**Viande fraîche parée sans os
et sans graisse pour boucherie**

Viande hachée, le kg	8.-	Cuisse, morceau pour salé, le kg	14.-	15.-
Traincôte, le kg	8.80	Bouilli, côtes le kg	4.50	5.-
Epaule, le kg	9.80			

Envoi par poste avec facture.
Demi-port payé en dessus de 10 kg.
Fermé le lundi toute la journée.
Pour envois urgents le lundi
Tél. 037/61 22 58, Payerne

36-788

VOEUX 1980 ANNONCEURS!

Transmettez vos vœux et souhaits
de fin d'année par l'intermédiaire du

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Parution:
31 décembre 1979
Prix par case
de 50 x 25 mm
Fr. 29.-

Inscrivez simplement
votre texte sur le coupon
ci-contre
et retournez-le à
Publicitas
1950 Sion
Jusqu'au 21 décembre 1979

Nom:

Prénom:

Signature:

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 28, 2^e étage.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison; tél. 55 18 26.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Mardi 18: Zimmermann 23 10 36/ 23 20 58.

Mercredi 19, jeudi 20: de Quay 22 10 16; Vendredi 21, samedi 22: du Nord 23 47 37.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 12 h. 30 à 19 h. 15. Tél. 21 11 71.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	178
dont traités	122
en hausse	55
en baisse	31
inchangés	36
cours payés	253

Tendance générale bancaires	bien soutenue
financières	bien soutenues
assurances	bien soutenues
industrielles	meilleures
chimiques	irrégulières
obligations suisses	irrégulières
obligations étrangères	plus faibles

CHANGES - BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.40	3.65
USA	1.57	1.67
Belgique	5.45	5.70
Hollande	83.25	85.25
Italie	18.75	20.75
Allemagne	91.—	93.—
Autriche	12.80	13.05
Espagne	2.20	2.50
Grèce	3.25	4.25
Canada	1.33	1.43
Suède	37.75	39.75
Portugal	2.75	3.75
Yugoslavie	7.—	8.50

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Sion, Muzzetto et Blanc, jour 22 50 57/22 38 29, nuit 22 38 29/31 17 40.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frig-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02; 55 18 48, Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 17 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.

Croix-d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche dès 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.

Musée des costumes - vivarium: route de Sierre, Uvrier: ouvert tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 13 à 18 heures.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Consommateur-Information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

Patinoire. - Horaire général d'occupation: Lundi, 8 heures à 11 h. 30 et 14 heures à 16 h. 30, public et écoles, 20 h. 30 à 22 heures, public; mercredi, 14 heures à 16 heures, public; jeudi, 8 heures à 11 h. 30 et 14 heures à 16 h. 30, public et écoles; vendredi, 8 heures à 11 h. 30 et 14 heures à 16 h. 30, public et écoles, 20 h. 30 à 22 heures, public; samedi, 14 heures à 16 h. 30 et 20 h. 30 à 22 heures, public; dimanche, 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 heures à 17 heures et 20 h. 30 à 22 heures, public.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc., place du Midi 1, tél. 2 51 42.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.

Dépannage et accidents. - Frassa Transports 2 43 43.

Fondation Pierre-Gianadda. - Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'autofone, six peintres valaisans.

Patinoire. - 8 heures, écoles; 17 h. 30, mini: 19 heures, HCM juniors; 20 h. 45, Sembrancher.

Pour cette première séance de la semaine, le marché zurichois s'est bien comporté. Dans un volume d'échanges assez moyen, on a compté 253 cours payés, une grande partie des valeurs indigènes comptabilise un gain par rapport à la séance de vendredi.

Les secteurs des bancaires et des assurances continuent à intéresser particulièrement les investisseurs. Dans ce dernier groupe, il convient de mentionner la fausse note enregistrée par la Zurich porteur qui perd du terrain. En revanche, les Winterthur porteur et nominatives avancent régulièrement. Les industrielles, par contre, ont fluctué irrégulièrement en raison de l'incertitude qui règne toujours sur le marché des changes. Parmi ces dernières, les Globus porteur et nominatives, les Saurer porteur, Jelmolli, Nestlé porteur, Charmilles porteur, BBC porteur et EG Laufenburg abandonnent quelques francs. En contrepartie, les Alusuisse porteur gagnent 25 francs à 1175.

Dans le reste de la cote, les certificats américains se traitent à une parité de 1 fr. 62 pour un dollar et les valeurs allemandes subissent toujours l'influence des marchés d'origine et évoluent irrégulièrement. Les titres à revenus fixes s'échangent dans un climat plutôt morose.

PRIX DE L'OR

Lingot	24 200.—	24 400.—
Plaquette (100 g)	2 420.—	2 460.—
Vreneli	189.—	194.—
Napoléon	189.—	195.—
Souverain (Elisabeth)	195.—	202.—
20 dollars or	878.—	906.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.

Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraz 71 21 06.

Médecin. - Service médical jeudis après midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet 46 23 12.

Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer 23 11 60.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE ZURICH

	14.12.79	17.12.79
Suisse		
Brigue-Viège-Zermatt	100 d	100
Gornergratbahn	875 d	880 d
Swissair port.	784	781
Swissair nom.	790	789
UBS	3515	3535
SBS	399	403
Crédit Suisse	2290	2295
BPS	1865	1875
Elektrowatt	2125	2120
Holderbank port.	570	570
Interfood port.	5100	5150
Inter-Pan	6 d	6 d
Motor-Columbus	655	660
Oerlikon-Bührle	2450	2455
C ^e Réassurances port.	6000	6000
Winterthur-Ass. port.	2440	2440
Zurich-Ass. port.	13500	13400
Brown, Boveri port.	1715	1705
Ciba-Geigy port.	1235	1235
Ciba-Geigy nom.	677	675
Fischer port.	740	750
Jelmolli	1395	1380
Héro	2800	2810
Landis & Gyr	1410	1420
Losinger	608 d	680
Globus port.	2325	2300
Nestlé port.	3455	3440
Nestlé nom.	2220	2225
Sandoz port.	4150	4125 d
Sandoz nom.	1920	1920
Alusuisse port.	1150	1175
Alusuisse nom.	465	467
Sulzer nom.	2750 d	2750
Allemagne		
AEG	34.25	34
BASF	129	129
Bayer	115	115
Daimler-Benz	227	225.5
Commerzbank	165.5	167
Deutsche Bank	234.5	236.5
Dresdner Bank	176	176.5
Hoechst	113	113
Siemens	237	237.5
VW	166	166.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	68	69
Amax	69.25	71
Beatrice Foods	33.25	34.25
Burroughs	128.5	133
Caterpillar	86.25 d	87.5 of
Dow Chemical	51	52.75
Mobil Oil	85.25	92.25

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Pamplemousse
Saucisson à la lyonnaise
Fromage blanc

Le plat du jour:

Saucisson à la lyonnaise
Préparation 20 minutes. Cuisson des saucissons: 30 à 40 minutes.
Pour 6 personnes: 2 saucissons de Lyon à cuire, 12 pommes de terre moyennes, 4 cuillerées à soupe de persil et cerfeuil hachés fin.
Faites cuire les pommes à l'anglaise dans l'eau salée bouillante. Piquez les saucissons pour qu'ils n'éclatent pas en cuisant. Mettez-les dans une casserole recouverte d'eau froide. Ils flottent, ne mettez pas trop d'eau. Faites-les cuire à petits bouillons, couverts. Coupez en trois les saucissons dépouillés de leur peau. Disposez-les avec les pommes de terre dans le plat de service. Jetez la verdure dans le bouillon bouillant, versez dans le plat.

Diététique

Le pamplemousse: il ouvre l'appétit
C'est aux travaux du savant russe Ivan Pavlov que l'on doit d'avoir découvert les véritables vertus du pamplemousse. A la fin du siècle dernier, Pavlov démontrait par une série d'expériences éblouissantes que le contact d'un produit amer avec les muqueuses de la langue ne provoquait pas, comme on le croyait jusqu'alors, un blocage de l'appétit mais au contraire une sécrétion supplémentaire et abondante des sucs digestifs. Ce phénomène entraînait non seulement le regain d'appétit mais également une préparation à la digestion. Trente ans après Pavlov, un groupe de pédiatres suédois mirent au régime du pamplemousse hors d'œuvre une cinquantaine d'enfants convalescents qui avaient perdu l'appétit. Tous, sans aucune exception, commencèrent à s'alimenter normalement dès le sixième jour de cure. Les propriétés de cet ami des anémies ne s'arrêtent pas là: sa richesse en vitamines C et P en fait le protecteur des vaisseaux et un épurateur de la vésicule. Aucune contre-indication.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière.
Durant une séance peu active, seuls les secteurs énergétique, bancaire, chimique et de l'hôtellerie ont fait preuve de fermeté.

FRANCFORT: en baisse.
A l'exception des valeurs bancaires qui ont clôturé sur une note à peine soutenue, tous les secteurs ont cédé du terrain.

LONDRES: se replie.
Dans un marché peu enclin à l'optimisme, les cours se sont modérément effrités au fil des compartiments.

AMSTERDAM: meilleure.
Dans un volume d'échanges toujours calme, la bourse néerlandaise s'est modérément raffermie sous la conduite de KNSM, Van Ommeren et les valeurs bancaires.

BRUXELLES: irrégulière.
Seuls quelques titres de premier rang se sont adjugés quelques francs, dans un marché peu animé.

MILAN: en hausse.
Durant une bourse animée, tous les secteurs ont fait preuve de fermeté, sous la conduite des titres industriels.

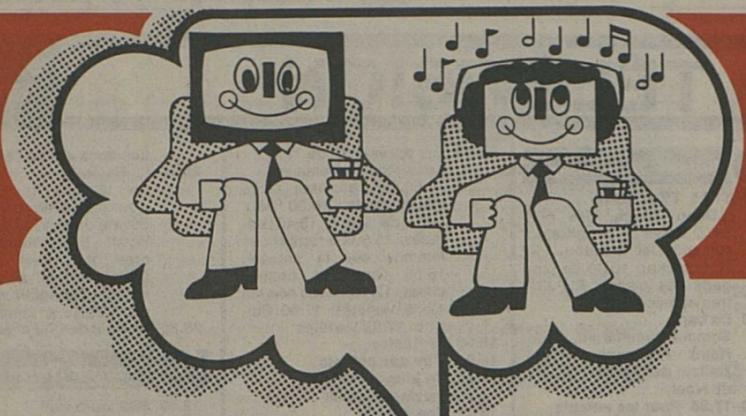
Divers	14.12.79	17.12.79
AKZO	20.75	20.25
Bull	26.75	27
Courtaulds	2.80 d	2.8 d
de Beers port.	15.75	15.5
ICI	12.5 d	13
Péchiney	39.5	39.5
Philips	17	17.25
Royal Dutch	125.5	125
Unilever	94	94.75
Hoogovens	18	17.75

Bourses européennes

	14.12.79	17.12.79
Air Liquide FF	481	485
Au Printemps	99.6	100.5
Rhône-Poulenc	135	136.5
Saint-Gobain	131	131
Finsider Lit.	78	75
Montedison	164.5	171
Olivetti priv.	1140	1200
Pirelli	636	660
Karstadt DM	248.5	245
Gevaert FB	940	940

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	319	329
Anfos 1	136.5	137.5
Anfos 2	117	117.5
Foncipars 1	2495	—
Foncipars 2	1350	—
Intervalor	47.75	48.75
Japan Portfolio	304	314
Swissfonds		

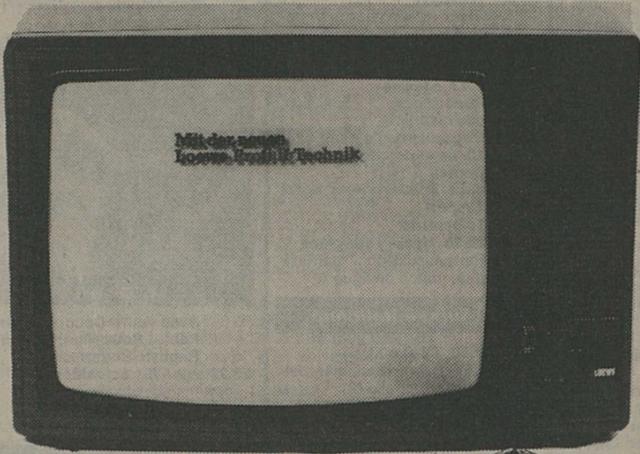


RADIO TV HI-FI

Offre spéciale



1750.-



TVC LOEWE CT 6620

- Téléviseur couleur avec télécommande infra-rouge
- Ecran 66 cm. haute luminosité
- Recherche et mise en mémoire d'émetteur pour 16 programmes
- Affichage du canal sur l'écran
- Dimensions 75,5 x 51 x 44,5 cm.

Garantie 1 année - Garantie tube-image 3 ans
Livraison gratuite dans notre rayon d'activité
Service après-vente assuré par nos spécialistes

HITACHI M-2

- Châfne Hi-Fi à composants miniatures
- Amplificateurs 2 x 45 Watts musical
- Tape deck avec dolby
- Tuner FM stéréo MW-LW
- Haut-parleurs 2 voies
- Dimensions de l'amplificateur 230 x 74 x 205 cm.

1240.-



DANS NOS MARCHES DE
MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

MIGROS*VALAIS

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____

127 L

P 80

RAYONNAGES A PALETTES

La solution idéale à prix avantageux pour stocker vos palettes jusqu'à 2000 kg

LEVAGE MANUTENTION RAYONNAGES

SPONTA SA
2016 Cortaillod
038/42 14 31

Boutiques prêt-à-porter

Pour vous, mesdames
Tricosa et toutes ses autres marques
Pour les fêtes de fin d'année
La Baïta, bâtiment La Croisée, Sion
La Baïta, rue du Collège, Martigny



Sans rime ni raison
Sans chichis ni soucis
Pour nous deux simplement
Un petit plaisir, la fondue

Rien de tel qu'une fondue pour vous mettre le cœur en fête. Et chacun fait la fondue à sa façon. Avec la complicité, bien sûr, d'un de ces marchands de fromage de bon conseil.



La fondue crée la bonne humeur!

Union suisse du commerce de fromage SA

★ Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

CS Prêt personnel
avantageux,
discret et
rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Je désire être servi par la succursale CS suivante: _____

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/No _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____ 62

Chez l'employeur actuel depuis _____

Revenu mensuel total _____

Loyer mensuel _____

Date _____

Signature _____



CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45, 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/71 14 77. 1907 Saxon, Rue Gottefrey, 026/6 28 47. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

Interview de Sadek Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères

«Nous ne nous alignerons jamais sur le bloc communiste»

La nomination de M. Sadek Ghotbzadeh au poste de ministre des Affaires étrangères a suscité en Iran un remous politique qui risque bien de bouleverser la suprématie ayatollesque dans cette révolution qu'on qualifie d'islamique.

«Chouchou» de l'imam Khomeiny, M. Ghotbzadeh, pour arriver au pouvoir, n'a pas hésité à sacrifier son prédécesseur, M. Abolhassan Banisadr, en contrecarrant ses projets pacifistes et en le discréditant aux yeux de l'imam.

Maitre des affaires extérieures, tout-puissant à l'intérieur grâce à son ex-poste clé de directeur de la Radio-Télévision, homme de confiance de Khomeiny, M. Ghotbzadeh possède décidément tous les atouts dans ses mains. Reste à savoir maintenant quelles sont les cartes qu'il décidera d'abattre ?

Son jeu politique ne s'est pas fait attendre. Alors que Banisadr envisageait une solution humaine pour les otages de l'ambassade, Ghotbzadeh a immédiatement exigé le jugement des otages américains. Inutile de rappeler que, pour certains d'entre eux, ces jugements «islamiques» signifient la mort. Intransigeant, M. Ghotbzadeh ne connaît ni la concession, ni

le compromis : « Si les Américains veulent la guerre, ils l'auront. Nous nous battons jusqu'au dernier. » En tirant une seule carte, celle du roi, M. Ghotbzadeh n'hésite pas à sacrifier 37 millions d'Iraniens. Pourquoi ? Simplement pour avoir le plaisir d'exécuter un seul homme : Reza Pahlavi, l'ex-shah d'Iran ! Un pour 37 millions ; la mise est démesurée.

Mais la colère gronde en Iran... la révolution produit déjà ses anti-corps. Ghotbzadeh n'inspire pas confiance au peuple iranien. Le climat de guerre civile qui empoisonne l'atmosphère du pays des ayatollahs prouve que l'unanimité ne se fait plus autour des décisions du gouvernement islamique.

Mais Ghotbzadeh se réserve deux atouts dans un jeu : l'un, son « joker » s'appelle Khomeiny. L'autre, c'est le « fou »... le fou d'Allah !

Le ministre des Affaires étrangères nous a reçu dans son bureau, au dernier étage du gratte-ciel de la télévision. Un fait lourd de sens nous a démontré la « vénération » que Ghotbzadeh porte à son chef spirituel : lors de la photo habituelle, il n'a pas pu s'empêcher d'accrocher le portrait de Khomeiny derrière lui... Hervé Valette

— Depuis quelques jours, le Conseil de révolution est en train de chercher une solution à ce problème. Cette solution, en tout cas, concordera parfaitement soit avec l'opinion des étudiants islamiques, soit avec celle de l'imam.

— Lors de votre dernière conférence de presse, vous avez parlé d'un procès des otages. Qu'en est-il exactement ?

— En effet, les otages seront jugés, mais tout ce que je peux vous dire pour le moment c'est que ce procès sera public. Les pays du monde entier pourront y envoyer des représentants.

— Pouvez-vous nous expliquer brièvement les lignes idéales de la politique que votre gouvernement suivra par rapport aux autres nations du monde ?

— Notre révolution, dans son ensemble, a déjà marqué les lignes idéales de notre politique future. Son origine démontre clairement ces buts. Notre révolution est née à cause de la tyrannie, de l'impérialisme de tous bords et de n'importe quel type d'oppression. Nous soutiendrons toutes les nations et tous les peuples qui, comme nous, se seront engagés dans la même lutte. Donc, notre politique future sera dans la ligne de ce combat. Nous nous élèverons contre tous les Etats qui manifesteront une politique opposée à la nôtre.

— La révolution iranienne a démontré au monde que les nations qui le désirent vraiment peuvent encore rejeter le partage dichotomique des accords de Yalta. Pensez-vous que l'Iran aura la force de persévérer dans cette direction ? Ou au contraire, par un concours de circonstances, votre pays sera-t-il contraint de s'aligner avec le bloc communiste ?

— Je vous assure que cela n'arrivera jamais. La conception islamique de l'homme et de la société, qui est à la base de notre révolution, nous empêche de nous aligner soit avec le bloc communiste, soit avec le bloc capitaliste. Notre objectif principal est d'amener notre pays à l'indépendance totale, et le but idéal de notre future politique sera de continuer dans la voie que nous avons prise.

— Pouvez-vous affirmer que votre



Pour l'interview, M. Ghotbzadeh à tenu à accrocher derrière lui le portrait de Khomeiny.

choix ne changera pas, même si les Américains interviennent militairement ?

— Je l'ai affirmé plus qu'une fois et je tiens à le répéter : en cas d'agression armée américaine, nous serons en condition de nous défendre. On rejetera, entre autres, l'aide proposée par d'autres nations.

— Donc, vous excluez n'importe quelle alliance avec l'URSS ?

— Je n'exclue pas les alliances qui peuvent être conclues sur un plan d'égalité avec certains pays. Mais j'exclue catégoriquement les situations de dépendance et de servage avec n'importe quel pays.

— La révolution iranienne a fait naître toute une série d'espoirs de libération parmi les peuples opprimés. Est-ce que, selon vous, ces espoirs ont quelques tangibles raisons d'exister ?

— Notre révolution a clairement démontré que notre horizon politique se situe à l'opposé des idéologies communiste et capitaliste. Pour les peuples qui veulent entreprendre la voie de l'indépendance, nos réalisations représentent sans doute un grand espoir. La raison d'être de ces espérances est liée à notre réussite. Si nous réussissons, tous ceux qui voudront se libérer de leur oppresseur pourront se référer à notre modèle. Si nous échouons, leur rêve de-

viendra un cauchemar.

— Vous parlez d'un nouvel horizon qui se situe au-delà des idéologies communiste et capitaliste. Cet horizon est-il limité au dogme de la religion islamique, ou bien pensez-vous à quelque chose d'autre ?

— Oui certainement. Voyez-vous, notre révolution a mûri dans un pays islamique. Aussi, il était naturel que le langage révolutionnaire reste conforme au langage courant. Mais je peux vous assurer que désormais notre message ne se réfère plus seulement au peuple islamique. Nous avons parlé des déshérités de tous les pays du monde et nous l'avons fait sans aucune restriction politique ou religieuse. Aujourd'hui, notre message s'adresse à tous ceux qui souffrent de l'oppression. Des limitations géopolitiques ou religieuses n'ont dès lors plus de sens.

— Puisqu'on parle d'horizon, pouvez-vous nous dire, Monsieur le ministre, quelle sera la situation politique de l'Iran dans une dizaine d'années ?

— Extérieurement, l'Iran sera une nation libre qui n'aura plus aucune dépendance envers d'autres nations, du point de vue politique, économique ou culturel. Intérieurement, l'Iran sera une nation dans laquelle l'exploitation de l'homme par l'homme n'existera plus.

— M. Ghotbzadeh, après votre nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, la politique internationale de votre pays s'est complètement modifiée. Votre prédécesseur, M. Abolhassan Banisadr, était d'avis de porter l'affaire des otages et de l'extradition du shah au Conseil de sécurité de l'ONU. Or, depuis votre arrivée à la direction des affaires étrangères, vous refusez systématiquement toutes solutions, voire même tous compromis. Comment justifiez-vous votre politique ?

— Etes-vous sûr que l'opinion de mon prédécesseur aurait permis au Conseil de sécurité de l'ONU de discuter cette affaire ? Moi, je ne crois pas. De toute façon, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a même pas inscrit à l'ordre du jour la requête de M. Banisadr. La question qui se pose dès lors pour moi est la suivante : pour quelle raison aurait-on dû insister en voulant négocier quelque chose, qui selon moi n'est pas négociable ?

Le shah est un criminel et il doit être extradé en Iran comme tel. Nous ne pouvons pas négocier une affaire qui est simplement un fait réel.

Par Hervé Valette et Alberto Mariani

— Mais comment justifiez-vous la prise d'otages à l'ambassade américaine et la volonté de votre gouvernement de ne pas négocier leur libération ?

— Pour nous cette prise d'otages est la seule façon de forcer les Américains à nous rendre le shah. Le peuple iranien ressent comme une insulte personnelle la protection que le Gouvernement américain accorde à Reza Pahlavi. Nous l'avons dit et répété mille fois : si les Etats-Unis extradent le shah, les otages, comme vous les appelez, seront libérés.

— Comment... Les personnes qui sont détenues par les étudiants islamiques dans l'ambassade américaine ne sont pas des otages ?

— Si vous avez suivi cette affaire depuis le début, vous sauriez que la majorité des gens qui travaillaient dans cette ambassade n'étaient pas autre chose que des espions. En ce qui me concerne, je les considère uniquement en tant qu'espions. Ils

ont agi contre la loi de mon pays et leurs activités étaient dirigées contre mon pays. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons arrêtés ces diplomates, dans l'attente d'un jugement. Du reste, les documents que les étudiants islamiques révèlent chaque jour à la presse internationale sont la preuve de tout ce que je suis en train d'affirmer.

— Mais ne pensez-vous pas que la rigidité de votre gouvernement, à cet égard, puisse favoriser une éventuelle intervention armée des USA en Iran ?

— Les Américains n'ont qu'à intervenir. Nous leur résisterons. Mais dire qu'ils interviendront parce que notre gouvernement est rigide, c'est absolument faux. Pour tout ce qui concerne l'extradition du shah, l'Iran a tous les droits de la demander. Pour ce qui regarde l'affaire de l'ambassade, il était de notre devoir d'empêcher des agents étrangers d'agir contre nous, sur notre territoire.

— A votre avis, comment se terminera cette affaire ?

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Les échos des débats engagés au Grand Conseil au sujet du budget bourdonnent dans les oreilles de toute la population. D'innombrables citoyens qui haussaient les épaules quand on leur parlait de la gestion des affaires publiques, s'arrêtent étonnés, et demandent qu'on leur explique. Car, avec les charges qui s'accumulent, l'heure n'est plus très loin à laquelle il faudra augmenter les impôts, inéluctablement ! A force de faire voter par le Législatif cantonal les dépenses les plus démagogiques sous les prétextes les plus divers, l'Etat s'endette à qui mieux-mieux. Voyez plutôt : retour de la commission «ad hoc» le projet prévoit, pour la première fois dans notre histoire un total des dépenses qui dépasse deux milliards et qui, tout compte fait, laisse un déficit de 156 millions. Il faudra bien l'éponger un jour, d'une manière ou d'une autre. Voilà où conduisent les largesses auxquelles le Parlement ne sait résister.

Rien que le personnel de l'Etat émerge pour 54% sur ce total. Ce personnel se décompose en 13 528 unités, auxquelles s'ajoutent les effectifs des hôpitaux : 6472 personnes, en augmentation de 200 sur 1979. Et à l'instruction publique il a fallu engager 652 enseignants de plus, ce qui porte le total à 8004 ! Malgré cela, dans le test pédagogique pour entrer dans l'administration, vingt seulement sur 200 candidats connaissent l'orthographe, le solde est catastrophique, tout comme est catastrophique la moyenne des connaissances de ces mêmes apprentis. Pendant ce temps nous dépensons chaque jour pour les maisons de retraite 163 francs par personne et pour les prisonniers de Champ-Dolon, 246 francs ? On croit rêver. Pourtant, dans son rapport de minorité, le parti du travail refuse le budget, car il réclame un accroissement des dépenses d'investissement. Et ce ne sont là que remarques préliminaires.

Voilà le maquis dans lequel le conseiller d'Etat Ducret et la majorité de la commission des finances doivent se débattre pour assurer la stabilité financière de l'Etat durant 1980. La persistance de la crise, à Genève beaucoup plus que dans les autres cantons suisses, l'augmentation du prix du pétrole, le nouveau spectre de l'inflation, la diminution des recettes fiscales et les surenchères parlementaires sont causes d'une pareille situation. Elle est aussi déplorable que menaçante.

Vieux-Grenadiers

Mais les cœurs restent bien trem-

Le cap des milliards ?

ment remis diplôme et prix de 10 000 francs chacun, à M^{me} Frölicher, monitrice d'auto-école et au D^r Hachen, médecin-chef du Centre de paralysés de l'hôpital cantonal de Genève. Il s'agit du prix de la Sécurité routière créé pour récompenser ceux qui se sont donné pour tâche de l'inculquer aux autres. Eduquer, informer, améliorer le climat, entre usagers, soigner les blessures des victimes d'accidents, sont des domaines qui servent d'objectifs à de nombreuses personnes auxquelles le TCS est heureux d'apporter les moyens financiers pour qu'elles puissent poursuivre leur tâche.

Les lauréats ont expliqué leur activité qui comporte autant de dévouement que de capacité. Pour 1980, le terme choisi est d'une brûlante actualité : «L'amélioration de la sécurité des piétons et des conducteurs de deux-roues, de tous âges, à l'intérieur des localités». Rappelons que toute personne ou société, groupement, peut concourir, d'où le succès de l'entreprise du TCS.

Importance de l'apprentissage

Pour les jeunes sérieux, désirent s'instruire et bien connaître la profession de leur choix, l'apprentissage est indispensable. Pour les entreprises qui souhaitent que leur personnel soit compétent, apte à la tâche, il est normal qu'elles s'intéressent à la formation de ceux qui feront carrière chez elles. Ces vérités sont surtout valables pour la branche qui comporte des spécialisations diverses. L'Union de banques suisses a toujours voué à l'apprentissage une attention particulière. Aussi l'annuelle cérémonie de remise des prix prend-elle une importance dont l'Etat tient compte en déléguant le secrétaire général du Département de l'économie publique M. Yves Martin, et le directeur de l'Office d'orientation et de formation professionnelle M. Roger Beuchat.

Entouré de son haut état-major M. Favarger, directeur UBS, Genève, après les discours, procédera à la remise des prix, diplômes fédéraux et autres récompenses. Pour les parents il est intéressant de savoir qu'actuellement UBS Genève en-

gage par année trente apprentis de commerce et quinze apprenties. Durant ces dix dernières années elle a formé 239 apprentis et 99 apprenties. Aujourd'hui le taux de réussite est de 100%, c'est dire la qualité de l'enseignement.

Le dernier «garde-à-vous» !

Il est une très modeste cérémonie civique qui est pourtant comme un ultime jalon dans la vie de tout citoyen ayant accompli son service militaire. C'est le moment où il démobilise pour la dernière fois. Il est désormais libéré de ses obligations de soldats. Après un dernier «garde-à-vous» on rend les armes. C'est une manifestation simple, émouvante et significative. De hauts et très hauts gradés y assistent et c'est le chef du Département militaire, en l'occurrence M. Borner, qui prononce le seul discours officiel. Ils étaient cette année 667 hommes plus une infirmerie, et c'est la musique d'élite, en grande tenue qui joua *Aux armes, Genève*, avant le licenciement. Puis on trinqua et l'on échangea des souvenirs à la brassée qui démontrent que si l'on est heureux d'avoir fini, on ne regrette nullement d'avoir servi et bien servi.

La Main tendue

Il est un anniversaire qu'on ne saurait passer sous silence, celui de la Main tendue. Elle a vingt ans. Elle reçoit quelque 15 000 appels chaque année, soit plus de 40 par jour. La Main est tendue 24 heures sur 24. Elle fait un bien énorme, rendant courage aux désespérés aux silencieux, aux solitaires, aux malheureux. Elle garantit un total anonyme. Il y a du côté des répondants une équipe spécialisée entourée d'une trentaine de bénévoles. A travers elle, on découvre l'effroyable détresse d'un monde qui n'ose se confier à personne, ou qui n'a personne à qui se confier. La tâche va en s'empilant. Elle est devenue indispensable. Soient remerciées toutes les personnes dévouées des deux sexes qui y consacrent leur propre existence. (Tél. 022/28 28 28 et 143). Marcel W. Suès

Election à la comona valejana de Zènèva

Dimanche 9 décembre, une ambiance spéciale régnait à la salle Saint-Germain, rue du Vieux-Billard à Genève et pour cause. Plus de 150 Valaisans s'étaient réunis pour l'assemblée générale et les élections de la comona valejana de Zènèva.

Les feux ont été ouverts à 14 h. 45 précises par le président Emile Berthod qui, dans son rapport magistral sut mettre en évidence la vitalité et la bonne marche de la société, ainsi que la parfaite collaboration de ses conseillers. Les débats ont été menés de main de maître et les divers objets à l'ordre du jour liquidés rapidement et approuvés par l'assemblée générale. Le président releva spécialement la bonne marche du chalet «La Remouentez» à Morgins, propriété de la société dont l'occupation fut très satisfaisante durant l'année écoulée.

Le moment le plus attendu des «comounirs» fut sans aucun doute les élections du nouveau conseil, dont les cabales étaient menées rondement depuis plusieurs jours déjà. Cinq listes de candidats étaient en présence. Ce fut une élection chaudement disputée dans le plus pur style valaisan.

Finalement, c'est la liste officielle qui a passé haut la main et le nouveau conseil a été constitué comme suit : président : Emile Berthod, 7, chemin Vandel, Plan-les-Ouates ; vice-président : Vital Genolet ; conseillers : Bruno Bonvin, Pierre Caloz, Gilbert Bourbon, Louis Besse, Georges Héritier, Jean-Claude Glassey et Claude Pierroz nouveau.

M. Georges Theytz ancien vice-président n'avait pas accepté le renouvellement de son mandat et s'est retiré après plus de dix ans de fructueuses activités.

Les jeux étant faits, les discussions continuèrent de plus belle en

savourant le traditionnel pain de seigle et fromage, dans une ambiance de fendant et de chansons du Vieux-Pays.

G. Besse

Fédération horlogère

Nouveau chef du service d'information

Après avoir occupé les fonctions de chef du service d'information de la Fédération horlogère du 28 août 1972 au 15 juin 1979, M. Marco Richon a quitté notre organisation pour revêtir d'autres charges à l'intérieur de notre branche industrielle. Notre fédération lui a exprimé sa reconnaissance, son travail efficace ayant recueilli des sentiments unanimes de la part de ceux qui ont recouru à ses services.

Son poste a été mis au concours, à l'intérieur de notre association et à l'extérieur. L'expert chargé de la sélection a retenu cinq candidatures, au nombre desquelles le comité de coordination de la Fédération horlogère a choisi celle de M. Alain Bianchi, licencié en sciences économiques de l'université de Neuchâtel, qui a travaillé de mars 1974 à août 1977 en qualité d'économiste au service des études économiques de la Fédération horlogère, puis, de septembre 1977 à ce jour, comme rédacteur au service d'information.

Nous espérons que vous voudrez bien reporter sur M. Bianchi les mêmes sentiments de collègialité et de coopération que vous avez entretenus avec M. Richon, ce dont nous vous remercions à l'avance.

René Retornaz, directeur général

L'avenir des communes de Vellerat et d'Ederswiler

Parce que, dans son programme de législation, le Gouvernement jurassien a consacré moins de vingt lignes à la commune de Vellerat qui aimerait quitter le canton de Berne dans lequel elle est restée et rejoindre le canton du Jura et à la commune d'Ederswiler, qui fait partie du canton du Jura bien que germanophone et pourrait éventuellement avoir le désir de se rattacher au district germanophone de Laufon présentement attaché au canton de Berne, certains commentateurs ont cru bon de remettre ce problème sur le devant de la scène, comme si l'avenir de ces deux entités pouvait être décidé à bref délai. Mais, avant que d'en parler en détail, plantons le décor qui nous montre ces deux communes :

Ederswiler, rattachée au district de Delémont, est une commune de langue allemande. Elle compte cent électeurs. Sa voisine Roggenbourg a pu se joindre au district de Laufon, du fait qu'elle était contiguë de son territoire. Au terme de l'additif d'autodétermination, Ederswiler n'en avait pas la possibilité. Si l'on sait que les deux villages ne comptent qu'une paroisse, on mesure les lacunes de ce texte constitutionnel. Les autorités jurassiennes ont toujours déclaré qu'Ederswiler devrait un jour pouvoir choisir de se maintenir dans le canton du Jura ou d'en sortir. Dans cette hypothèse, une seule issue : l'osmose avec le district de Laufon. C'est ici que la patience entre en jeu. En effet, ce district se prononcera en janvier et en mars prochain sur le choix de l'Etat confédéré avec lequel il engagera des pourparlers de rattachement (Bâle-Ville, Bâle-Campagne ou Soleure). Au mieux, ces pourparlers n'aboutiront pas avant 1983. C'est dire que ce n'est que dans quatre ans que le sort définitif de Laufon sera connu. Bien que rien ne s'y oppose, on voit mal les habitants d'Ederswiler choisir de s'agglutiner à Laufon sans savoir ce qu'il adviendra de ce district. De son avenir peut, en effet, dépendre le choix d'Ederswiler. Le critère linguistique n'est, en effet, pas seul en cause. Ajoutons aussi

qu'une modification de la Constitution jurassienne serait nécessaire à tout le monde pour que la commune d'Ederswiler puisse opter. Cela ne saurait être préparé en un tour de main.

Vellerat, au nord du district de Moutier, fait partie de celui-ci, donc du canton de Berne. Pourtant, des 38 électeurs, 28 ont toujours choisi de se rattacher au canton du Jura avec lequel ils entretiennent des rapports étroits. La seule route qui descend de Vellerat passe d'ailleurs par le territoire du nouveau canton. En outre, le Gouvernement bernois a promis aux autorités de Vellerat que, le moment venu, elles pourraient demander à leurs électeurs de choisir leur avenir. Aussi, quand le Gouvernement jurassien écrit, dans son programme de législation, qu'il « agira en vue du rattachement de Vellerat au canton du Jura », il fait une promesse lourde de conséquences. Il se montre moins empressé pour Ederswiler que pour Vellerat. Il est intéressant de donner aux citoyens et aux ressortissants de cette commune la faculté d'exprimer leur volonté. Deux remarques : l'exécutif jurassien ne s'engage pas, mais relève l'opportunité d'étudier la question. Secondement, il englobe les citoyens d'Ederswiler et les ressortissants. C'est dire que, en l'espèce, le Gouvernement jurassien rejoint le Ras-

semblement jurassien pour lequel les scrutins d'autodétermination doivent être ouverts aux ressortissants aussi et non aux seuls habitants. Le constater c'est aussi mettre le doigt sur ce qui pourrait être une pierre d'achoppement entre le législateur cantonal et le pouvoir fédéral en ce domaine. Un scrutin ouvert aux ressortissants aurait-il l'aval des autorités fédérales ? En ce domaine où le droit fédéral est muet, quelle serait l'échappatoire juridique qui serait invoquée ?

Les esprits pragmatiques s'agitent, dans ce contexte délicat, à une sorte d'échange entre les cantons de Berne et du Jura, l'un rendant Vellerat, l'autre recevant Ederswiler. Outre que la commune de Vellerat a plusieurs fois proclamé qu'elle n'entend pas jouer ce rôle de monnaie d'échange, celui-ci pourrait être singulièrement déséquilibré, si Laufon quittait le canton de Berne, Ederswiler pouvant le suivre, hors du giron bernois.

On le voit, les deux problèmes ne sont pas mûrs. A la vérité, il est assez étonnant que, avant le Rassemblement jurassien qui aurait eu tout intérêt à agiter le problème, ce soit le Gouvernement jurassien qui en fasse mention dans un programme de législation très général. Le fait qu'il y figure ne signifie en tout cas pas qu'il sera empoigné durant celle-ci. Victor Giordano

Chambres économiques Echec de la collaboration Berne-Jura

Malgré de longues négociations, la Fédération des communes du Jura bernois et l'Association jurassienne de défense des intérêts du Jura ne sont pas parvenues à tomber d'accord sur la manière de collaborer entre elles, à tel point que la Fédération du Jura bernois créera incessamment sa propre Chambre d'économie publique. De ce fait, l'avenir de l'ADJ est sérieusement compromis, puisqu'elle ne pourra plus valablement exercer ses activités dans le

Jura bernois. Par ailleurs, il faut relever que la plupart de ses tâches sont aujourd'hui assumées par les autorités cantonales, dans le canton du Jura. Dans ces conditions, le vœu manifesté lors de la dernière assemblée générale de voir l'ADJ continuer ses activités risque bien de rester pie à jamais. On ne voit pas comment les autorités jurassiennes accepteraient de subventionner un organisme dont l'utilité n'est pas évidente... v.g.

Les Arts à Paris

Deux peintres: les frères Bourdon

Les frères Bourdon constituent un cas à part dans le monde artistique: exposant toujours ensemble, leur démarche picturale, bien que leurs intentions philosophiques soient très proches, est tout à fait opposée. Autant Jean-Luc Bourdon, l'aîné de dix ans, pratique une peinture très colorée, riche de sève, à l'humour souvent grinçant, autant Joël exécute des dessins à la mine de plomb, au fusain, à la pierre noire, d'une finesse remarquable; ceci dit la verve satirique habite également les deux artistes. Jean-Luc et Joël Bourdon ont toujours peint; médecins, ils ont pratiqué l'art d'Esculape avec l'intention bien arrêtée de continuer à peindre sans trop de soucis financiers. Comme le dit si bien Jean-Luc, le seul bavard des deux, jovial,

caustique souvent, mais sans méchanceté: « Je ne suis pas un médecin venu à la peinture, mais un peintre venu à la médecine » et l'on peut dire pareil pour le cadet. Beaucoup d'expositions, depuis la première en 1974 à la Cimaise de Paris, ont consacré avec succès les deux artistes, mais bien avant ils avaient créé des œuvres intéressantes. Un diaporama nous présente, en une cavalcade agréable à travers le temps, quelques-unes des 500 huiles peintes jusqu'à ce jour par J.-Luc Bourdon: voici des paysages suggestifs, tels « Megève la nuit » de 1960, clocher d'une église au joli effet de neige, ou « L'olivier aux lys » petite toile aux tons très délicats, également de 1960, ou, changeant tout à fait de registre, abandonnant les joies buco-

liques, voici l'Arlequin triste sur fond de lagune de Venise, grande toile de 1973 qui baigne dans une belle lumière du couchant, où l'île de San Giorgio sert de fond aux rêveries mélancoliques du personnage. Côté ironie cruelle, voici le Christ et son ministre, avec la tête d'une beauté incomparable du saint suaire de Turin qui voisine avec un cardinal à l'allure bien inquiétante (1965); la pureté du visage divin fait ressortir encore davantage la fourberie de l'homme d'église. De la même veine on peut citer « Enseignement supérieur » (maître et élèves sont des vautours... 1974). La fantaisie débridée et souvent féroce de Jean-Luc Bourdon, toujours servie par une technique picturale impeccable et une science certaine des couleurs, trouve son complément dans le graphisme de Joël, 34 ans, qui a exécuté jusqu'à ce jour environ 6000 à 7000 dessins. Il fait revivre des personnages célèbres du passé, tels Delacroix, Kafka, Apollinaire, avec un sens aigu de la ressemblance, en insufflant la vie et la présence aux hommes qu'il portraiture. Il aime travailler par série, qu'il choisit lui-même, par exemple les musiciens interprètes de renommée mondiale de notre temps, tels Arthur Rubinstein, profil pointu et spirituel, Alfred Cortot, visage empreint de noblesse, ou, parmi les acteurs, Paul Meurisse, Michel Simon, ou encore De Chirice, Jean Renoir, vus avec un réalisme et une intensité qui n'excluent pas la poésie, présences presque inquiétantes dans leur vérité. Chacune des expositions de ces deux artistes à la démarche passionnante, nous apprend beaucoup de choses, mêlant l'humour à la gravité des propos. Donatella Micault

Un peintre, une œuvre: Jean Nicolas

Venu tardivement à la peinture, Jean Nicolas a mis au point une technique qui lui est bien personnelle: sur un support épais, presque sculpté, il pratique une peinture au couteau qui donne le sens du relief en même temps que la transparence des couleurs. Sa première exposition à Paris, en avril 1979, à côté d'artistes célèbres tels Miguel Devèze ou Gartner, a été suivie par une exposition personnelle en mai à la galerie l'Arc-en-Ciel. En septembre il participe au Grand Prix du café de la Paix, où il obtient la sélection du public, en octobre il expose une grande toile au Salon d'automne, et au mois de novembre il a une exposition personnelle à Douai et une

autre à la mairie de Neuilly. Pour la saison prochaine, Jean Nicolas a de nombreux projets, notamment pour des manifestations en Allemagne, à la galerie Windsor à Londres et aux Etats-Unis. Ce méridional vivant et chaleureux, passionné, pouvant également s'emporter violemment dès que l'on discute peinture, affectionne dans ses œuvres l'atmosphère grise et sourde de Paris, ses vieux coins pittoresques, les murs lézardés couverts d'affiches vite lacérées par l'usage, les maisons anciennes des petits quartiers familiaux et grouillants, dont il restitue le climat triste et doux grâce aussi à une palette sobre dont les couleurs de base, gris et noirs, sont souvent réhaussés par des beiges, jaunes, ocres. Jean Nicolas, parti de l'abstrait, est revenu petit à petit au figuratif, il aime la beauté de la matière et essaie, par sa démarche, de donner une autre dimension à sa peinture. La texture mate de ses toiles, tactiles, qu'on a envie de toucher, sert admirablement la pensée de ce jeune maître qui, malgré une production encore relativement peu abondante, a trouvé sa manière, et dont le style va se parfaire au fil des années grâce à un travail où l'acuité du regard ne cède en rien à la méditation et à l'élaboration lente et raffinée d'une œuvre originale. Donatella Micault

Don de Von Roll au canton du Jura

La fondation culturelle de Von Roll vient d'offrir au Gouvernement jurassien, à l'occasion de sa première année de règne, une toile du peintre delémontain, Albert Schnyder, intitulée « Ville moyenâgeuse » et qui représente le bourg de Saint-Ursanne. Au nom de la fondation, M. Pierre-Olivier Walzer a relevé que l'œuvre de Schnyder a donné au Jura son statut pictural. v.g.

LES CHINOIS ET LE DROIT À L'HÉRITAGE

HONG KONG (ATS/AFP). - Les Chinois disposent du droit à l'héritage: l'agence « Chine nouvelle », reçue à Hong Kong, l'a rappelé hier, en soulignant que ce droit n'avait plus été respecté depuis la révolution culturelle et durant « le règne de la bande des quatre ».

En outre, « Chine nouvelle » indique que la nouvelle Constitution stipule clairement que l'épargne doit être protégée, en tant que légitime propriété privée.

ANNONCES DIVERSES

A louer à Crans-sur-Sierre, route des Mélézes

local sous-sol 20 m²

pour dépôt, archives, etc.

Tél. 031/53 21 64. 36-33693

A louer en ville de Sion

locaux commerciaux

pour magasins ou bureaux.

Très bien placés. Conditions favorables de location.

s.s.g.i. jed Kramer & a

société de surveillance générale immobilière maison fondée en 1881

Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

Machines à laver linge et vaisselle

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties.

GROS RABAIS

Facilités de paiement.

Fr. 30.-

par mois 12 mois minimum

Nos occasions dès Fr. 390.- Réparations toutes marques sans frais de déplacement.

SAM

Appareils ménagers Sion

Tél. 027/23 34 13 140.263.584

A vendre

Affetta 1800

1976, 44 000 km Fr. 8700.-

Affetta GTV 2000

1978, 11 800 km Fr. 16 000.-

Affetta GT 1600

1976, 56 000 km Fr. 10 000.-

Simca-Chrysler 1308 S

1977, 40 000 km Fr. 8500.-

Simca-Chrysler 1308 S

1978, 24 300 km Fr. 10 000.-

Citroën GS 1220 Club

1975, 59 000 km Fr. 7000.-

Taurus 1600 L

1976, 72 000 km Fr. 9200.-

Renault 14 GTL

1978, 32 500 km Fr. 9000.-

Nestlé

Tél. 021/51 02 11, interne 2029. 22-16269

Magnifique

Toyota Corona GL Liftback 1800

1979, 17 000 km. Fr. 12 500.-

Tél. 45 77 40. 82-1668

Magnifique Golf LS

automatique, 5 portes, 27 000 km.

Fr. 8900.-

Tél. 45 77 40. 82-1668

A vendre, cause de déménagement

un tapis d'Orient

(dimensions: 2.50 x 1,80 m).

Prix intéressant.

Tél. 027/86 17 52. *36-303210

Sierre

A vendre

manteau mouton retourné

Taille 40-42. Très bon état.

Tél. 027/55 38 08. *36-33817

A vendre

superbe nichée de boxers

avec pedigree, sans papiers. Fr. 400.-

Tél. 027/88 15 43 de 18 h. à 21 h. 30. 36-33857

A vendre

Fiat 132 2000

Modèle 1978, 30 000 km. Fr. 10 500.-

Tél. 027/22 97 71 de 17 h. 30 à 19 h. 30. 36-33845

A vendre

Range Rover de luxe

Très soignée. Expertisée. Arrangements de paiement.

Tél. 025/35 25 12 le soir. *36-425624

A vendre

Fraiseuse à neige

neuve, montée sur tracteur 57 ch, le tout expertisé. A céder Fr. 20 000.- avec facilités de paiement.

L. Planchamps 1891 Vionnaz. Tél. 025/81 15 16. *36-425633

Maigrir avec notre tisane

Cure de 20 jours Fr. 23.- plus port, contre remboursement au Centre du régime, 1604 Puidoux ou tél. 021/56 10 96 de 8 à 12 heures. 22-361280

Café Industriel, Grône, cherche

une sommelière

Vie de famille. Débutante acceptée.

Tél. 027/58 11 22. 89-198

Cherchons, pour début janvier

une serveuse

Congé le dimanche.

Tél. 021/60 10 44 ou écrire: Hôtel du Soleil, 1844 Villeneuve. 22-120

On cherche, pour kiosque à Sion

une vendeuse

(éventuellement vendeur). Entrée en fonction le 1^{er} mars. Service alternatif: une semaine le matin, une semaine l'après-midi. Si possible français-allemand.

Faire offre sous ch. P 36-33843 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons

Au Pescador Comestibles

Rue des Alpes 6, Monthey - Tél. 025/71 11 44

Nos suggestions pour les fêtes

Volailles fraîches	Poissons	Mollusques Crustacés	Poissons fumés et spécialités
Dindes Poulets de Bresse Poussins Canettes Canards Pintades Pigeons Cailles Coqs Oies	Soles Saumon Baudroie Turbot Colin Ombles Truites Loup de mer et filets divers	Belons Huîtres Coquilles Saint-Jacques Moules Cuisses de grenouilles Langoustines Langoustes Homards Tourteaux Scampis Crevettes	Saumon fumé Anguilles Fils. truites Véritable foie gras Foie gras des Landes Gallantine Pâté Terrine Caviar

Meilleurs vœux pour 1980!

Saumon Bellevue - Coquilles Saint-Jacques
Gratin fruits de mer

Et toutes préparations traiteur

Vient de paraître...

LA DOURCINE ROMAN

EDOUARD REICHENBACH

Un livre qui vous détendra...

Editions de la Matze S.A., Sion

Vente en librairie et dans les kiosques Naville

A vendre

Ford Taurus 1300

1971, 69 000 km, impeccable, expert. 1^{er} acompte 1400.-, solde selon entente.

Tél. 026/8 42 78 8 45 24 8 41 56. 36-2891

A vendre de particulier cause double emploi

Rover 3500

année 77, 36 000 km. Fr. 15 500.-

Tél. 027/88 24 23 heures des repas. 36-33859

A vendre

Mini 1000

1976, 49 000 km, impeccable, expert. Premier acompte Fr. 1200.-, solde selon entente.

Tél. 026/8 42 78 8 45 24 8 41 56. 36-2891

A vendre

Cherchons personnel féminin

pour travaux de nettoyage (service hôtels).

Horaire: 9 h. - 17 h., samedi seulement. Région de Sion.

Tél. 027/23 12 19. 36-33705

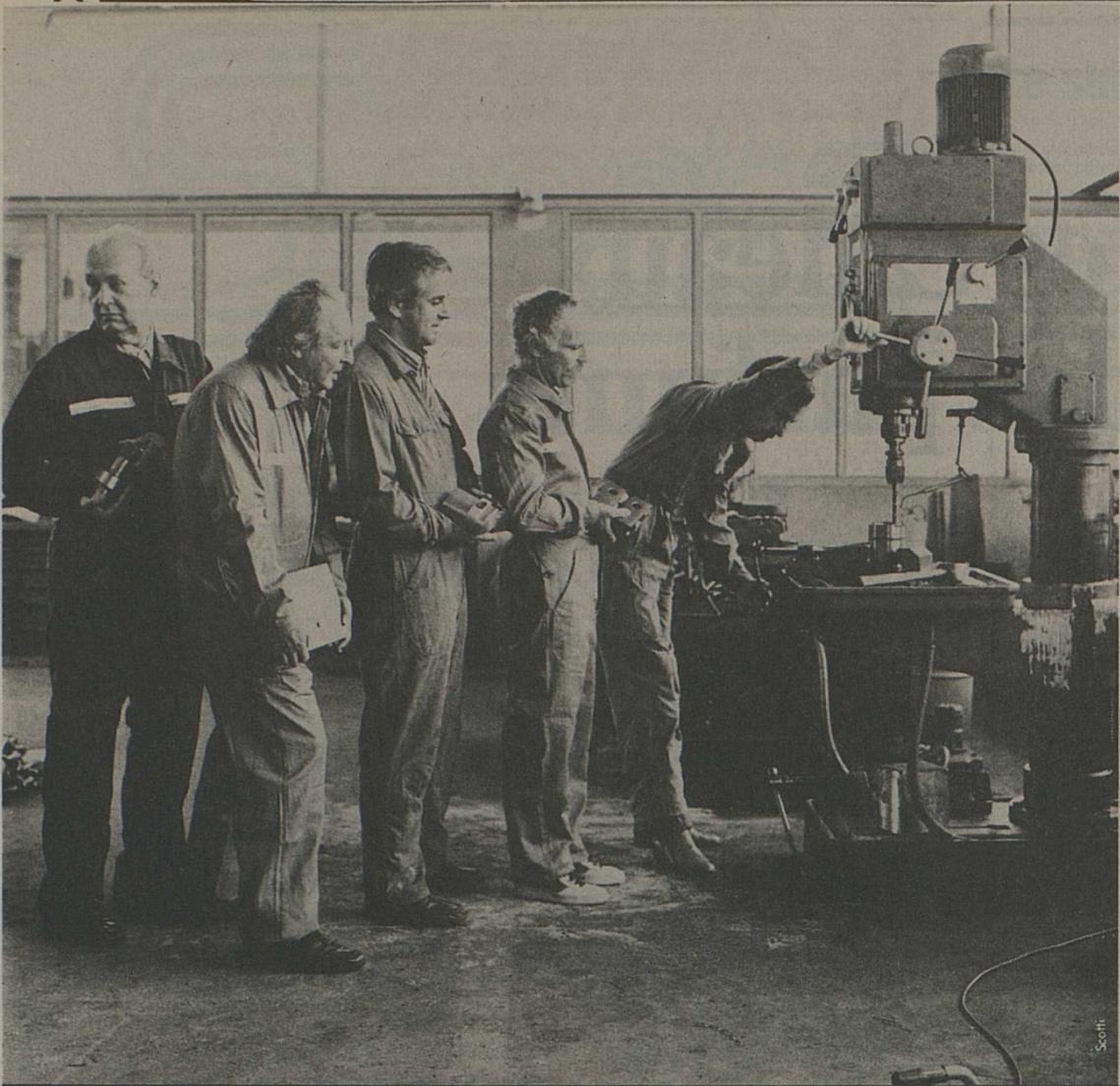
A vendre

Homme 32 ans, diplômé commercial, cherche poste d'

employé de commerce

Région Bas-Valais. Libre début 1980.

Faire offre sous ch. P 36-303213 à Publicitas, 1951 Sion. *



Des machines qui tournent à plein ne prouvent de loin pas qu'une affaire marche bien.

C'est en tout cas vrai si vos machines seules sont pleinement occupées. Pour qu'il en soit autrement, il suffirait que votre personnel dispose du nombre voulu de machines adaptées aux besoins de votre production. En nous confiant le financement à 100% de vos nouvelles acquisitions, vous pourrez consacrer vos capitaux propres et les crédits disponibles aux frais d'exploitation.

Le leasing rend cela possible. En plus, il vous donne un droit de préemption à l'échéance du contrat. Vous aurez dès lors la possibilité de devenir à bon compte propriétaire des objets pris en leasing. En outre, vous créez ainsi une situation budgétaire claire, pour une période de plusieurs années, car les intérêts du leasing ne sont pas indexés.

Téléphonez donc à Mademoiselle Zeni. Elle fera en sorte que vous soyez en possession d'une offre concrète, sans engagement pour vous bien sûr, dans les deux jours. Vous saurez alors fort bien comment occuper à plein et vos machines et votre personnel, pour la plus grande prospérité de votre entreprise.

Une précision encore: nous sommes une filiale de seize banques cantonales.

Lisca Leasing SA,
Route d'Oron 2, 1010 Lausanne, tél. 021/33 51 61



Mardi 18 décembre, à 20 h. 30
cinéma Etoile à Martigny
Mercredi 19 décembre, à 20 h. 30
aula de l'ancien collège de Sion

L'association Uhaina présentera en première partie

Windsurfing in Hawaii
film de Yurri Farrant

Ski sauvage Film de Dick Barrymore

Locations ouvertes:
- Office du tourisme de Martigny
- Hallenbarter, rue des Remparts, Sion
36-303204

Occasions à vendre
Grands choix d'armoires à 2 portes en sapin et noyer à partir de Fr. 200.-. Tables de bistrot à partir de Fr. 200.-. 6 chaises de bistrot Fr. 300.- les 6, une table Henry II noyer, et 6 chaises Fr. 850.-
Grand choix de lits à partir de Fr. 100.-
Café du Pont
La Porte-du-Scex
Tél. 025/81 11 37
*36-425634

Machine à écrire
neuve, entièrement électrique, garantie: **1 année.**
Fr. 340.-
Tél. 064/51 87 51
107.358.425

Collectionneur cherche **armes anciennes, jouets anciens**
Tél. 025/81 11 37.
*36-4235634

A vendre d'occasion
vitrine frigorifique 150 de long 220 w Fr. 1200.-
1 cuisinière électrique, 3 plaques Fr. 120.-
1 cuisinière à gaz état de neuf Fr. 180.-
1 série de channes 8 pièces, Fr. 380.-
Café du Pont
La Porte-du-Scex
Tél. 025/81 11 37.
*36-425634

GOINTREAU

Le titre de noblesse d'un bon cocktail.

D'une sèche douceur, cristallin, 40°.

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY Sport Sion

Avenue des Mayennets 10 Tél. 027/22 29 55

Nous vous offrons le plus beau choix de **PERSONNAGES DE GRÈCHES**

Boules et décoration de Noël

Constantin
fils s.a. sion

De l'argent comptant immédiat
Indiquez vous-même combien vous voulez rembourser par mois!

p. ex. pour Fr. 5'000.- notre mensualité minimale se monte à Fr. 114.- seulement pour une durée de 60 mois. Mensualité maximum Fr. 449.35 pour une durée de 12 mois. Vous pouvez aussi choisir un montant quelconque compris entre les deux indiqués ci-dessus!

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise:
libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

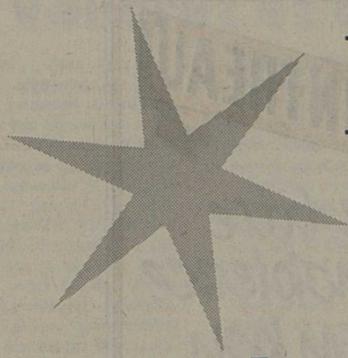
Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de Fr. _____ **Mensualité désirée** env. Fr. _____

Nom _____ T 587
Prénom _____
Rue/no _____
N.P./lieu _____
Né(e) le _____ État civil _____
Profession _____
Employeur _____
Salaire mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____
Date _____
Signature _____

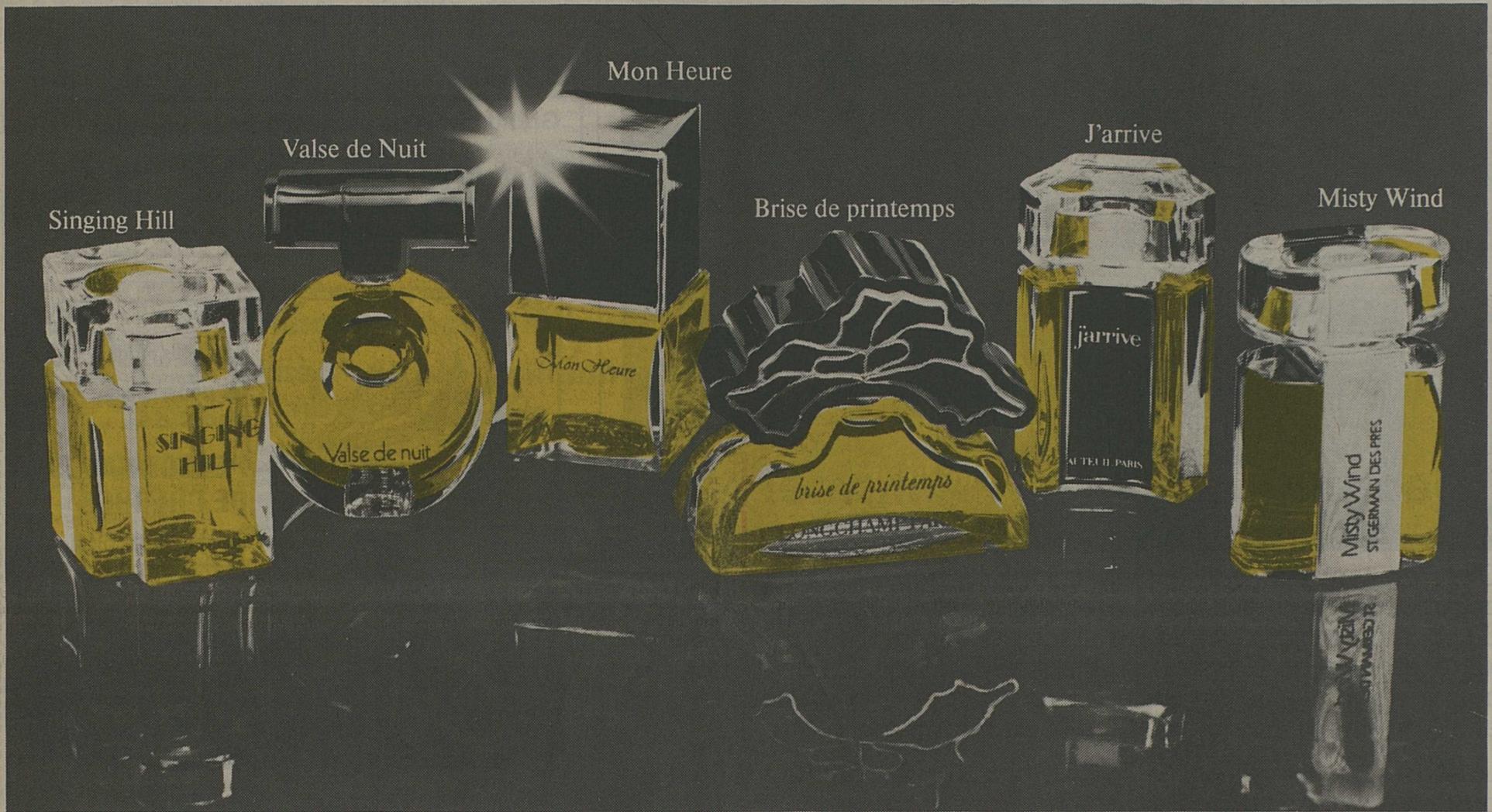
Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR



Mois des cadeaux – mois des parfums

...des parfums prestigieux, bien entendu!



Nées d'essences précieuses subtilement composées, nos six parfums, extraits et eaux de toilette, ont su d'emblée séduire et conquérir.

Tout ça pour vous, Mesdames!
Afin que vous puissiez vous entourer de

senteurs légères, épicées ou encore capiteuses. Afin que, parmi ces six notes toutes aussi envoûtantes les unes que les autres, vous puissiez découvrir le parfum qui souligne votre personnalité. Afin que vous puissiez vous l'offrir et vous le faire offrir.

		Extrait de parfum 7,5 ml	Eau de toilette		
			en flacon		en vaporisateur 100 ml
			120 ml	(100 ml)	
Singing Hill	sportif et jeune	19.-	16.-	(13.34)	15.-
Valse de Nuit	romantique et fleuri	17.-	15.50	(12.92)	17.-
Mon Heure	racé et séduisant	20.-	17.50	(14.59)	18.-
Misty Wind	fascinante féminité	17.-	15.-	(12.50)	15.-
J'arrive	grande élégance	18.-	17.-	(14.17)	16.50
Brise de printemps	romantique et frais	23.-	18.-	(15.-)	18.-

En exclusivité

MIGROS

Par amour pour ELLE.



Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Le skieur Wassberg compromis aux JO ?

Une affaire de publicité risque de mettre en cause la participation aux Jeux olympiques de Thomas Wassberg, l'un des piliers de l'équipe suédoise, indique le quotidien *Aftonbladet*. La firme d'articles de sports «Roeckl», spécialisée dans la fabrication de gants de ski, utilise en effet une photographie représentant Wassberg pour la promotion de ses produits, rapporte le journal, preuves à l'appui. Le skieur suédois affirme qu'il n'a jamais eu de contacts avec cette firme et qu'à plus forte raison, il ne lui a donné aucune autorisation pour l'utilisation de son nom à des fins publicitaires. Wassberg qui a découvert par hasard la photo incriminée craint que cette affaire ne risque de menacer son statut d'amateur à la veille des Jeux olympiques de Lake Placid.

Première épreuve de la coupe d'Europe Victoire autrichienne à Klosters



A Klosters, le slalom géant FIS est revenu à l'Autrichien Hubert Nachbauer devant Lüthy. Bélino PHP

Jacques Lüthy (2^e) confirme!

Reporté de dimanche à hier, le slalom géant masculin de Klosters, comptant pour la coupe d'Europe, a été marqué par une surprise. L'Autrichien Hubert Nachbauer s'est imposé devant le spécialiste helvétique Jacques Lüthy.

Les conditions atmosphériques fort changeantes avantagèrent dans la première manche les coureurs partis avec un haut numéro de dossard. Numéro 87, l'Autrichien prenait deux secondes à Lüthy. Le Fribourgeois établissait nettement le meilleur temps dans la seconde manche, mais sans parvenir à refaire entièrement son handicap initial.

Après une première manche décevante, Jean-Luc Fournier ne prenait même pas le départ de la

seconde, tracée dans la région de la Furka-Parrenn.

Slalom géant masculin de Klosters comptant pour la coupe d'Europe (1150 m / 280 m de dénivellation, 43 et 46 portes) : 1. Hubert Nachbauer (Aut) 2'28"25 (1'15"88 et 1'12"35); 2. Jacques Lüthy (S) 2'29"50 (1'17"93 et 1'11"57); 3. Florian Kindl (Aut) 2'29"53 (1'16"16 et 1'13"37); 4. Gerald Gefle (Nor) 2'29"75; 5. Efen Merelli (It) 2'29"84; 6. Pascal Beney (S) 2'29"97; 7. Urs Nöpflin (S) 2'30"21; 8. Hans Wallinger (Aut) 2'30"36; 9. Alex Giorgi (It) 2'30"41; 10. Paul Frommelt (Lie) 2'30"43. Puis : 13. Hans Grüter (S) 2'30"60; 14. Joël Gaspoz (S) 2'30"61; 15. Bruno Kernen (S) 2'30"94; 18. Kurt Gubser (S) 2'31"09.

Finale de la coupe Davis de tennis SANS PERDRE UN SEUL SET LES ÉTATS-UNIS TRIOMPHENT



L'équipe victorieuse (de gauche à droite) Gerulaitis, McEnroe, Trabert (capitaine), Smith et Lutz.

Bélino UPI

Les Etats-Unis ont finalement remporté la coupe Davis 1979, disputée depuis vendredi à San Francisco, en ne laissant ni un match ni même un set aux Italiens, finalement battus par 5-0. C'est la première fois dans l'histoire de la coupe Davis qu'une équipe remporte ainsi le «sacralier», sans perdre un seul set.

Les deux derniers simples ne furent qu'une formalité pour John McEnroe et Vitas Gerulaitis. Le premier s'imposa aisément à Antonio Zugarelli (6-4 6-3 6-1). Le second ne fut pas plus inquiété par Adriano

Panatta, qu'il battit par 6-1 6-3 6-3. Mais le vainqueur de l'open des Etats-Unis, trop décontracté, se laissa aller à quelques pantomimes qui ne furent guère du goût du public. Par exemple, il se coucha sur le court, bras en croix, parce que des spectateurs à qui il avait demandé de se taire, ne faisaient pas silence au moment où il s'appretait à servir. McEnroe voulut se justifier ensuite, en déclarant : «Pourquoi ne pas laisser la foule participer, alors que la compétition est terminée?»

Pour sa part, Adriano Panatta,

nettement dominé par Vitas Gerulaitis, manifesta sa mauvaise humeur et son mécontentement, en protestant systématiquement auprès de l'arbitre.

Malgré quelques beaux échanges, le tennis pratiqué au cours de la dernière journée fut loin d'atteindre le niveau et l'intensité des deux premiers jours. Il est vrai que les Etats-Unis avaient d'ores et déjà fait la décision la veille.

● **SAN FRANCISCO.** - Etats-Unis - Italie 5-0. John McEnroe (EU) bat Antonio Zugarelli (It) 6-4 6-3 6-1. Vitas Gerulaitis (EU) bat Adriano Panatta (It) 6-1 6-3 6-3.

● **SAO PAULO.** - Demi-finale de la zone sud-américaine : Brésil - Chili 4-1. Les derniers résultats des simples messieurs : Carlos Alberto Kirmayr (Br) bat Ricardo Acuna (Chi) 6-3 6-1 5-7 7-5; Joao Soares (Br) bat Alvaro Filliol (Chi) 9-7 (match décidé sur un set).

● **MIAMI BEACH.** - «Orange Bowl», tournoi réservé aux garçons de moins de 18 ans. Les résultats de la 1^{re} journée : Albert Tous (Esp) bat Dan Cassidy (EU) 7-5 6-2; Jose Manuel Cordiero (Por) bat Schakar Perkis (Isr) 6-2 6-3; Marco Bellini (It) bat Lasse Manisto (Fin) 6-1 6-1.

Barclay, coach de l'équipe masculine suisse

Quelques jours après avoir engagé l'Espagnol Andres Gimeno pour s'occuper de l'équipe nationale féminine, la Fédération suisse s'est également assurée les services d'un coach pour son équipe masculine : son choix s'est porté sur le Français Jean-Claude Barclay, lequel dirigera la formation helvétique en coupe du Roi et en coupe Davis. Le capitaine non-joueur reste Jacques Michod.

Petra Delhees, qualifiée à Sydney

La Suissesse Petra Delhees s'est qualifiée pour le deuxième tour du simple dames de l'open de la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney. Elle a en effet battu en trois sets l'Australienne Diane Desfor.

BOXE

Une défaite d'Ungaro

A Pesaro, l'Italo-Lausannois Vincenzo Ungaro a été battu par k.-o. au 6^e round, dans un combat comptant pour le championnat d'Italie des surwelters.

Au cours des premières reprises, le tenant du titre, Luigi Minchillo, qui boxait devant son public, fut souvent en difficulté. Victime de sa trop grande générosité dans l'effort, Ungaro prit des risques inutiles. Au 6^e round, il était cueilli une première fois à la face avant d'être cloué au sol par un uppercut à l'estomac.

Premiers essais à Zell am See Nadig, Epple et Nelson...

Le mauvais temps a eu une influence néfaste sur les premiers essais de la descente féminine de coupe du monde de Zell am See. Plusieurs concurrentes ont renoncé à effectuer la totalité de la piste avec en tête l'Autrichienne Annemarie Moser et les Suissesses Gaby Infan-

ger et Bernadette Zurbriggen. Ainsi, le meilleur temps réalisé par Marie-Thérèse Nadig ne prend-il qu'une valeur relative. Les résultats des premiers essais :

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'34"41; 2. Irène Epple (RFA)

Concours de sélections valaisannes à Bettmeralp

Dimanche, s'est disputé un concours de sélection pour l'équipe valaisanne, sous la forme d'un slalom spécial (deux manches). Les conditions d'enneigement étaient bonnes, mais le brouillard fut un handicap majeur pour la visibilité. Voici les principaux résultats :

Fee, 37"13; 3. Darbellay Catherine, Liddes, 37"13; 4. Morisod Nicole, Zinal, 37"32; 5. Bressoud Nathalie, Vionnaz, 37"36; 6. Dayer Annick, Sion, 41"11.

(2^e manche)

1. Andenmatten Fabiola, Saas-Fee, 37"26; 2. Studer Marielle, Visperterminen, 37"47; 3. Anthamatten Heidi, Saas-Grund, 37"53; 4. Bressoud Nathalie, Vionnaz, 37"88; 5. Heinzmann Pierrette, Visperterminen, 38"07; 6. Granger Marie-Paule, Troistorrens, 38"92; 7. Morisod Nicole, Zinal, 39"55; 8. Heitz Noëlle, Veysonnaz, 40"61.

MESSIEURS (1^{re} manche)

1. Chabloz Marc, Zinal, 33"40; 2. Bottarel Diego, Val-d'Illiez, 34"21; 3. Es-Borrot Francis, Val-d'Illiez, 34"97; 4. Brunner Reingold, Eischoll, 35"16; 5. Schmidhalter Claude-A., Brig, 35"19; 6. Roduit Olivier, Ovornnaz, 35"60; 7. Es-Borrot Jean-Marc, Val-d'Illiez, 35"62; 8. Brutsche Martin, Belalp, 35"71; 9. Zumofen Benedikt, Albinen-Tor, 35"79; 10. Rey Alain, Crans-Montana, 35"89; 11. Bellwald Hanspeter, Naters, 36"02.

(2^e manche)

1. Bottarel Diego, Val-d'Illiez, 35"08; 2. Follonier Dominique, Leukerbad, 35"40; 3. Seiler Jörg, Emen, 35"83; 4. Brutsche Martin, Belalp, 36"31; 5. Zumofen Benedikt, Albinen-Tor, 36"42; 6. Brunner Reinhold, Eischoll, 36"61; 7. Bellwald Hanspeter, Naters, 36"71; 8. Es-Borrot Francis, Val-d'Illiez, 36"72; 9. Théoduloz Benoît, Veysonnaz, 36"95; 10. Rey Alain, Crans-Montana, 36"98.

Participation massive au géant des Mosses

Le slalom géant FIS masculin qui se déroulera le jeudi 20 décembre sur la piste de «Larsaz» aux Mosses, dans le cadre de la semaine des Alpes vaudoises, connaîtra une participation relevée. Grâce aux dernières abondantes chutes de neige, la station vaudoise est à l'abri d'un éventuel renvoi. Plusieurs coureurs tels Paul Frommelt du Liechtenstein et les Suisses Jacques Lüthy, Martial Donnet, Jean-Luc Fournier, Joël Gaspoz, Werner Rhyner, Didier Bonvin ont d'ores et déjà fait parvenir leur inscription.

Avant la coupe Spengler de hockey

L'équipe nationale suisse transformée en sélection grisonne

Après le désistement de huit joueurs, soit Aldo Zenhäusern, Jakob Kölliker, Daniel Widmer, Giovanni Conte et Arnold Lörtscher, tous de Bienne, de Res Meyer de Langnau et d'Andreas Schlagenhaut et Walter Wettenschwiler, de Kloten, la Ligue suisse de hockey sur glace a retenu 22 joueurs pour un camp d'entraînement à Langnau du 19 au 22 décembre avant de disputer la coupe Spengler à Davos du 26 au 31 décembre.

Ainsi l'équipe nationale se voit-elle quasiment transformée en une sélection des Grisons renforcée. En effet, ont été retenus : huit joueurs d'Arosa et trois de Davos en plus de trois éléments de Kloten et Langnau et de quatre de Berne, La Chaux-de-Fonds et Zurich. Le gardien davosien Richard Bucher a été nommé remplaçant.

Le désistement des huit joueurs pour raisons professionnelles et pour blessure sera minutieusement examiné par la Ligue suisse selon le règlement existant. La sélection :

Buts : Edi Grubauer (Langnau), Michel Schläfli (La Chaux-de-Fonds). - **Défense :** Willy Bertschinger (Zurich), Ueli Hofmann (Berne), Ruedi Kramer (Arosa), Claude Soguel (Davos), Réto Sturzenegger (Arosa), Marcel Wick (Kloten), Eric Girard (La Chaux-de-Fonds), Hans Hepp (Davos). - **Attaque :** Urs Bärtschi (Kloten), Jürg Berger (Langnau), Markus Graf (Langnau), Renzo Holzer (Berne), Urs Lautenschlager (Kloten), Guido Lindemann (Arosa), Markus Lindemann (Arosa), Georg Mattli (Arosa), Bernhard Neiningner (Arosa), Lorenzo Schmid (Zurich), Jacques Soguel (Davos), Réto Dekumbis (Arosa).

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Notre entreprise est en plein développement; nous cherchons, pour le début 1980

1 employé de commerce

de langue maternelle allemande

1 régleur professionnel

ayant une formation en mécanique générale

2 ouvriers d'usine

capables de conduire, après une courte formation, des machines de production

3 ouvriers d'usine

pour le département du montage en atelier

2 ouvrières d'usine

2 manutentionnaires

polyvalents

Adressez vos offres ou téléphonez chez



PRODIVAL S.A.
CH - 1916 Saint-Pierre-de-Clages (Suisse)

Tél. 027/86 31 65 36-5246



Crans-Montana

Nous cherchons, pour les fêtes ou pour la saison d'hiver

un commis de cuisine

Tél. 027/41 52 22. 36-3484

Nous cherchons, pour entrée tout de suite ou à convenir

un boulanger ou boulanger-pâtissier

Nous offrons des conditions de travail agréables dans des laboratoires modernes. Semaine de cinq jours. Pas de travail de nuit. Nous mettons à disposition des appartements ou villas modernes.

Les offres sont à adresser à **Cornu S.A., 1411 Champagne.**
Tél. 024/71 15 42. 22-15020

Infirmière assistante

ayant terminé son école, cherche place dans maison pour personnes âgées, références et certificats à disposition.

Denise Oberson
1623 Semsales.
Tél. 029/8 51 20. 17-461915

Boulangerie Gallard
cherche

boulangier

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 46 26. 36-2647

Hôtel Elite à Grächen
cherche, pour la saison d'hiver ou début février 1980

une femme de chambre

(aide au service).

Famille Reynard, 3925 Grächen.
Tél. 028/56 16 12. 36-33822

Usine d'aluminium Martigny
cherche

quelques serruriers

et

quelques mécaniciens

Tél. 026/2 32 04.

BOILLAT



engagerait, tout de suite ou à une date à convenir

serrurier de construction

Nous souhaitons nous attacher les services d'un professionnel qualifié, au bénéfice d'une bonne expérience pratique, apte à exécuter les travaux à partir de dessins.

Les candidats voudront bien adresser leur offre au service du personnel de

Boillat SA Reconvilier Suisse lamiroirs et tréfileries
téléphone (032) 91 31 31

Coiffeur dames

cherche remplacements pour les fêtes.

Tél. 027/58 19 26 heures des repas.
*36-303208

Cherchons

vendeuse

Entrée immédiate.

Langue allemande désirée.

Tél. 027/41 22 75. 36-100810

Cherche

sommelière

et **barmaid**
de 15 h. à la fermeture

Café du Palais, Genève
Tél. 022/29 56 54. 144.216.566

Marriage Dame cinquantaine

lierait amitié avec monsieur libre, bonne présentation, sentimental, sincère, affectueux, pour passer ensemble fêtes de fin d'année et projet d'union. Faire offre sous chiffre 89-44323 à Annonces Suisses S.A., Sion.

radio-télévision suisse romande

Voulez-vous contribuer au développement d'un domaine essentiel à toute activité radiophonique, celui de la documentation et des archives ?

Pour faire face aux besoins grandissants du programme, la direction a décidé de créer un poste de

responsable de la documentation et des archives de la radio

Les activités principales de cette nouvelle fonction engloberont la conduite et l'animation du personnel de ce secteur, la mise en valeur des prestations au programme ainsi que la planification et la réalisation d'une politique d'ensemble.

Nous entendons confier cette mission à une personne dynamique, capable d'animer et de diriger un groupe important de collaborateurs et apte à tirer le meilleur parti des moyens à disposition.

Une culture générale étendue, des connaissances spécifiques du domaine à traiter (théorie, pratique: méthodes, organisation et gestion) et de l'informatique, de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais, ainsi qu'une expérience confirmée dans un secteur analogue, sont à nos yeux autant d'atouts. Il nous paraît également important de souligner que nous attendons de ce(tte) futur(e) collaborateur(trice) un sens développé de l'humain ainsi que le goût et la connaissance du patrimoine culturel.

Un cahier des charges est à disposition des postulants.

Date d'entrée: à convenir.
Lieu de travail: Maison de la radio à Lausanne (Sallaz).

Les candidats(tes) de nationalité suisse voudront bien envoyer leurs offres complètes avec photographie, préférences de salaire et mention du poste au



Service du personnel de la Radio suisse romande
Avenue du Temple 40
1010 Lausanne.

BELZONA MOLECULAR

Pour la distribution sur le marché suisse de nos produits de renommée mondiale intéressant les milieux de l'industrie, du commerce et de l'administration, nous cherchons, pour le canton du Valais, un

agent régional

Nous demandons:

Age souhaité 25 ans
Esprit d'initiative et sens des responsabilités
Bagage technico-commercial
Vendeur de première force
Voiture indispensable.

Nous offrons:

Situation stable et bien rémunérée
Formation constante et approfondie
Soutien efficace dans le cadre d'une organisation jeune et dynamique
27 ans de réputation en Europe et aux USA.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres manuscrites, curriculum vitae et copie de certificats à:

MEGAPOL S.A.
Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne.

Discrétion assurée. 22-52560

Vendeuse remplaçante

est demandée pour 2 demi-journées par semaine, dans bazar à Sion.

Si possible, connaissance des langues.

Tél. 027/22 83 48
027/38 34 09.

36-33844

Je cherche

un jardinier-paysagiste

ayant quelques années de pratique.

Place stable. Salaire intéressant pour personne compétente.

J.-F. Moulin, Sion.
Tél. 027/22 12 94
027/86 32 68.

36-4935

SCHULTHESS

Fabrique d'automates de lavage et machines de buanderie cherche, pour la région du Haut-Valais, avec entrée immédiate ou à convenir

un monteur de service

Nous exigeons un certificat d'apprentissage de mécanicien-électricien et, si possible, de l'expérience dans le service de dépannage. Langues allemande et française indispensables. Domicile entre **Sierre et Brigue**.

Voiture privée souhaitée mais, en cas d'impossibilité, mise à disposition d'une voiture de service.

Ce poste stable et intéressant requiert une personne de toute confiance voulant se créer une situation bien rétribuée dans une maison à l'avant-garde du progrès.

Si vous pensez être celui que nous cherchons, veuillez nous faire parvenir votre offre manuscrite avec curriculum vitae détaillé à **AD. SCHULTHESS & C* S.A., avenue de Provence 12, 1007 Lausanne.**

22-1206

Hôpital régional de Sion

cherche

une employée

pour la cafétéria et le libre service

et un

aide de cuisine (homme)

S'adresser immédiatement au 027/21 11 71 (int. 2121).



Echafaudages Ardag

1908 Riddes (VS)
Tél. 027/86 34 09

Quel employé de commerce

ayant une bonne formation commerciale (si possible dans la construction), consciencieux, méthodique, sachant travailler de manière rapide et indépendante, connaissance de l'allemand, aimerait occuper le poste qui deviendra libre en janvier 1980 au sein de notre administration ?

Nous offrons situation stable et bien rémunérée à personne compétente.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae à notre adresse ci-dessus. 36-47

À LA POINTE DE L'INFORMATION

Décolletage S.A. Saint-Maurice
1890 Saint-Maurice

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

une secrétaire de direction

ayant quelques années de pratique.

La candidate devra être apte à rédiger en français - anglais et, si possible, en allemand; d'excellentes connaissances de la sténographie (français) et dactylographie sont indispensables.

Très bon salaire.
Place stable.
Avantages sociaux.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et copie de certificats au bureau de l'usine ou téléphoner au 025/65 27 73, interne 13, pour prendre rendez-vous.

36-2006

FOOTBALL A L'ÉTRANGER

ITALIE

Première défaite de l'Inter

L'Internazionale de Milan, leader du championnat d'Italie, a subi sa première défaite de la saison, au stade olympique de Rome, devant l'AS Roma, victorieuse par 1-0 sur un penalty transformé par Di Bartolomei à la 61^e minute. Après s'être

montrés les plus dangereux en première mi-temps par Conti et Pruzzo en particulier, les Romains connurent quelques difficultés par la suite. Ils parvinrent néanmoins à ouvrir le score sur un penalty dont ils bénéficièrent sur l'une de leurs rares

contre-attaques. Dès ce moment, la rencontre sombra dans la médiocrité, les Milanais, de plus en plus nerveux, ne parvenant pas à venir à bout d'un adversaire regroupé en défense qui utilisait toutes les astuces pour gagner du temps.

Personne n'a cependant réussi à profiter vraiment de cet échec de l'Inter, et surtout pas l'AC Milan qui, à San Siro, a concédé le match nul (0-0) à Catanzaro, l'un des candidats à la relégation. Les Milanais ont largement dominé mais les onze adversaires regroupés dans leur camp de défense constituèrent pour eux un problème insoluble.

Cette 13^e journée n'a pas été plus favorable à la Juventus, battue (0-1) à Perugia. C'est Paolo Rossi qui a marqué le seul but de la rencontre, à la 19^e minute. Il se retrouve ainsi en tête du classement des buteurs avec dix réussites. Défaite aussi pour Cagliari, sur un but de Blodini (55^e minute) à Ascoli.

Parmi les premiers du classement, seul en définitive l'AC Torino a sauvé l'honneur en battant Pescara, au Stadio Comunale, par 1-0, grâce à une réussite de Graziani.

Dans le bas du classement, il faut noter le réveil de la Fiorentina, qui a battu Avellino par 3-0. Les Florentins ont bénéficié de deux pénalités, tous deux transformés par Antognoni (25^e et 51^e). La marque a été complétée par Guerrini (64^e).

CLASSEMENT

1. Inter	13	7	5	1	18	-	7	19
2. Milan	13	6	5	2	12	-	6	17
3. Torino	13	5	5	3	11	-	6	15
4. Cagliari	13	4	7	2	9	-	7	15
5. Perugia	13	3	8	2	13	-	11	14
6. Juventus	13	6	2	5	13	-	12	14
7. Bologna	13	5	3	5	14	-	12	13
8. Lazio	13	3	7	3	11	-	9	13
9. Napoli	13	4	5	4	8	-	6	13
10. Avellino	13	3	7	3	5	-	8	13
11. Roma	13	4	5	4	13	-	17	13
12. Ascoli	13	3	6	4	8	-	11	12
13. Fiorentina	13	3	4	6	13	-	13	10
14. Udinese	13	1	8	4	7	-	11	10
15. Catanzaro	13	1	8	4	8	-	15	10
16. Pescara	13	1	5	7	6	-	18	7



Dimanche 16 décembre 1979. Stade olympique de Rome. 61^e minute. Penalty. Di Bartolomei s'élanche et bat le portier de l'Inter. Une action presque historique puisqu'elle signifie la première défaite du club milanais dans ce championnat. (Bélino UPI)

ANGLETERRE

Liverpool et Manchester : cinq points d'avance

Le FC Liverpool, tenant du titre, et Manchester United, toujours à égalité de points à la première place du classement (Liverpool compte un match en moins) totalisent désormais cinq longueurs d'avance sur leurs poursuivants en championnat d'Angleterre de première division. Tous deux ont passé victorieusement le cap de la 20^e journée. Liverpool, devant son public (43 000 spectateurs) n'a laissé aucune chance à Crystal Palace, quatrième du classement, qui a encaissé un sec 3-0 à Anfield Road. Case et Dalglish ont marqué peu avant le repos et McDermott a fait la décision dès la reprise.

A Coventry, l'Ecossois Gordon McQueen a fêté sa rentrée (une blessure l'avait tenu éloigné des terrains pendant plus d'un mois) en ouvrant le score à la 58^e minute pour Manchester United. Douze minutes plus tard, c'est un autre Ecossois, Macari, qui permit aux visiteurs de mener par 2-0. Ce n'est qu'en fin de partie que Coventry réussit à sauver l'honneur. S'il fut difficilement acquis, ce succès de Manchester United est mérité et il confirme que cette équipe est bien la seule actuellement capable de rivaliser avec Liverpool.

Arsenal à une nouvelle fois déçu. Il a dû se contenter du match nul contre West Brom-

wich, un adversaire qui n'avait plus gagné depuis plus d'un mois. Tout s'est joué en première mi-temps. Deux buts de Robson et de Treweek pour West Bromwich ont été compensés par Nelson et Stapleton. Le score de 2-2 enregistré au repos ne devait plus être modifié par la suite.

Au classement, Nottingham Forest, le tenant de la coupe d'Europe, occupe maintenant la dixième place. Mais il compte un match de moins. Il n'a en effet pu jouer samedi car la pelouse de Nottingham était complètement détrempée.

LE CLASSEMENT

1. Liverpool	19	11	6	2	42	-	13	28
2. Manch.-U.	20	11	6	3	30	-	14	28
3. Arsenal	20	7	9	4	25	-	15	23
4. Crystal P.	20	7	9	4	24	-	19	23
5. Wolverh.	19	9	4	6	25	-	22	22
6. Norwich	20	8	6	6	31	-	27	22
7. Aston V.	19	6	9	4	20	-	19	21
8. Southam.	20	9	3	8	33	-	28	21
9. Tottenham	20	8	5	7	27	-	31	21
10. Not. For.	19	8	4	7	28	-	24	20
11. Coventry	20	9	2	9	33	-	35	20
12. Leeds U.	20	6	8	6	22	-	25	20
13. Middles.	19	7	5	7	16	-	16	19
14. Manch. C.	20	8	3	9	21	-	29	19
15. West. Br.	20	5	8	7	28	-	26	18
16. Everton	20	5	8	7	25	-	26	18
17. Ipswich	20	8	2	10	22	-	26	18
18. Stoke	20	6	6	8	25	-	30	18
19. Bristol C.	20	5	7	8	17	-	24	17
20. Derby C.	20	6	3	11	19	-	28	15
21. Brighton	19	4	5	10	19	-	32	13
22. Bolton	20	1	8	11	14	-	34	10

FRANCE

Les Monégasques passeront de bonnes fêtes...

En remportant par 2-1 aux dépens du FC Nantes le match au sommet de la 21^e journée du championnat de France, Monaco s'est assuré de passer une bonne trêve de fin d'année. Les Monégasques ont en effet ainsi pris leurs distances avec l'un de leurs plus dangereux rivaux et ils ont relégué les Nantais à quatre longueurs. Devant 6500 spectateurs, dans la principauté, Monaco ouvrait d'emblée la marque par Bossis (7^e minute). Mais Nantes retrouvait l'espoir lorsque Baronchelli égalisait à deux minutes de la fin. Hélas pour les hommes de Jean Vincent, une minute plus tard le capitaine Jean Petit portait le coup de grâce.

Par cette défaite, Nantes a perdu sa deuxième place au profit de Saint-Etienne. A Geoffroy-Guichard, devant plus de 20000 spectateurs, les Stéphanois l'ont facilement emporté aux dépens de l'Olympique Marseille (3-1). Zimako, Rep et Larios ont traduit la supériorité forcenée tandis que Six ne pouvait que sauver l'honneur pour une équipe phocéenne qui s'enfoncé de plus

en plus dans les profondeurs du classement.

Paris Saint-Germain est en train de reconquérir le public de la capitale. Ils étaient près de 30000 ce week-end pour assister à la victoire des Parisiens sur Sochaux (3-1). Ce succès a pourtant été long à se dessiner, à la suite de l'ouverture du score par Sochaux à la 11^e minute. Mais Renault et Bathenay, sur deux coups-francs, renversaient la situation en cinq minutes, avant que Boubacar n'assure définitivement la victoire de ses coéquipiers à deux minutes de la fin. Les Parisiens se retrouvent ainsi à la cinquième place, mais trois points les séparent encore du quatrième, Sochaux précède.

Strasbourg, grâce à un petit but de l'ex-Neuchâtelois Decastel, a pu prendre la mesure de Bastia et maintenir sa position. A relever également les victoires à l'extérieur de Bordeaux (à Valenciennes), de Nice (à Angers) et de Metz (à Nancy), de même que les matches nuls de Laval à Brest et de Lyon à Lens.

CLASSEMENT

1. Monaco	21	15	3	3	41	-	18	33
2. Saint-Etienne	21	12	6	3	45	-	28	30
3. Nantes	21	12	5	4	42	-	19	29
4. Sochaux	21	12	3	6	43	-	25	27
5. St-Germain	21	9	6	6	31	-	26	24
6. Strasbourg	21	10	4	7	31	-	29	24
7. Nîmes	21	9	5	7	29	-	23	23
8. Lens	21	8	6	7	27	-	20	22
9. Valenciennes	21	8	5	8	21	-	20	21
10. Laval	20	8	4	8	34	-	38	20
11. Nice	20	9	2	9	34	-	37	20
12. Lille	21	6	8	7	33	-	32	20
13. Angers	21	7	5	9	28	-	31	19
14. Bordeaux	20	7	4	9	34	-	29	18
15. Metz	21	6	6	9	22	-	31	18
16. Nancy	20	7	2	11	31	-	35	16
17. Bastia	21	7	2	12	19	-	26	16
18. Nyon	21	5	6	10	27	-	39	16
19. Marseille	21	5	2	14	23	-	43	12
20. Brest	21	1	6	14	15	-	43	8

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 50 des 15 et 16 décembre 1979 :
 51 gag. avec 5 N^o Fr. 784,50
 2 572 gag. avec 4 N^o Fr. 12,10
 34 682 gag. avec 3 N^o Fr. 1,55
 Le maximum de 6 numéros ainsi que 5 numéros avec le numéro complémentaire n'ont pas été réussis.
 Le jackpot totalise Fr. 99 469,20.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 50 des 15 et 16 décembre 1979 :
 8 gag. avec 13 p. Fr. 5086,70
 218 gag. avec 12 p. Fr. 186,65
 1975 gag. avec 11 p. Fr. 20,60
 10 770 gag. avec 10 p. Fr. 3,75

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion

(centrale) tél. 23 30 51
 Jean-Pierre Bühler
 Téléphone privé 027/22 39 02
 Jacques Mariéthoz
 Téléphone privé 027/22 95 85
 Gérard Joris
 Téléphone privé 027/31 19 28

ALLEMAGNE

Bayern Munich, champion d'automne

Pour la cinquième fois, Bayern Munich a enlevé, en Bundesliga allemande, le titre honorifique de champion d'automne. Un match nul à Brunswick contre la «lanterne rouge» a suffi aux Bavarois pour passer devant le SV Hambourg, battu à Gelsenkirchen par Schalke (0-1) sur un penalty controversé. Depuis le premier championnat de la Bundesliga, en 1963, le champion d'automne, à trois exceptions près, a toujours été champion d'Allemagne par la suite.

Bayern a concédé un point à Brunswick après une série de sept victoires consécutives. Son but égalisateur a été marqué par Janzon après une heure de jeu. Le SV Hamburg s'est pour sa part incliné à Gelsenkirchen devant 50000 spectateurs. Le penalty qui a permis à Schalke de faire la décision a été commis par Keegan à la 70^e minute. Il fut transformé par Russmann.

Les Hambourgeois venaient de disputer huit matches sans connaître la défaite. Comme l'an dernier, ils se retrouvent à la deuxième place après dix-sept matches.

Derrière Bayern Munich et le SV Hambourg, Borussia Dortmund et le FC Cologne sont à égalité à la troisième place avec 22 points. Ancien leader, Borussia Dortmund a écrasé (6-2) le FC Kaiserslautern, le champion d'automne de la saison dernière. Manfred Burgmüller, leader du classement des buteurs, a marqué deux fois. Geyer, en portant la marque à 4-1, a ainsi le 16000^e but marqué depuis la création de la Bundesliga.

Le FC Cologne a poursuivi sa remontée en allant gagner par 3-1 à Uerdingen. Le Britannique Tony Woodcock a pris une part prépondérante dans ce succès. Il a «offert» deux buts à Dieter Müller. Le troisième fut marqué

par le Japonais Okudera.

Le VfB Stuttgart, vainqueur mercredi de Grasshopper par 3-0, s'est cette fois imposé par 5-0 aux dépens de Hertha Berlin. Quatre des cinq buts ont été marqués au cours des dix-huit dernières minutes de jeu (Volkert avait auparavant ouvert le score sur penalty).

CLASSEMENT

1. Bayern Mün.	17	10	4	3	36	-	17	24
2. Hamburger SV	17	9	5	3	35	-	16	23
3. Borussia Dort.	17	10	2	5	37	-	26	22
4. Köln	17	9	4	4	37	-	26	22
5. Eintr. Frankfurt	17	10	0	7	34	-	21	20
6. Schalke 04	17	7	6	4	24	-	16	20
7. Stuttgart	17	8	3	6	33	-	26	19
8. Mönchenglad.	17	6	7	4	28	-	26	19
9. Bayer Leverk.	17	5	6	6	21	-	30	16
10. Kaiserslautern	17	6	3	8	29	-	28	15
11. Bayer Uerding.	17	6	3	8	21	-	29	15
12. Werder Bremen	17	6	3	8	23	-	35	15
13. Bochum	17	5	4	8	17	-	21	14
14. Fort. Düsseldorf	17	5	4	8	30	-	37	14
15. München 1860	17	4	5	8	17	-	27	13
16. Duisburg	17	5	3	9	19	-	31	13
17. Eintr. Braun.	17	3	5	9	17	-	29	11
18. Hertha Berlin	17	3	5	9	16	-	33	11

Le SCI de Paris couronne Snoek

Le cavalier allemand Henrik Snoek a été couronné meilleur concurrent du CSI de Paris à l'issue de la dernière soirée du concours de la porte de Versailles qui a pourtant vu deux victoires françaises.

Le jeune «espoir» Jean-Marc Nicolas a remporté, avec «Seaman», la 9^e épreuve à l'issue d'un barrage qui l'opposait à quatre cavaliers, parmi lesquels le champion olympique de Rome et double champion du monde l'Italien Raimondo D'Inzeo.

L'autre victoire française est celle de Michel Robert dans l'ultime épreuve du CSI de Paris, le prix des vainqueurs - championnat de Paris - qui s'est disputé sous la forme d'une finale tournante: quatre cavaliers (Michel Robert, l'Allemand Henrik Snoek, le Suisse Thomas Fuchs et l'Irlandais Paul Daragh) ont effectué quatre parcours successifs sur chacun des quatre chevaux présentés.

● **HALTÉROPHILIE.** - Un nouveau record du monde d'haltérophilie (cat. 82,5 kg) a été battu à l'arraché par le Bulgare Blagoi Blagoev avec 176 kg, a annoncé l'agence BTA. Le Bulgare Blagoev a amélioré de 500 grammes le record du monde qui appartenait jusqu'ici au Soviétique Yourik Vardanian.

● **AUTOMOBILISME.** - Jones conducteur de l'année. - L'Australien Alan Jones a été élu «conducteur de l'année» par l'Association des spécialistes automobiles britanniques, au cours de leur banquet annuel, à Londres. Jones, qui conduit une Williams, a été choisi pour ses exploits cette saison en formule 1.

● **GOLF.** - Cali, open de Colombie, classement final: 1. Sam Torrance (GB) 273. 2. Ray Carrasco (EU) 276. 3. Lee Trevino (EU) 279. 4. Bernard Langer (RFA) 280. 5. Angel Gallardo (Esp), Georges Burns (EU) et Eduardo Martinez (Col) 282.

Koch et Drogan: sportifs de l'année en RDA

L'athlète est-allemande Marita Koch, détentrice des records du monde du 200 (21"71) et du 400 m (48"60) et le coureur cycliste Bernd Drogan, médaille d'or mondial par équipe et médaille de bronze individuel aux championnats du monde, ont été élus meilleurs sportifs de l'année en RDA. Ils ont été plébiscités par un sondage entrepris par «Junge Welt», organe des jeunes communistes.

Par équipes, la sélection cycliste ayant remporté le titre mondial des amateurs sur 100 km à Valkenbourg, aux Pays-Bas (Bernd Drogan, Hans-Joachim Hartnick, Andreas Petermann, Falk Boden) est arrivée en tête devant l'équipe féminine d'athlétisme engagée dans les coupes du monde et d'Europe et le onze national de football.

C'est la seconde fois de suite que Marita Koch, 22 ans, étudiante en médecine à Rostock, 1 m 71 pour 60 kg, est désignée. Elle est arrivée nettement en tête avec 231 761 voix devant Rosemarie Ackermann, ex-détentrice du record du monde du saut en hauteur (2 m) et Ruth Fuchs, recordwoman mondiale du lancer du javelot avec 69 m 52.



Une telle bière ne se savoure qu'en période de fête. Et la prochaine est encore loin. **Bière de fête 1876.** De l'année de fondation de Felschlösschen. Originale, unique. Brassée spécialement à l'intention des amis de Felschlösschen, selon une recette qui date de l'année de fondation, 1876. Au prix de la bière normale. A la vôtre!



FELD SCHLÖSSCHEN

DENNER

valable de 18.12.79

économie garantie!

Pour le dessert de fête - préparé rapidement avec nos conserves de fruits!



- Abricots de Grèce** 500 g* ~~1.95~~ **1.65** (100g-33)
 - moitié de pêches de la Californie** 520 g* ~~1.75~~ **1.45** (100g-28)
 - Cocktail de fruits de la Californie** 548 g* ~~2.10~~ **1.75** (100g-32)
 - Ananas Hawaii** 10 tranches 358 g* ~~1.30~~ **1.-** (100g-28)
- * Poids égoutté

Floralp crème à fouetter UP
le contenu fermé reste irréprochable pendant plusieurs semaines sans réfrigération



TETRA PAK
1/4 litre ~~2.45~~ **1.95**

de nos caves



Federico Paternina Rioja Gran Reserva 1968

Mise en bouteille dans la région de production

plein et bien charpenté

73 cl ~~6.95~~ **5.45**

Coques de meringues



100 g ~~1.65~~ **1.20**

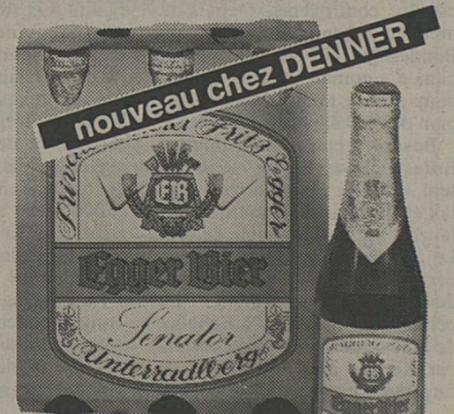


Purée de marrons
225 g ~~1.95~~ **1.95** (100g -87)



Kambly Cocktail
mélange surfin de pâtisserie apéritif 200 g ~~3.90~~ **3.20**

ecoma Serviettes Dinner
en pure ouate de cellulose
3 couches
5 couleurs différentes
41 x 41 cm
50 pièces ~~2.50~~ **1.95**



une bière de qualité d'Autriche
6 x 3,3 dl ~~3.90~~ **2.90** (1 dl -20)



Parfait Grand Marnier

5 dl **4.95**

Tourte au nougat

1,5 dl **8.90**

Tourte Forêt-Noire

1,5 dl **8.90**

AVGF: un cinquantenaire fêté dignement à Sion En route pour le centenaire...



A gauche: tous les membres du comité du 50^e anniversaire réunis.

Ci-dessus: M. Charles Wirz, fondateur et président d'honneur s'adresse aux invités.

En toute simplicité mais très sympathique!

Après un apéritif servi dans la salle des Pas perdus, tous les invités se retrouvèrent dans la grande salle de la Matze où se déroula la partie officielle du cinquantenaire. Il faut dire que ces dames avaient merveilleusement fait les choses. Plus de 250 personnes prirent part à ce jubilé, empreint de simplicité, de poésie et d'amitié. Tout commença par la charmante et talentueuse présentatrice Marie-Odile Luyet, qui s'acquitta de cette tâche à la perfection. Au cours du repas, une partie oratoire s'imposait. Après avoir entendu avec plaisir l'excellent ensemble de la «Guinguette», c'est Roland Gay-Crosier, président du comité d'organisation du 50^e, qui s'adressa aux invités. Il rappela les nombreuses manifestations qui marquèrent ce jubilé et présenta tous les membres du comité. Les vœux des autorités furent apportés par M. Georges Roten, président du Grand Conseil. Ce fut ensuite le tour des membres d'honneur de l'association, ainsi que M. Charles Wirz, fondateur et président d'honneur, de venir apporter leurs vœux à la jubilaire. Après un intermède musical, la présidente centrale suisse, M^{me} Verena Scheller apporta ses vœux, ainsi que les associations sœurs de Vaud et Genève, avant que M^{me} Gilberte Gianadda, présidente mette un terme à la partie officielle des festivités. Un orchestre de Naters conduisit le bal jusque fort tôt le matin, pour le grand plaisir des invités. Le 50^e est maintenant du passé, regardons vers l'avenir et en route pour le centenaire! Peb

DANS la grande salle de la Matze, fleurie, accueillante, aux couleurs chatoyantes, s'est tenue à Sion, en présence de 250 personnes, l'assemblée cantonale de l'Association valaisanne de gymnastique féminine sous la présidence dynamique et souriante de M^{me} Gilberte Gianadda, entourée de tout son comité.

De très nombreuses personnalités ont honoré cette assemblée dont en particulier les autorités civiles et religieuses avec MM. Georges Roten, président du Grand Conseil, Bernard Comby, conseiller d'Etat, M^{me} Françoise Vannay, conseiller national, Cilette Creton, député, MM. Louis Maurer, conseiller communal et le curé Charbonnet, les représentants des différents services de l'Etat, MM. Bonvin, Juillard, Curdy, Eyer, les membres d'honneur au complet avec à leur tête leur président M. Charles Wirz ainsi que les autorités gymniques emmenées par M^{me} Verena Scheller, présidente centrale de l'ASGF et M. Urs Lehmann, chef technique, M^{me} Danièle Duchoud de la CPP-ASGF, les présidentes des associations genevoise et vaudoise, M^{me} Lutz et Mäder, MM. Cyrano Vouillamoz et Michel Luyet de l'ACVG ainsi que les représentants des différentes associations sportives du Valais.

M^{me} Gilberte Gianadda, Martigny, présidente, Doris Balet, Champlan, Janine Nickel, Vernayaz, toutes anciennes et de M^{me} Mireille Costa, Sion-Culture, Marianne Grandjean, Sion-Fémina, Claudine Hugon, Martigny-Aurore, Vreni Meier, Leuk-Susten, Marie-Angèle Michellod Chamoson, et Josiane Papilloud, Saint-Maurice, toutes nouvelles, le nombre des membres ayant été porté de 7 à 9 pour la prochaine législature.

● A la commission technique, avec le départ de la chef technique Béatrice Roh, M^{me} Marie-Angèle Michellod de Chamoson, nouvelle, a été appelée au titre de chef technique assistée des anciennes, Eveline Byland, Saint-Maurice, Raymonde Comte, Martigny, Hélène Supersaxo, Saas-Fee, Edith Amherd, Glis, Gaby Morard, Sion et Bénita Truffer, Saint-Nicolas.

● La commission des pupillettes reste présidée par Hélène Supersaxo, Saas-Fee, avec Jean Bonvin, Saint-Maurice, Edith Eggel, Sion, Ghislaine Roux, Grimisaut, tous anciens et Béatrice Roh, Aven/Erde, nouvelle.

L'assemblée des délégués 1980 se déroulera à Leuk-Susten alors que les rencontres sportives 1981 attendent toujours une candidature, celles de 1980 ayant lieu à Martigny par Martigny-Aurore, sous la présidence de Raphy Martinetti.

Remise des brevets

55 brevets ont été remis, meilleure preuve de la vitalité de la gymnastique féminine.

Sous-monitrices pupillettes. - Aymon Nadia, Aent; Fardel Gilberte, Aent; Crittin Dolorès, Chamoson; Michellod Claudine, Chamoson; Udry Joëlle, Conthey; Luisier Carmen, Fully; Roduit Danièle, Fully; Roux Nicole, Grimisaut; Puipe Gladys, Saint-Maurice; Giroud Monique, Salvan; Fauchère Corinne, Sion-Fémina; Maret Katia, Sion-Fémina.

Monitrices 1 pupillettes. - Evéquois Joëlle, Conthey; Germanier Carole, Conthey; Torrent Sylviane, Conthey; Keller Sophie, Martigny-Aurore; Germanier Frédérique, Pont-de-la-Morge; Maye Patricia, Pont-de-la-Morge.

Monitrices 1 dames. - Antonin Marie-Jo, Chalais; Bürki Doris, Visp; Früh Lisa, Visp; Schröter Eliane, Sion-Culture physique.

Monitrice 2 dames. - Amherd Edith, Brig.

Sous-monitrices actives avec J+S 1 ou 2. - Blanchet Emmanuelle, Leytron; Carrupt Gislaïne, Chamoson; Debons Marie-Claude, Savièse; Fontannaz Sylvie, Conthey; Hildbrand Fernanda, Gampel; Imstepf Vreni, Brig; Keller Sophie, Martigny-Aurore; Michellod Corinne, Leytron; Trinchèri Marilyn, Conthey; Udriot Danièle, Saint-Maurice; Udry Joëlle, Conthey.

Brevet de monitrice 2 mère et enfant. Marie-Simon Jollien, Savièse.

Monitrice 1 actives avec J+S 2. - Blanchet Emmanuelle, Leytron; Carrupt Gislaïne, Chamoson; Michellod Corinne, Leytron.

Sous-monitrices dames. - Bertholjotti Cécile, Stalden; Bussien Michèle, Monthey; Dellenbach Astrid, Naters; De Paola Alba, Sion-Fémina; Dirac Josette, Massongex; Grand Caroline, Leuk-Susten; Gsponer Ruth, Stalden; Ingignoli Maryvonne, Monthey; Locher Helen, Grächen; Mazzotti Ely, Visp; Meichtry Esther, Niedergampel; Morard Antoinette, Sion-Culture physique; Morend André, Vernayaz; Revaz Liliane, Vernayaz; Salva Louisa, Sion-Fémina; Schädler Ruth, Visp; Zenhäuser Marie-Louise, Unterbach.

Distinctions

10 ans de monariat: Eveline Byland, Saint-Maurice, Yvette Bourgeois, Riddes, Edith Amherd, Brigue, Arlette Borsay, Sion-Culture.

Mérite AVGF: M. Alwin Meichtry, président du CO des Journées valaisannes de gymnastique fémi-

nine de Leuk-Susten et M. Jean-Pierre Bähler, rédacteur sportif au *Nouveliste* et *Feuille d'Avis du Valais* pour le soutien inconditionnel aux manifestations du cinquantenaire.

Membre d'honneur: M^{me} Béatrice Roh ancienne chef technique, ancienne membre du comité cantonal pour toute sa collaboration et son travail inlassable au sein de ces deux comités.

Récompenses

Plusieurs collaboratrices, Françoise Comte, Martigny, Rose-Marie Rey, Vétroz, Danièle Duchoud, Monthey, Eveline Byland, Saint-Maurice, ainsi que les membres du CC démissionnaires, Hanny Volken, Huguette Nendaz et Marie-Odile Luyet ont été récompensées et fleuries.

Des félicitations

Au cours des quatre heures d'horloge d'une assemblée déroulée dans une ambiance sympathique, le conseiller d'Etat Bernard Comby s'est fait un plaisir d'apporter le salut du gouvernement tout en relevant la camaraderie, l'amitié et la sportivité qui étaient cultivées dans le cadre de la gymnastique et M. Cyrano Vouillamoz celui de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, les deux félicitant l'AVGF pour ses 50 ans.

Puis les délégués, invités et autorisés se sont retrouvés dans le hall d'entrée pour l'apéritif offert par la municipalité de Sion, avant de se retrouver à nouveau dans la même salle pour le banquet et les cérémonies du cinquantenaire.

Assemblée vivante, assemblée riche, assemblée prouvant la jeunesse de l'AVGF et ce, tout à l'honneur des membres dirigeants. gc

TIR A L'ARC

Le comité de la CAT réélu

Au cours de son assemblée annuelle, la compagnie des archers de la Tour à réélu à l'unanimité son ancien comité composé de Claude Naef (président), Pierre Lorenz (caissier) et Claudine Naef (secrétaire). Elle a également procédé à la nomination de son entraîneur pour 1980 en la personne de M. Christian Hadorn. Les juniors Pascal Kittel et Dominique Haefliger ainsi que Danielle Straumann ont par ailleurs été félicités pour leurs excellents résultats obtenus dans le courant de l'année.



REDACTION SPORTIVE 1950 Sion

(centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02

Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85

Gérard Joris
Téléphone privé 027/31 19 28

BOXE

Pas de nouvelle catégorie pour l'EBV

La commission exécutive (ACAB) de l'Union européenne de boxe (EBU) s'est réunie à Genève, sous la présidence de M. Leclerc (Fr). A cette occasion, l'ACAB a renoncé à reconnaître une nouvelle catégorie, celle des poids lourds-légers, comme cela se fait désormais au plan mondial par le World Boxing Council (WBC). Le verdict «bizarre» du récent premier championnat du monde de cette catégorie, entre le Yougoslave Parlov et l'Américain Camel - le combat s'était terminé sur un match nul alors que le titre était vacant - ainsi que l'insigne faiblesse du spectacle présenté à Split, n'ont pas été sans influencer cette décision.

Par ailleurs, l'ACAB a également évoqué le cas Rocky Mattioli, lequel avait perdu son titre de champion du monde des poids surwelters à la suite d'une blessure (fracture du poignet), en mars dernier à Monaco, face au Britannique Maurice Hope.

Sur un autre plan, l'ACAB a évoqué une étude de médecins britanniques tendant à prouver que les combats sont plus dangereux lorsqu'ils sont disputés en douze reprises (c'est le cas actuellement pour les championnats d'Europe) qu'en quinze rounds. La commission exécutive n'a pas voulu trancher mais a chargé sa commission médicale de se pencher sur ce problème, qui sera réexaminé en mai prochain, à Bruxelles, lors de l'assemblée générale de l'EBU. Enfin, l'ACAB a procédé à la traditionnelle mise à jour de la situation dans les diverses catégories. Voici cette situation:

Mouche. - Champion: Charlie Magri (GB). L'envoi des candidatures pour les challengers expirera le 15 janvier 1980.

Coq. - Champion: Juan-Francisco Rodriguez (Esp). Challenger officiel: John Owen (GB). La date limite des enchères est fixée au 7 janvier 1980.

Plume. - Champion: Roberto Castanon (Esp). Challenger officiel: Pat Dowdell (GB). Le terme pour la négociation privée expirera le 15 février 1980. Dans l'entretemps, Castanon a obtenu l'autorisation de mettre volontairement son titre en jeu contre l'Italien Salvatore Meluzzo, le 20 décembre prochain à Leon, mais il semble que ce combat ne pourra pas avoir lieu dans les délais. L'EBU a donné un délai de quarante-huit heures pour une réponse ferme.

Super-plume. - Champion Rodolfo Sanchez Lopez (Esp). Challenger officiel: Salvatore Liscapade (It). Le terme pour la négociation privée expirera le 15 février 1980. Dans l'entretemps, la Fédération espagnole a demandé l'autorisation pour une défense volontaire de Sanchez Lopez contre son compatriote Carlos Hernandez Fraile, le 21 décembre à Valladolid. Mais là aussi il semble qu'il y ait des difficultés et une réponse est attendue dans les quarante-huit heures.

Légers. - Champion: Charlie Nash (GB). Challenger officiel: Francisco Leon Villalpando (Esp). Aucun contrat n'étant parvenu, les enchères sont ouvertes jusqu'au 7 janvier 1980.

Surlégers. - Champion: Jo Kimpuani (Fr). Challenger officiel: Pedro Fernandez Castillejos (Esp). Le match aura lieu le 6 janvier 1980 à Bilbao.

Welters. - Champion: Jorgen Hansen (Dan). Challenger officiel: Alois Carmeliet (Be). Le match aura lieu le 7 février 1980 à Randers.

Surwelters. - Champion: Marjan Benes (Aut). Challenger officiel: Damiano Lassandro (It). Le match aura lieu le 16 janvier 1980 à Pesaro.

Moyens. - Le titre est vacant à la suite de la renonciation d'Alan Minter (GB). Les deux prétendants sont Gratien Tonna (Fr) et Kevin Finnegan (GB), qui s'affronteront le 17 janvier 1980 à Paris.

Mi-lourds. - Champion: Rudi Koopmans (Ho). Le terme pour la présentation des défis expirera le 21 décembre prochain. Dans l'entretemps, Koopmans est autorisé à mettre volontairement son titre en jeu contre l'Italien Ennio Cometti, le 28 janvier 1980 à Rotterdam.

Lourds. - Champion: Lorenzo Zanon (It). Challenger officiel: John Gardner (GB). Le match aura lieu le 6 février 1980 à Milan.

HANDBALL

Hiérarchie respectée...

A une journée de la fin du premier tour de la ligue nationale, A nous constatons déjà que la hiérarchie est une nouvelle fois respectée.

En effet, en tête du classement, le trou est déjà créé avec BSV Berne, Grasshopper, St.Otmar et Zofingue. Les Eclairiers du Winterthur classés 5^e accusent déjà un retard de quatre points sur Zofingue qui est 4^e. Cette situation ne nous surprend pas et correspond déjà aux positions du championnat de la saison dernière.

Résultats

Yellow-BSV Berne 12-15, Yellow-Suhr 14-15, BSV Berne-Amicitia 16-15, Zofingue-Frauenfeld 26-16, Eclairiers de Wint.-ATV Bâle 21-17, Grasshopper-St. Otmar 23-17.

Classement

1. BSV Berne 8-15; 2. Grasshopper 7-12; 3. St. Otmar 8-12; 4. Zofingue 11; 5. Ecl. Wint. 7; 6. Amicitia 5; 7. Yellow 5; 8. Suhr 5; 9. ATV Râle 7-4; 10. Frauenfeld 8-2.

LNB. - Très importante victoire de Viège

Après avoir créé une très grande surprise en battant Liestal 20 à 18, Viège se distingue encore en s'imposant face à Möhlin sur le résultat de 11 à 9. Si nous précisons que cette victoire a été acquise chez l'ad, nous pouvons mesurer d'autant plus le succès obtenu par les Valaisans qui peuvent déjà entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité. En effet, déjà six points, Viège quitte la zone dangereuse.

Autres résultats

RTV Bâle-Gyms Bienne 23-21, GG Berne-Soleure 25-15, Aarbourg-Akademinsk 18-24, Längasse-Liestal 18-16.

Classement

1. RTV Bâle 8-16; 2. Gyms Bienne 13; 3. GG Berne 8; 4. Liestal 8; 5. Längasse 8; 6. Akademinsk 8; 7. Aarbourg 7; 8. Viège 6; 9. Möhlin 3; 10. Soleure 3.

Première ligue. - En première ligue, le premier tour est maintenant terminé. Aucune surprise avec la première place remportée par Wacker Thoune et le mauvais classement des équipes romandes.

En effet, le trou est déjà créé dans ce groupe et la relégation va très certainement concerner une équipe romande.

Classement

1. Wacker Thoune 9-17; 2. Bodeli Unterseen 14; 3. Steffisbourg 13; 4. BSV Berne II 12; 5. Crissier 8; 6. Lausanne-Ville 7; 7. Lausanne-Bourgeoise 6; 8. Servette 5; 9. US Yverdon 3; 10. Amis-Gyms Lsne 3.

Deuxième ligue. - Victoire et défaite de Viège II

En déplacement aux Bergières, Viège II a battu le HBC Prilly 20 à 18 pour s'incliner ensuite face à Lausanne-Bourgeoise II. Dans ce même groupe, relevons la victoire de Nyon face à Petit-Saconnex (22-18) et la situation bien précaire de Servette II (2) et Petit-Saconnex (1).

Dans le groupe B de 2^e ligue, le HC Monthey s'enlise lentement. En effet, battus par l'US Yverdon II 17 à 12, les Valaisans occupent la dernière place du classement.

Troisième ligue. - Le titre pour Sierre

Dans le groupe C, Sierre qui vient de battre la Sportive Hôtelière de Lausanne 19 à 15 a créé le trou qui doit lui donner le titre du groupe C.

Classement

1. Sierre 6-12; 2. SH Lausanne 9; 3. Nestlé II 6; 4. Bobst 5; 5. Crissier II 3; 6. SFG Pully 3.

Quatrième ligue. - Cinquième victoire de Monthey II

depuis près d'un mois, les réserves de Monthey ont le vent en poupe. En effet, les Valaisans qui remportent leur 5^e victoire consécutive remontent à la 2^e place du classement.

Autres résultats

Juniors B
Lausanne-Ville-Viège 13-9, Crissier-Viège 18-21.

Juniors C

Lausanne-Ville-Viège 15-11, AGL-Viège 14-10.

Mi

Hockey: on joue encore ce soir avant la pause

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

LNA

20.00 : Arosa - Langnau
Bienne - La Chaux-de-Fonds
Kloten - Davos
Lausanne - Berne

CLASSEMENT

1. Davos	17	12	0	5	80-62	24
2. Arosa	17	11	1	5	75-51	23
3. Berne	17	10	3	3	78-63	23
4. Bienne	17	9	0	8	73-55	18
5. Langnau	17	7	3	7	65-62	17
6. Lausanne	17	6	1	10	58-87	13
7. Kloten	17	4	3	10	58-69	11
8. Chx-de-F.	17	3	1	13	51-90	7

LES COMPTEURS

Martel (Berne)	13	19	32
Mononen (Berne)	18	6	24
Conte (Bienne)	17	7	24
G. Lindemann (Arosa)	12	12	24
Gratton (Lausanne)	13	9	22
Sarner (Davos)	12	10	22
Gagnon (Kloten)	14	6	20
Latinovich (Bienne)	11	9	20
Berger (Langnau)	11	8	19
Gosselin (Chaux-de-F.)	10	9	19
B. Neiningner (Arosa)	6	13	19

LNB

Groupe ouest

20.00 : Viège - Sierre
Villars - GE Servette
20.15 : Fleurier - Langenthal
Fribourg - Lyss

CLASSEMENT

1. Villars	17	12	1	4	117-75	25
2. Fribourg	17	11	2	4	105-60	24
3. Sierre	16	11	1	4	83-46	23
4. Viège	17	10	0	7	87-89	20
5. Langent.	16	7	2	7	68-59	16
6. Servette	17	5	2	10	67-82	12
7. Fleurier	17	2	3	12	70-120	7
8. Lyss	17	3	1	13	48-113	7

LES COMPTEURS

Boucher (Villars)	35	15	50
J.-L. Croci-Torti (Villars)	26	10	36
Peltonen (Viège)	14	19	33
Lussier (Fribourg)	21	9	30
Lemaire (Sierre)	19	11	30
Dumais (Fleurier)	19	7	26
Rämy (Fribourg)	17	9	26
Trottier (GE Servette)	10	16	26
Lüdi (Fribourg)	17	8	25

Groupe est

20.00 : Olten - Zurich
Rapperswil - Ambri
Zoug - Dübendorf
20.30 : Lugano - Coire

CLASSEMENT

1. A. Piotta	17	12	3	2	91-53	27
2. CP Zurich	17	9	5	3	81-54	23
3. Lugano	16	9	4	3	75-54	22
4. Rapperswil	16	5	7	4	61-55	17
5. Zoug	17	7	3	7	75-76	17
6. Olten	17	3	6	8	68-85	12
7. Dübendorf	17	3	2	12	48-81	8
8. Coire	17	3	2	12	48-85	8

LES COMPTEURS

Rossetti (Ambri)	18	18	36
Gaw (Zoug)	16	14	30
Fransoli (Ambri)	18	10	28
Koleff (Lugano)	18	10	28
Farda (Zurich)	14	11	25
Lötscher (Lugano)	11	14	25
De marco (Ambri)	12	12	24
Panzerä (Ambri)	7	17	24
H. Schmid (Zurich)	10	13	23
Gaggini (Lugano)	12	10	22

● **Championnat de 2^e ligue valaisanne** : Ayrer - Zermatt 1-8 (1-2, 0-3, 0-3).

RUGBY

Les classements à la pause hivernale

Ligue nationale A. - 1. CERN Meyrin et Hermance 7/19; 3. Stade Lausanne 7/16; 4. International Genève 7/13; 5. Sporting Genève 7/10; 6. Yverdon 6/9; 7. Albaladejo Lausanne 6/8; 8. Neuchâtel 7/7.

Ligue nationale B. - 1. Sportive Hôtelière Lausanne 11/33; 2. Berne 8/18; 3. Lausanne Université Club 6/14; 4. Ticino 7/13; 5. Bâle 8/13; 6. Zurich 8/12; 7. CERN Meyrin 2 8/10; 8. Nyon 6/8.

Ligue nationale C. - 1. Yverdon 2 et La Chaux-de-Fonds 4/10; 3. Monthey 4/8; 4. Walli Tre Osogna 4/4.

● **La coupe de Suisse.** - Le tirage des demi-finales de la coupe de Suisse fixées sur terrain neutre le 16 février 1980 a eu lieu à Bussigny. L'ordre des matches est le suivant : Hermance - CERN Meyrin et Sporting Genève - Albaladejo Lausanne.

● **La coupe de la fédération.** - Epreuve réservée aux perdants du premier tour de la coupe de Suisse, la coupe de la fédération verra ses quarts de finale se jouer le 16 février 1980. Le tirage au sort de ces matches est le suivant : CERN Meyrin 2 - Zurich, La Chaux-de-Fonds - Nyon, Berne - Lausanne Université Club et Neuchâtel - International Genève.

LNA

Vers la formation d'un quatuor ?

NOËL APPROCHE. On va jouer ce soir pour la dernière fois avant la pause en championnat suisse de hockey. Cette 18^e ronde ne revêt pas de caractère bien particulier en LNA puisque les quatre premiers du classement affrontent les quatre derniers. Il faut toutefois considérer que les choses deviennent très sérieuses car on est toujours moins loin de la ligne d'arrivée. Avant les dix journées qui constitueront le sprint final de janvier et février, il importera donc de ne pas galvauder des points. Ceci est valable surtout pour le trio de tête Davos-Arosa-Berne qui ne doit pas exclure le retour d'un 4^e larron aux couleurs biennoises...

Les matches de samedi l'ont montré : Berne et Davos sont essouffés. Pénibles vainqueurs à domicile contre les deux derniers du classement, ils vont faire ce soir des déplacements avec une certaine anxiété. A Kloten, l'équipe de Oechsner est obligée de se réveiller avant que la menace de la relégation ne se fasse trop sentir. Davos est averti : avec une ligne emmenée par Gagnon, une autre par O'Brien et une troisième redoutable composée de Bärtschi, Andreas Schlagenhaut et Urs Lautenschlager, les Zurichois ont les moyens d'imposer leurs vues. Leur problème actuel

semble résider dans l'attitude « excitée » de Oechsner qui pousse ses joueurs à la précipitation et à l'agressivité. Tout cela ne saurait durer !

Ces drôles de Lausannois !

Le CP Berne va également venir à Montchoisi avec une certaine crainte car on sait que les Lausannois - lamentables samedi à Arosa - se distinguent toujours devant leur public. En admettant que le réveil de La Chaux-de-Fonds ne soit pas qu'un « feu de paille », les Vaudois doivent se dire que le maintien en LNA n'est pas encore assuré. Même si les Bernois d'Unsinn ne leur conviennent guère, Vincent et ses hommes vont devoir, par la force des choses, tenter l'exploit. Leurs milliers de supporters n'ont en effet pas dû apprécier ce naufrage (10-1) subi contre Arosa et Lilja que le « kop » de Montchoisi ne porte pas dans son cœur.

Arosa va précisément jouer une carte intéressante ce soir en affrontant Langnau qui est beaucoup plus instable que par le passé. Si d'aventure Davos et Berne laissent des « plumes » dans leur déplacement, les Arosiens pourraient être les grands

bénéficiaires de cette ultime soirée dont les incidences psychologiques ne sont pas à dédaigner. La triplette internationale Neiningner-Reto Dekumbis-Mattli sait ce qu'il lui reste à faire !

A Bienne, l'heure sera au derby horloger. Nettement remis en selle par leur nouveau « patron » Toni Neiningner, les Chaux-de-Fonniers aimeraient bien réaliser un coup d'éclat avant la pause. Hélas pour eux, ils doivent se passer du Martignerain Jean-Louis Locher (hospitalisé) et ils auront à faire à des Biennois en sérieuse reprise. Les joueurs de Vanek n'ont plus le droit de perdre sur leur patinoire (surtout contre la « lanterne rouge ») s'ils veulent combler les six points qui les séparent du leader Davos. Il reste 11 matches et on ne sait jamais ! Il n'est en tout cas pas impossible qu'il se forme un quatuor de tête pour la dernière ligne droite...

- Ma -

LNB

Place au derby Viège - Sierre !

L'exploit du HC Villars à Fribourg (2-7) a constitué un nouveau rebondissement dans cette lutte épique menée pour la qualification aux finales d'ascension en LNA. Laisse au repos à cause des mauvaises conditions atmosphériques, le HC Sierre doit se dire que, finalement, cette évolution de la situation n'est pas si mauvaise. Il importe toutefois maintenant de ne pas se faire décrocher. Or, le derby de ce soir contre Viège ne s'annonce pas comme une partie de plaisir. Pendant que Villars et Fribourg vont probablement s'imposer en accueillant respectivement Genève-Servette et Lyss, les Sierrois seront sérieusement attendus par leurs « cousins » haut-valaisans. Bien sûr, ils avaient gagné largement lors de leur premier déplacement dans la Litternathalle, mais aujourd'hui, Lemaire et ses hommes sont marqués par certaines rencontres éprouvantes et, surtout, Peltonen et les siens se sont refaits une santé. Ils viennent d'aller gagner à Villars et Lyss. C'est là un « curriculum vitae » qui force le respect ! Les Viégeois savent aussi qu'une victoire les ramènerait en bonne position pour briguer (pourquoi pas?) une place en finales. C'est dire que ce derby va attirer la foule et rappeler les duels vécus il y a quelques années en LNA.

Pendant ce temps, Fribourg devrait donc se remettre de son KO en prenant la mesure de Lyss. Villars devra veiller au grain face aux Genevois de Roccati et Trottier qui ont une nouvelle ardeur à la tâche. En occupant le poste de leader, les Chablaisiens tiennent toutefois un os qu'ils ne seront guère enclins à lâcher ! Enfin, Fleurier devra se battre avec la dernière énergie face à Langenthal s'il veut encore rejoindre les Genevois qui le précèdent de cinq longueurs. Il faut en effet avoir à l'esprit que les perspectives de relégation commencent gentiment à prendre forme...

- Ma -

Deux étrangers dès la saison prochaine

Réunie en assemblée extraordinaire à Berne, la ligue nationale (organe autonome) de la ligue suisse de hockey sur glace a décidé de permettre, dès le début de la saison 1980-1981, l'introduction en championnat de deux étrangers par club. Jusqu'ici, le deuxième étranger devait avoir un « statut suisse » - ou bien être un réfugié politique.

Le tournoi des aînés aux vétérans de Viège

Le tournoi des aînés aux vétérans de Viège

Pour la sixième fois, les aînés du HC Viège organisaient pendant le dernier week-end, leur traditionnel tournoi de hockey sur glace.

A ce dernier particulièrement 4 équipes, dont deux venant d'autres cantons. Grâce au « toit » dont on dispose, les rencontres ont pu se dérouler dans les meilleures conditions en présence de plusieurs centaines de spectateurs. Pour ce qui est du déroulement des matches, un peu comme l'année dernière on s'est rendu compte que les visiteurs de Dübendorf n'étaient pas assez nombreux pour tenir le coup pendant trois fois 20 minutes. Par contre, les anciens du Genève Servette nous ont quelque peu surpris en bien, même s'ils ne disposaient que d'un d'un contingent réduit (11 joueurs). Un peu contre toute attente, ce fut Genève Servette qui se qualifia aux dépens de Leukergrund disposant pourtant de toute une belle volée d'anciens noms connus. Quant à la finale de dimanche, elle fut passionnante à souhait et ce n'est qu'à quelques minutes de la fin que Josef Truffer put marquer le goal de la

victoire pour son équipe. Comme l'année dernière, Viège l'emporta de justesse alors que Josef Truffer conserve également son titre de « roi des buteurs ».

MM.
Résultats : Viège - Dübendorf 12-2 (3-0) (2-1) (7-1) ; Leukergrund - Genève Servette 4-6 (1-0) (2-3) (1-3) ; Leukergrund - Dübendorf 10-3 (3-0) (3-2) (4-1) ; Viège - Genève Servette 4-3 (2-1) (1-2) (1-0).

Classement : 1. Viège 4 points ; 2. Genève Servette 2 ; 3. Leukergrund 2 ; 4. Dübendorf 0.

Meilleurs buteurs : 1. Josef Truffer, Viège, 6 ; 2. Conne Eric, Genève Servette 5 ; 3. Mathieu Nando, Leukergrund 3 ; Schmidt Erwin, Viège 3 ; Tscherry Erwin, Leukergrund 3.

L'équipe viégeoise jouait dans la formation suivante : Williner Anton, Truffer Otto, Jäger Werner, Imesch Eric, Ghezzi : Josef Truffer, Schmidt Erwin, Anton Truffer : Salzmann, In Albon, Truffer Herold : Kurt Roten, Stanislas Andenmatten, Schmid German. Coach : Bruno Benelli.

Tournoi préolympique de Lake Placid

USA - Suède 4-2

Les Etats-Unis ont défait la Suède 4 à 2 lors du match d'ouverture du tournoi préolympique de Lake Placid.

Les buts de Neal Broton, Eric Stoebel, John Harrington et Mike Eruzione, ont donné aux Américains une victoire plutôt inattendue sur une équipe suédoise visiblement mieux rodée, mais moins enthousiaste.

Les Scandinaves avaient pourtant ouvert la marque après 3'16" de jeu, en première période, grâce à Ivan Hanssen. Mais les occasions de buts ne manquaient pas aux Américains qui interceptaient plusieurs passes suédoises imprécises, mais se heurtaient régulièrement au

gardien Reino Sundberg. Toutefois au début de la seconde période, l'Américain Broton prenait Sundberg à contre-pied, sur un tir de loin.

Leis Karlsson redonnait l'avantage aux Suédois mais après trois minutes de jeu en dernière période, Eric Stoebel replaçait une nouvelle fois les équipes dos à dos. Le but de Harrington consécutif à une interception soulevait l'enthousiasme du public américain, pourtant il restait une dizaine de minutes à jouer, et l'ultime but du capitaine Mike Eruzione à 7'03" de la fin, ne faisait que traduire une pression américaine de plus en plus forte.

CE SOIR À 20 HEURES Viège - Sierre

Le 23 octobre dernier, dans une Litterhalle archicomble, où plusieurs centaines de spectateurs n'avaient pu prendre place, Lemaire et sa troupe avaient pu s'en donner à cœur joie. Après 12 minutes de jeu, Bagnoud marquait un 4^e but et la cause était pratiquement entendue. A l'occasion du 2^e derby, le 27 novembre, on assistera à une même avalanche de buts. Toutefois, il faut attendre le 3^e tiers-temps et l'expulsion de Mazotti pour que la situation se précise. Dans les dernières dix minutes de la rencontre, à tour de rôle, Bagnoud et Lemaire menèrent la danse devant un gardien Truffer trop souvent abandonné à son triste sort par ses arrières.

Quant au 3^e derby de la saison que va-t-il nous réserver ? Ce que le HC Viège a réalisé ces deux dernières semaines, eh bien, il fallait le faire et aucune autre équipe ne peut prétendre n'avoir pas perdu de points. Mieux encore, après avoir pris le meilleur sur Langenthal et

Fleurier, Viège s'en est allé gagner à Villars et à Lyss. Pour ce qui est de la dernière confrontation les Haut-Valaisans ont réalisé un bel exploit puisqu'ils étaient privés des services de leur entraîneur Peltonen, de l'arrière Mazotti et du remplaçant part entière Jäger. Autrement dit, on ne pouvait pas mieux faire, là où Sierre avait bêtement trébuché, deux semaines plus tôt. Pour ce qui est de l'équipe sierroise, après ses déboires de Lyss, il semble qu'elle a retrouvé la pleine possession de ses moyens. Mardi dernier, lors de la visite de Genève Servette, l'équipe locale ne connut pratiquement aucun problème. Après une demi-heure de jeu, l'avance de Sierre était assez substantielle pour se permettre quel-

ques extravagances, d'où le premier but des visiteurs par Arnold. Toutefois, Sierre resta souverain jusqu'à la fin de la rencontre.

Dans le contexte actuel, Sierre part nettement favori pour ce nouveau derby valaisan de la saison. Les gars de Lemaire ont été au repos forcé ce dernier week-end, d'où la nécessité de reprendre du « service », le plus vite possible, ne serait-ce par le fait que dans 48 heures, il faudra mettre le cap sur Langenthal pour boucler cette première partie du championnat.

Pour le moment, les paris vont bon train et il semble qu'il pourrait bien avoir foule, ce soir, à la Litterhalle de Viège !

MM.



Lors des deux premiers affrontements entre les deux équipes valaisannes, la situation avait surtout été chaude devant les buts haut-valaisans. Il en ira peut-être tout autrement ce soir... (Photo Varonier)

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE MONTHEY

Economies d'énergie, ludothèque et cycle d'orientation

MONTHEY (cg). - Lors de l'examen de détail du budget 1980 (voir NF de lundi), le président de la ville, M. Raymond Deferr, répondant à une remarque du conseiller général Frossard, observa que les investissements engagés pour la réalisation de la patinoire ne représentent pas une dépense de prestige. Bien au contraire, il n'est que de constater le degré d'occupation de celle-ci par les enfants pour se rendre compte que cette patinoire répond véritablement à un besoin social.

Au chapitre de la police, où des remarques furent formulées quant aux amendes d'ordre infligées aux automobilistes indisciplinés, il s'avère que la police locale de Monthey est la plus modérée du canton dans ce domaine.

Dans le domaine de l'éducation un conseiller revint à la charge en demandant qu'une étude sérieuse et immédiate soit entreprise afin d'éviter des pertes d'énergie non seulement par une substitution d'énergie mais par des mesures efficaces;

ce qu'approuva le président Deferr qui précisa d'ailleurs que des études étaient déjà entreprises dans ce sens.

Un conseiller s'étonnait, dans le groupe DC, que la participation à l'école des non-domiciliés ait été augmentée sans que la commune voisine de Collombey-Muraz n'ait été consultée ou du moins informée, d'autant plus que ses élèves sont dans l'obligation de suivre le cycle d'orientation montheysan. Il demandait que cette augmentation fût reportée d'une année, de façon à permettre à Collombey-Muraz de la porter à son prochain budget, celui de 1980 ayant déjà été établi. Cette proposition ne recueillit que 4 voix contre 37 pour la proposition du conseil communal.

On en vint ensuite à la sécurité des élèves sur les lieux de prise en charge par les bus. C'est ainsi que les élèves ne seront plus pris sur la place AOMC au centre de Monthey, mais devant le collège de l'avenue de l'Europe, à l'avenue du Crochetan où ceux du vieux collège et de

l'école de St-Joseph devront se rendre.

Quant à la Maison de Sel, elle fit l'objet d'une question d'un conseiller, désireux connaître l'affectation des locaux après sa rénovation. Le président Deferr nota qu'aucune décision n'avait été prise par le conseil communal et qu'il ne serait absolument pas question de monopole pour une société ou une autre. Il constata qu'il y a lieu de décentraliser les possibilités d'accueil à Monthey, notamment avec la collaboration des établissements publics; dans ce sens, des contacts ont été pris avec le président des cafetiers et restaurateurs afin d'établir les possibilités et d'obtenir certains engagements de la part des tenanciers des établissements publics. La grande salle de la Maison du Sel pourra notamment être mise à disposition des sociétés locales pour leurs besoins de réceptions, à l'occasion de leurs manifestations importantes.

dans l'épanouissement de l'enfant en particulier et de l'individu en général, qu'une ludothèque constitue un lieu de rencontre et d'activité stimulant pour les enfants en dehors du cadre scolaire, permettant également des échanges fructueux entre parents.

Pour constituer une ludothèque à Monthey, il y aurait lieu de la mettre en place par l'intermédiaire des services communaux d'une part, ou alors de l'organiser sur un plan privé avec des subsides communaux. Une troisième solution serait de l'organiser dans le cadre scolaire, où elle ferait pendant à la bibliothèque scolaire.

M^{me} Rouiller rappelle que M. P.-A. Fracheboud (employé communal) avait participé à l'Unesco à un séminaire sur les ludothèques en décembre 1976 déjà, que la commune de Monthey a eu des contacts avec la responsable de la ludothèque de Vevey ainsi que plusieurs autres personnes privées de Monthey.

Le conseiller communal Jean Delmonté, président de la commission culturelle, relève qu'il faut consacrer beaucoup d'attention à une telle réalisation et que l'on ne peut ajouter sans cesse de nouvelles institutions sans enfler sérieusement le budget. Il admet que le conseil communal devrait prendre conscience de cette nécessité sociale et culturelle en s'y attardant ces prochains mois. Il remercia les deux conseillers pour la compréhension toujours témoignée à l'égard du développement culturel de la population.

Un conseiller général releva que l'idée était bonne et que tous les partis politiques l'avaient soulevée. Mais il se déclara en faveur d'une initiative privée, susceptible de travailler mieux dans ce domaine que ne le feraient des fonctionnaires, constatant d'ailleurs que les ludothèques communales fonctionnent moins bien que celles dues directement à l'initiative privée.

Radicaux et PDC acceptèrent le principe de ce postulat, comme le démontra le vote qui donna une majorité évidente.

Postulat socialiste accepté

M^{me} Richard développa son postulat en faveur de la création d'une ludothèque à Monthey. Elle s'est documentée auprès de la communauté des ludothèques suisses et des divers responsables de ces institutions de Vevey, Sion et Delémont, limitant son exposé aux trois questions suivantes:

- Quelles sont les raisons qui justifient la création d'une ludothèque?
- Quelles expériences a-t-on faites en Suisse dans ce domaine?
- Quelles formules peut-on envisager sur le plan montheysan pour la mise en place d'une ludothèque?

M^{me} Richard constate que les éducateurs et les psychologues reconnaissent l'importance du jeu

Tous les métiers du rail...

SAINT-MAURICE (cg). - En fin de semaine dernière, le service du personnel des CFF a fait halte à Saint-Maurice avec son wagon spécialement aménagé pour présenter les différentes professions offertes par la plus grande entreprise nationalisée du pays.

Par le film d'abord, plusieurs classes du collège de Saint-Maurice ont pu approcher de très près toutes les professions qui garantissent, 24 heures sur 24, la sécurité et le fonctionnement des CFF: du conducteur de locomotive au personnel de l'entretien de la voie, en passant par les employés d'administration aux contrôleurs, chefs de trains, mécaniciens, électriciens et nous en passons, les élèves ont pu se faire une opinion des activités diverses du personnel des CFF.

Ils seront ainsi à même, pour ceux que cela intéresse, de choisir éventuellement une des professions présentées.

Dès lors, ils auront l'occasion, s'ils désirent poser leur candidature pour un des postes d'apprentissage, de participer à fin janvier, à une demi-journée d'information complémentaire où ils auront l'occasion d'approcher de très près, grâce à des «stands» de démonstration installés dans une de nos gares importantes, les différentes professions des CFF.

L'Octuor vocal de Sion samedi à Vouvry



VOUVRY (cg). - Ce prochain samedi 22 décembre, à l'église paroissiale de Vouvry, nouvellement restaurée, se produira l'Octuor vocal de Sion, dirigé par François-Xavier Amherdt.

Ce groupe, qui répond à une invitation de la commission culturelle communale, animera tout d'abord la messe paroissiale de 19 h. 30. Puis, à 20 h. 30, ce sera un concert où se succéderont motets et madrigaux, chansons populaires et adaptations de chansons françaises, negros spirituels, liturgie orthodoxe slave et bulgare.

Un concert de qualité offert gratuitement à tous les mélomanes de la région.

TORGON Pas de quoi s'ennuyer!

TORGON (cg). - C'est par le concert de Noël d'Alain Morisod que débutera l'animation culturelle de la station, mise au point par Pro Torgon que dirige M. Norbert Wicky, ce prochain samedi 22 décembre, suivi, le mardi 25 décembre, du Noël des enfants. Le vendredi 28 décembre, sur la patinoire dès 20 heures, ce sera une présentation «Canadian Humoristic on Ice».

Vendredi 4 janvier, l'Octuor vocal de Sion donnera un concert à la salle de la patinoire, alors que le dimanche 27 janvier, dès 10 h. 30, la patinoire recevra des patineurs chevronnés pour un gala de patinage artistique.

Du lundi 4 au dimanche 10 février, l'Interline-Club organisera son festival d'hiver, avec bivouac et nuit esquimaux sous igloo, sauts d'initiation en parachute et vols touristiques en hélicoptère. Le samedi 9 février, le «Chœur de Morat», accompagné d'un orchestre symphonique, donnera la messe de Händel, Thérèse

Chappuis étant soliste, alors que le samedi précédent 2 février, après le rallye de la Fédération suisse de ski, Cornélia Ruffieux et Ernst Schelle donneront un récital de piano et violon.

Les Jeux télévisés «Interneige» se dérouleront à Torgon le dimanche 17 février et seront retransmis en différé dans neuf pays. Le soir à 20 heures, à l'église de Reverezulaz, un concert spirituel attirera les mélomanes, alors que vendredi 22 février, Claude Luther et son orchestre donneront un concert de gala. Le vendredi 29 février, le «Val Big Band» donnera un concert de jazz.

Toutes les animations culturelles se dérouleront à la grande salle de la patinoire. Deux descentes aux flambeaux sont encore prévues, la première en début de la soirée de Saint-Sylvestre, sur la Jorette à 19 heures, la seconde le samedi 16 février à 20 heures, à la Jorette également avec les membres de l'ESS.

Avec la Chaîne des rôtisseurs...

SION. - C'est au Comte-Vert que la Chaîne des rôtisseurs avait choisi de se réunir, à l'invitation du bailliage du Valais et de son bailli Henri Pitteloud. Ce fut l'occasion pour Jean-Jérôme Luyet et sa brigade de se surpasser, une nouvelle fois...

On reconnaît, sur cette photo, le comité du bailliage valaisan: de gauche à droite, MM. Cyrille Pralong, chargé de presse, Henri Pitteloud, bailli, Georges de Preux, Robert Tronchet, bailli honoraire, André Oggier et Henri Varone. Voir page 2. (Photo NF)



Postulat PDC sur le CO

Le conseiller général A. Escher, appuyé par six de ses coreligionnaires politiques, déposa un postulat concernant une représentation plus équitable des non-domiciliés aux délibérations de la commission de l'instruction publique, postulat conçu en ces termes:

«Nous soussigné, au nom du groupe DC, prions le conseil communal de bien vouloir se prononcer soit pour une attribution de droit de membre à part entière du ou des délégués des non-domiciliés au sein de cette commission de l'instruction publique, soit pour la constitution d'une commission régionale du CO.

«Cette représentation ne saurait être que consultative. Dans un esprit d'ouverture régionale, il serait souhaitable que la ou les communes devant envoyer leurs élèves du degré secondaire au CO de notre ville, aient droit de regard - avec voix délibérative - sur les travaux et décisions à prendre par ladite commission lorsqu'ils se rapportent à des problèmes liés au CO».

Ce postulat sera développé lors d'une prochaine séance du conseil général.

A l'Association des parents de Monthey

MONTHEY. - Le comité de l'APM souhaite vous rencontrer plus nombreux pour une meilleure communication. Pour répondre à ce besoin, nous organisons des soirées publiques: deux dates sont déjà arrêtées:

1. Le 13 février 1980: conférence à la salle Centrale à 20 heures. Thème: «Le cinéma et la jeunesse».
2. Le 3 mars 1980: soirée publique à la salle Centrale à 20 heures. Thème: «la circulation et les écoliers»; la deuxième partie de la soirée sera réservée à recueillir vos suggestions.

Si cette solution vous convient, nous continuerons ces soirées publiques.

Rapport du 1^{er} trimestre

Après l'assemblée générale du 20 septembre 1979, nous avons réalisé, dans la mesure de nos moyens, le travail suivant:

1. Organisation de soirées publiques qui débuteront le 14 janvier 1980 au Market. Dans le but de réunir nos membres et un plus large public de parents, afin de mieux répondre à leurs demandes.
2. Organisation de soirées pour les parents de langue étrangère qui se dérouleront en janvier 1980.
3. Après la conférence sur le thème de la «lecture», nous avons fait un rapport et établi de nouveaux contacts avec les libraires romands et les responsables des grandes surfaces.
4. Lors de ce premier trimestre, la direction et les enseignants du collège du Reposieux ont organisé des rencontres avec les parents d'enfants du CO. Nous les remercions très chaleureusement.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances de Noël, de joyeuses fêtes en famille, et nous nous réjouissons de vous retrouver le 13 février 1980 pour la première conférence publique.

Le comité de l'APM

CRANS-MONTANA

Excellente soirée annuelle du TCS Valais



Cette année, les técéistes valaisans ont retrouvé le chemin du Haut-Plateau pour organiser leur grand bal de l'année. Ils se sont amusés mais ils ont aussi entendu parler du tunnel du Rawyl et de la N9.

Ici, à l'une des tables d'honneur, on voit, de gauche à droite, M^{me} Jean-Pierre Varone, M. Auguste Bolla, président central du TCS, M^{me} François Valmaggia, M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, et M^{me} Henri Gard.

Voir page 26 (Photo NF)

SIERRE Bonne retraite, M. Giorla!



Les autorités communales de Sierre réservaient, hier soir, une petite fête à l'architecte de la ville Carlo Giorla qui, après 26 ans d'activité, quittait officiellement son poste.

Une retraite amplement méritée et qu'il entretient sous les meilleurs auspices puisqu'elle lui permettra, crayon en main, de s'adonner à une tâche qu'il affectionne: la créativité architecturale.

Photo NF

Voir également en page 26

Pour vos annonces PUBLICITAS MONTHEY

Rue Pottier 7
1870 Monthey
Tél. 025/71 42 49

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.

Marché des fêtes de fin d'année: pas de «folie» dans les commerces



Paré pour l'ultime rush...

Un résultat proche de celui de 1978

MARTIGNY. - Vitrites plus chargées que jamais, rayons coulants sous la marchandise, offres savamment formulées: à une semaine des fêtes de Noël, les commerçants jouent leur principal atout. Ici et là, tout est paré pour faire face au rush de la dernière heure qui constitue pour le chiffre d'affaires un ultime et fabuleux coup de pouce. Vaut-il retrouver la frénésie des grosses années? Ou faut-il, au contraire, craindre certaines retombées conjoncturelles? Ces questions, nous les avons posées à de nombreux commerçants. Selon toute vraisemblance, les résultats de 1979 seront proches de ceux de 1978.

● Aux Grands Magasins Innovation, une comparaison s'avère en fait difficile en raison des transformations effectuées durant l'année, transformations qui ont pratiquement permis de doubler la surface de vente. En 1978, les achats effec-

tués, principalement les cadeaux, avaient commencé très tard alors que cette année, un étalement notable s'est fait sentir. Sur le plan des jouets, un constat: la préférence va à l'électronique, une catégorie considérée comme «plutôt chère». D'autre part, le service alimentation nouvellement ouvert connaît un réel succès dû notamment au service de livraison à domicile mis sur pied. Les «gros chiffres» sont attendus en général pour les jours qui viennent. ● Chez Gonset, les perspectives sont qualifiées de bonnes. On fait remarquer pour cette année un net étalement des cadeaux sur les mois de novembre et décembre ainsi qu'une escalade visible dans le choix et le prix des objets achetés. Un rythme soutenu que le directeur met en exergue et qui devrait obtenir une réjouissante confirmation avec le boom attendu de la semaine.

● On attend beaucoup des derniers jours chez Migros, qui se flatte d'avoir déjà fait de bonnes affaires, notamment au magasin de la place du Manoir. L'impact de l'alimentation se mesure quant à lui, en général, dans les derniers moments qui précèdent les fêtes. Secteur particulièrement favorable, remarque-t-on: celui des skis.

● Début de mois assez calme pour la Coop, qui admet que, maintenant, «les gens rattrapent le temps perdu». Ne présentant pas de secteur très ouvert aux cadeaux proprement dits, le magasin attend une forte demande au niveau de l'alimentation et cela dans les deux ou trois jours précédant Noël.

● Les actions parfums et chocolats ont fort bien marché chez Denner qui maintient son chiffre de 1978 en qualifiant le mois de décembre de satisfaisant. Là encore, le mouvement de dernière heure laisse espérer un brillant résultat.

● Caractéristiques presque semblables à celles de 1978, avance-t-on chez Pam, où l'engouement pour les achats paraît s'être manifesté tardivement. Le dernier samedi a connu

une très forte pulsion qui laisse augurer d'une belle conclusion.

● Dans les commerces spécialisés, photos-radios, encore, le phénomène des ventes tardives est quasi général. Un constat: le client, tenté par les prix «cassés» des grandes surfaces paraît de plus en plus revenir à la formule du service personnalisé qui sous-entend à long terme un contact répété avec le marchand. Le secteur de la radio a connu quelques «pointes» coïncidant avec le départ des saisonniers qui n'hésitent pas à ramener chez eux des appareils radio-cassettes de prix modérés.

● Les magasins de sports reconnaissent eux aussi que la personnalisa-

Ouverture en nocturne

Comme chaque année, les commerçants ouvriront à deux reprises leurs magasins après l'heure de fermeture habituelle. Mercredi et vendredi les consommateurs pourront faire leurs achats jusqu'à 21 h. 30 alors que le lundi suivant, ils auront accès dans les grands commerces dès 8 heures du matin.

tion du service à la clientèle (fait de mille prestations ultérieures) conditionne les acheteurs et les incite à briguer des achats dans un commerce spécialisé. On achète en général au nom de la qualité, qu'il s'agisse de skis, de chaussures ou de vêtements. En fait, ce n'est pas Noël qui détermine le mouvement de la clientèle mais bien le démarrage de la saison. En l'occurrence, la neige ayant fait son apparition en novembre, c'est à cette époque que le marché de l'hiver a commencé... pour s'infléchir par la suite lorsque le redoux s'est fait sentir. Les prévisions? Identiques à celles de 1978... Michel Pichon

Du bord du lac à Saint-Maurice



Une vue du train, comprenant sept wagons de quatre places, circulant par gravitation à des pointes de 80-90 km/h.

Un double grand huit pour Buenos Aires

MONTHEY (Cg). - Nous avons déjà brièvement parlé de la construction, par les ateliers Giovanola Frères, à Monthey, d'une attraction extraordinaire pour le grand parc d'amusements de Buenos Aires: le double grand huit, dernier-né de la diversification de la production de cette grande industrie montheysanne, qui occupe présentement 400 personnes.

Cette production est sortie de l'étroite collaboration de Giovanola Frères avec Intamin AG à Zurich, collaboration entretenue depuis plusieurs années avec cette compagnie qui a déployé une activité commerciale et technique parmi les plus poussées au monde dans ce domaine des équipements de parcs d'amusement.

Lors d'une conférence de presse à laquelle participaient M. Alain Giovanola, M. Matzinger et Dumusc pour l'entreprise montheysanne, les représentants de la presse écrite et audiovisuelle ont appris qu'après avoir mené à chef des constructions de moyennes importance pour le compte d'Intamin, destinées à l'exportation, s'est posé le problème de la réalisation de la commande de la ville de Buenos

Aires, portant sur un grand huit gigantesque Giovanola.

Réaliser un tel projet dans un pays qui n'a ni le marché, ni l'expérience technique, paraissait être une gageure. Mais reprenant la devise l'«union fait la force», Giovanola s'est allié à deux entreprises - Intamin et Exal - afin de surmonter les obstacles de nature technique et financière. Il fallait une fois de plus prouver la valeur de la technique suisse et la capacité de son industrie à surmonter les difficultés causées par le désordre régnant au sein des parités monétaires.

Ce que nous avons vu hier est le résultat de cette coopération basée sur la répartition des tâches suivantes:

- à Intamin revient le concept général, le tracé, les données spécifiques reposant sur l'expérience, les propositions de construction, la décoration, les éléments de carrosserie et de matière synthétique, la mise en service, la vente et le service après-vente;

- Giovanola se charge du développement technique comprenant la conception de détail et les calculs statiques, les dessins de construction et de fabrication, l'achat des matières, la fabrication, les contrôles de qualité, le montage à blanc et l'inspection du montage de la construction métallique et des éléments mécaniques;

- quant à Exal, il prend le contrôle de la commande électronique, des installations de sécurité et de surveillance, de l'éclairage et de la mise en service de l'équipement électronique.

Nous reviendrons sur cette importante construction qui va aider à faire fleurir le nom de Monthey en Amérique du Sud, grâce à Giovanola Frères.

Le tourisme torgoniou et ses aînés



Notre objectif a saisi Jean-Marie Bressoud (vice-président de la société de développement, un des pionniers du tourisme moderne à Torgon) et Joël Guérin (conseiller communal) entourés de quatre de leurs invités.

TORGON (Cg). - Heureuse initiative que celle des responsables de la Société de développement de Torgon qui réunit, en fin d'année, les aînés de ses membres pour une soirée de détente qui se déroule chez M. Salla à l'hôtel de Torgon. Ils étaient une vingtaine, samedi dernier, accompagnés du vice-président de la société Jean-Marie Bressoud et du conseiller communal Joël Guérin. Le plus âgé d'entre eux et doyen de Torgon-Reverez, M. Camille Guérin, avec ses 81 printemps, n'a pas été le moins joyeux des convives qui tous ont apprécié ce geste fort sympathique de la société de développement.

Bourgeoisie de Saint-Maurice

Sapins de Noël

La bourgeoisie de Saint-Maurice informe la population que la vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 22 décembre 1979, de 9 à 12 heures, sur la place du Parvis.

FONDÉE MERCREDI... «HOMOLOGUÉE» SAMEDI...

La gym dames de Finhaut se prépare un bel avenir

FINHAUT (ddk). - Fondée mercredi 12 décembre, la Société de gym-dames de Finhaut vient d'être admise, trois jours plus tard, en qualité de 53^e société membre de l'Association valaisanne de gymnastique féminine. A ce rythme-là, gageons que cette société, formée de 50 membres, âgés de 19 à 65 ans, va développer une activité dynamique et fructueuse.

Un comité, présidé par M^{me} Michèle Perrenoud, comprend encore M^{me} Danièle Sauques, vice-présidente, Poupette Balet, caissière, Odile Lugon, secrétaire, et Henriette Gay-des-Combes, membre.

L'assemblée générale constituante s'est déroulée en présence notamment de M^{me} Gilberte Gianada, présidente cantonale, et Janine Nickel, membre du comité cantonal.

Des monitrices se préparent

Pour que se développe cette

société nouvelle, trois monitrices préparent actuellement leur formation: M^{me} Henriette Gay-des-Combes, Marie-Christine et Dominique Chappex. En attendant ces précieuses animatrices, deux monitrices de Vernayaz prêtent leur concours à la nouvelle société, M^{me} Liliane Revaz et Andrée Morend.

«C'est en fait depuis que la nouvelle salle de gymnastique fonctionne que l'idée de former cette société a germé et, aujourd'hui, avec l'aide de la commune qui nous apportera une aide substantielle pour le matériel, nous espérons bien mener une activité satisfaisante», nous a confié la présidente, M^{me} Michèle Perrenoud, de Trient.

Celle-ci a tenu aussi à dire sa gratitude à la commune pour son soutien et à M. et M^{me} Camille Gay-des-Combes, qui leur ont offert le vin de l'amitié après l'assemblée générale.

Grand hôtel des bains

Lavey - les - Bains

Au restaurant grill-room

Jusqu'au 23 décembre

festival des délices de la mer

Mardi, jeudi et dimanche, dès 20 h.

DINER-CABARET

avec

ALBERT URFER

Demandez, sans engagement, nos menus et programmes pour les fêtes de Noël et de fin d'année: tél. 025/65 11 21.



Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs

vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

Noël valdotain en Octodure

MARTIGNY (phb). - On sait combien l'Association valdotaine de Martigny est appréciée en Octodure. Ainsi, samedi, M. Jean Bollin, président de Martigny, et son épouse, Mme Gabrielle Sola, présidente de la commission scolaire, et le chanoine Rausis, ainsi que M. Adam, du collège Sainte-Marie, étaient fidèles au rendez-vous qui leur avait été fixé, au collège Sainte-Marie, pour un sympathique Noël valdotain, réunissant 62 adultes et 34 enfants.

Outre une petite partie officielle, on put entendre les productions musicales signées Laurette Proment

ou Christian Bohnet, précédant l'arrivée du Père Noël. Ce fut aussi l'occasion pour les responsables du nouveau comité de rompre une lance en faveur du gouvernement et du bureau d'émigration valdotain. Deux organismes, qui se sont montrés particulièrement généreux en matière de cadeaux à l'adresse de leurs protégés octoduriens. Reconnaissance aussi à l'adresse des commerçants de Martigny, qui ont largement contribué à apaiser la faim de fratrières d'une trentaine d'enfants émerveillés, assemblés aux pieds d'un Père Noël fort généreux.

HÔTEL Aux Mille Etoiles ★★★★★

Les Marécottes



Ecrivons-le tout de suite: à la veille d'une saison hivernale qui s'annonce sous les meilleurs auspices, la station des Marécottes a vraiment de la chance. En effet, elle inaugure demain un complexe hôtelier que bien des grandes stations de ce canton peuvent lui envier: l'hôtel «Aux Mille Etoiles». Cette inauguration relève d'abord d'un tour de force de trente-huit entreprises, dont vingt-quatre valaisannes qui ont occupé pendant plusieurs mois journalièrement quelque quatre-vingts ouvriers compétents. Le résultat est là aujourd'hui: un complexe qui rehausse de manière très notable l'offre touristique de toute la région. Un complexe aussi qui s'intègre parfaitement dans le cadre de la vie régionale avec, notamment, la mise à disposition du public et des écoles d'une magnifique piscine couverte et chauffée.

Cette réalisation est l'œuvre d'un homme et de sa famille: M. Mol. Il fit un premier «exploit» en 1978 où, après 180 jours de travail forcené, il parvenait à terminer un agrandissement et de multiples transformations... une heure avant l'arrivée du premier client à Noël 1978! La première saison fut une période d'essai qui encouragea à terminer, dans le plus petit détail, la construction qu'aura le plaisir d'inaugurer officiellement, demain, le président de la commune de Salvan, M. Décaillot.

Centre touristique de classe, telle peut être aujourd'hui déjà la qualification de l'hôtel «Aux Mille Etoiles» avec ses soixante lits rustiques, tous répartis dans des chambres modernes dotées notamment de la radio, du téléphone et de la télévision, son restaurant de 85 places «Le Mironton», sa brasserie de 90 places «Le Rustique», ses salles de conférences «Le Luisin» de 60 places et «L'Arpille» de 20 places, sa discothèque de 100 places «L'Etoile filante» sans

oublier ses installations sportives: la piscine de 15 x 8 mètres avec une profondeur de 0,8 à 1,8 m, ses saunas pour six à huit personnes, ses salles de fitness et aussi pour la détente son grand séjour avec cheminée française et son séjour TV alors même que les enfants trouveront leur salle de jeux. Une réalisation touristique qui n'a rien, absolument rien oublié de tout ce qu'une clientèle exigeante peut aujourd'hui demander.

Animation

Aujourd'hui, certes, on inaugure. Mais M. Mol a, lui, déjà préparé la saison d'hiver. Pour les fêtes, les réservations sont d'ores et déjà excellentes et les visiteurs, fussent-ils clients de l'hôtel ou amis de passage au restaurant ou à la brasserie, pourront tout d'abord admirer une exposition de peinture. D'autre part, dès le samedi 22 décembre et jusqu'au samedi 5 janvier, tous les soirs, il y aura de l'ambiance avec, entre autres, l'animateur musicien Alain Boulard et l'orchestre sympathique de la région «Les Gorillas», des projections de films, des soirées gastronomiques et dansantes, notamment le 24 décembre et le 31 janvier, sans oublier bien sûr les «attraits naturels» de la piscine publique et de la discothèque.

Oui, il faut l'écrire, la station des Marécottes inaugure demain un exceptionnel centre hôtelier et touristique en passe de devenir, sinon le modèle, dans tous les cas le fleuron du tourisme hivernal des bassins martignerain et entremontant. En conclusion: ne vous gênez pas, visitez l'hôtel «Aux Mille Etoiles» car la famille Mol représente à la fois une dynamique entreprise et une équipe d'hôteliers sympathique et accueillante.

Collaboration, efficacité, sérieux: une magnifique réalisation d'ensemble

AEROTECHNIQUE SA, SION, 027/55 35 55 a dessiné les plans et réalisé l'exécution de tout le système de ventilation du bâtiment aussi bien pour la piscine que pour les salles de sauna, de fitness, de conférences, ainsi que la cuisine.

ACCESSOIRES DE PISCINES SA, MARTIGNY, 026/2 22 45 a conçu le dessin technique de la piscine et résolu ensuite tous les importants problèmes de qualité d'eau, problèmes régis par la loi, étant entendu que l'installation est publique.

BERTSCHI SAUNA, RIEHEN, 061/67 45 45 a dessiné et réalisé de grands et confortables saunas y compris la fourniture du mobilier adéquat et toutes les installations pour les salles de sport.

A. BESSARD, GYPSERIE-PEINTURE-VITRERIE, MARTIGNY, 026/2 24 20 a effectué la plus grande partie de toutes les peintures intérieures et procédé à la fourniture et pose de toute la vitrerie.

GUY BOCHATAY, CARRELAGES, LES GRANGES, 026/8 26 07 a réalisé un très difficile travail demandant compétence et improvisations parfois dans des conditions très difficiles: tout le carrelage du bâtiment.

BRUCHEZ SA, ÉLECTRICITÉ, MARTIGNY, 026/2 21 71(72) fut... l'artiste technique de la réalisation en résolvant à la satisfaction du constructeur plus de 400 points d'éclairage, 200 prises de courant et en posant le téléphone, la télévision et la radio dans toutes les chambres. Un travail d'envergure réalisé à la perfection.

A. CHAMBOVEY, MENUISERIE, MARTIGNY, 026/2 11 69 a procédé à la pose de toutes les menuiseries extérieures.

ROBERT MAUCH, ELRO-WERKE, BREMGARTEN 057/5 30 30 & H. GIOVANNA; MONTREUX, 021/62 26 17 ont conçu de manière rationnelle et économique la réalisation de la cuisine tout en inox avec fournitures des appareils et machines de cuisson modernes permettant non seulement l'exploitation de l'hôtel mais encore la réception de sociétés, de séminaires ou tous groupes d'importance.

RENÉ FARQUET, CHAUFFAGES, MARTIGNY, 026/2 39 51: une maison consciencieuse et précise qui a procédé à l'agrandissement des installations de chauffages existantes, effectué les plans et réalisé les nouvelles installations de même que le chauffage de la piscine et l'exécution de la partie sanitaire des salles de bains avec un remarquable souci de finitions, réalisant ainsi des installations fonctionnant parfaitement dans tout le bâtiment.

JEAN GASTALDO, MAÇONNERIE, SALVAN, 026/8 19 30 est l'artiste de la pierre décorative, notamment dans la confection des bacs à fleurs extérieurs et intérieurs soit sur la terrasse, dans le hall de réception, à la piscine.

GÉTAZ-ROMANG SA, SION, 027/22 89 31 a livré tous les carrelages du bâtiment et fut choisi pour son très grand choix comme pour ses judicieux conseils.

ERNEST HEITZ, MENUISIER, SALVAN, 026/8 12 60 et CORTHAY & TROILLET, MENUISERIE, CHAMPSEC, 026/7 91 40: un parfait duo qui a réalisé toute la menuiserie intérieure notamment la transformation des chambres, la brasserie, les salles à manger, le magnifique hall de réception et qui, au-delà de relevées qualités professionnelles a parfaitement su rendre les désirs du constructeur en donnant à l'ensemble de la boiserie un authentique cachet alpin travaillé à la perfection.

KENITEX SA, RÉFECTIONS DE FAÇADES, MONTHEY, 025/71 61 66 a effectué le revêtement de toutes les façades maçonnées avec un travail garanti pour dix ans.

SERGE MARCHI, FERBLANTERIE, MARTIGNY, 026/2 34 88 est un homme plein d'initiatives et de compétences qui a résolu à plus grande satisfaction tous les problèmes de conduites d'eau, d'écoulement et de ferblanterie ainsi que toutes les installations sanitaires pour les chambres du personnel et pour les points d'hygiène publique.

MICHEL STORES, SION, 027/22 55 05 a effectué la livraison et la pose de stores sur l'arrière du bâtiment.

NCR, LAUSANNE, 021/20 42 41, SION 027/22 61 68: une maison qui... évitera l'engagement d'un comptable supplémentaire par la fourniture de machines comptables très modernes spécialement étudiées pour l'hôtellerie et permettant, entre autres, de sortir l'informatique immédiate sur, par exemple, les chiffres d'affaires de l'hôtel, de la restauration, de la cave, etc.

NEUWERTH ET CIE SA, ARDON, 027/86 33 44 a conçu, réalisé et posé un système économique de passe-plats desservant depuis la cuisine les deux restaurants.

H. PERREARD & L. FILIPPI, 026/2 28 75: les jardiniers compétents de l'aménagement floral tant extérieur qu'intérieur de la nouvelle construction. Le tout effectué avec beaucoup de goût.

PFISTER MEUBLES, ETOY, 021/76 37 41: une maison qui a livré et posé à des prix très intéressants toute la moquette et tout les rideaux de l'hôtel notamment aussi bien pour les salles à manger, de séjour, de conférence que pour toutes les chambres, salles de sport, salles de bains et corridors. Une maison qui a su présenter un très

grand choix tant le domaine des rideaux que dans celui de la moquette, fût-elle décorative ou de sol.

ENTREPRISE H. POLLI ET FILS, MARTIGNY, 026/2 21 67 a réalisé la plus grande partie des travaux dans un excellent climat de confiance et de collaboration avec le propriétaire tout en faisant preuve d'un maximum de ponctualité, d'organisation bien conçue du travail dans un planning qui fut toujours irréprochablement soumis et tenu. La maison Polli a notamment procédé aux travaux de maçonnerie concernant la transformation, à la construction du bâtiment neuf et à la construction du bassin de la piscine, le tout parfois dans des conditions climatologiques difficiles mais sans jamais aucun retard ni défaut. En un mot un excellent travail qui a comblé M. Mol.

PRAMOTTON MEUBLES, NUS, VALLÉE D'AOSTE une maison qui a su présenter des meubles particulièrement adaptés au style de l'hôtel, dans des prix sans concurrence et avec un impeccable service de mise en place, de contrôle et d'après vente en général.

CLAUDE RABOUD & CIE, MARTIGNY, 026/22080 a effectué la livraison et la pose des portes de garages.

REINHARDT FERREMENTS SA, MARTIGNY, 026/2 22 16 a présenté et livré l'apprécié et ingénieux système de serrurerie KABA, remarquable à la fois par sa simplicité et par la grande sécurité qu'il confère à toutes les serrures.

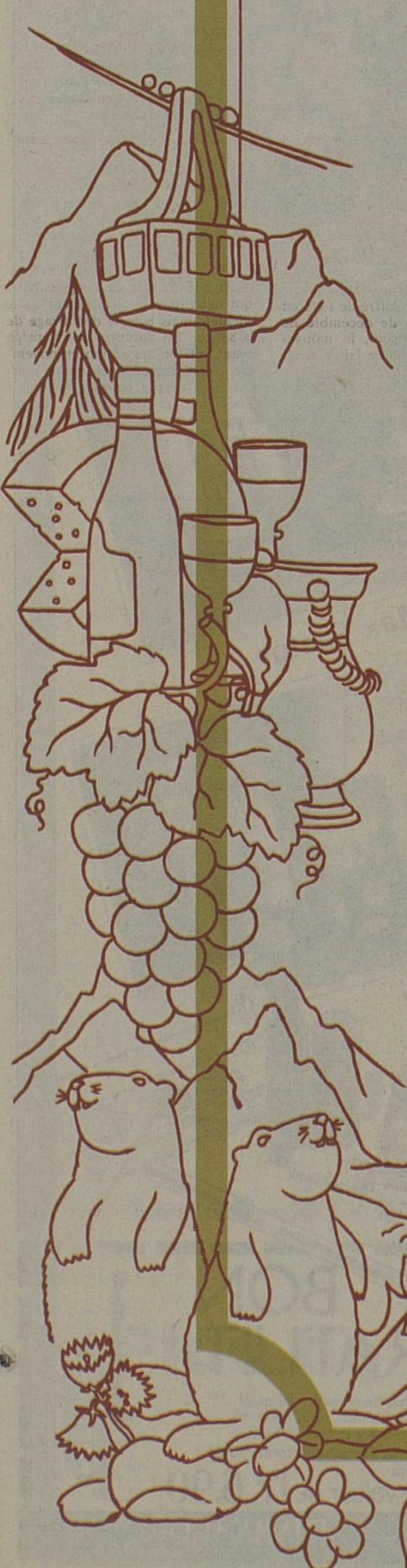
ARTHUR REVAZ, SION, 027/22 84 41 a conçu et posé la charpente métallique soutenant la toiture de la piscine et procédé à la couverture de quelque 240 m² en trois jours!

LA SAN MARCO, MACHINES À CAFÉ, LAUSANNE 021/25 90 77 a livré deux machines à café qui font le bonheur de tous les clients de l'hôtel avec, notamment, les cafés Kapra.

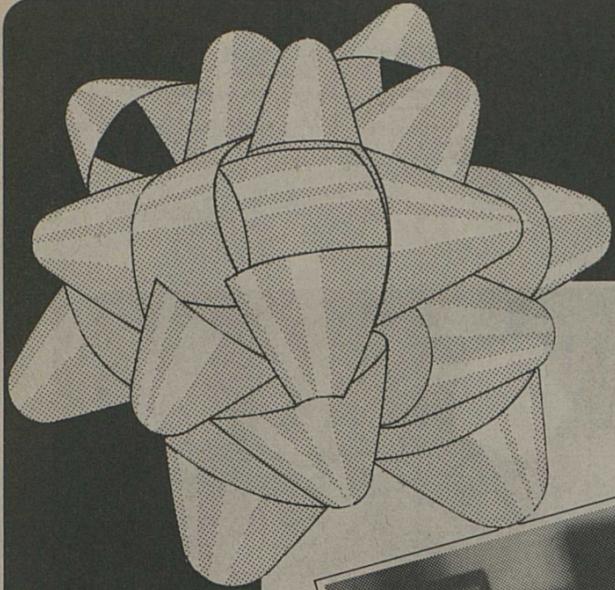
SICLI SA, INCENDIE, GENEVE a procédé à la livraison de tous les extincteurs du bâtiment.

ZOO-CENTRE GONTHIER, MARTIGNY a fourni et entretient le très joli aquarium situé dans le hall d'entrée.

Toutes ces maisons ont réalisé un travail des plus sérieux et surtout des mieux conduits dans le temps. Sans le très gros effort produit par tous les ouvriers que la direction remercie ici très sincèrement, l'ouverture 1978 en moins de «180 jours de transformation» ainsi que toutes les finitions et mises en place pour l'inauguration officielle de ce 22 décembre n'auraient pas été possibles. La famille Mol adresse donc à toutes les entreprises ci-dessus citées ses félicitations et son plus chaleureux merci pour la très belle réalisation d'ensemble.



AU ROYAUME DES 1000 CADEAUX



INNOVATION



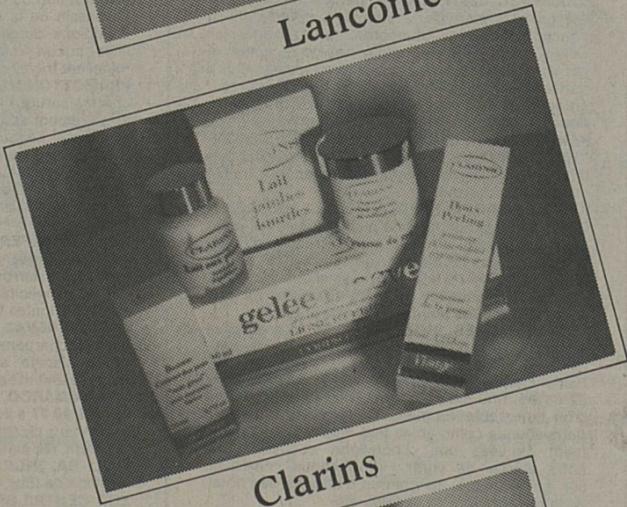
Ellen Betrix



L'Oréal



Lancôme



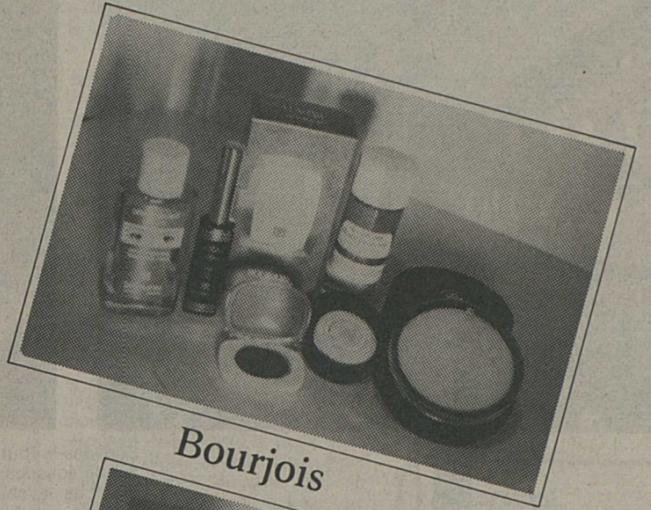
Clarins



Lanvin

Sur notre parking, carrousel pour les enfants

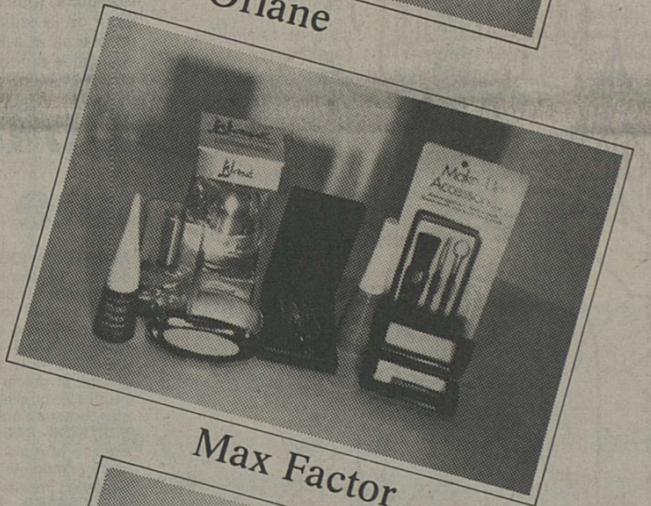
Découvrez nos nouvelles lignes de soins et tous les grands parfums
Mariel - Ligne de Paris - Alain Delon - Charlie Revlon - Courrèges - Caron
Cabochard - Yves-Saint-Laurent - Carven - Givenchy III et autres sous-marques
Tous nos produits sont garantis d'origine



Bourjois



Orlane



Max Factor



Bicidi



BON GRATUIT

A l'achat de n'importe quel produit Rimmel, vous recevrez gratuitement contre ce bon:
1 Rimmel Eyelash-Flatterer-Fluid-Mascara

d'une valeur de Fr. 6.90

RIMMEL



026/2 28 55
Parking gratuit
Echantillon gratuit
pour tout achat
en parfumerie

MARTIGNY-SIERRE



MARTIGNY

ouvert le soir

MERCREDI

19

décembre

VENDREDI

21

décembre

**Les magasins de Martigny
seront**

OUVERTS JUSQU'À 21 H. 30

Les 19 - 20 - 21 - 22 décembre, ouverture des magasins à 8 h. 30 le matin

**Plus de 1000 places de parc gratuites
à disposition**

L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 11

L'homme à l'attaché-case

Il est vêtu discrètement, ce gentleman à la belle serviette de cuir. Dans le hall d'entrée, il n'attire pas l'attention. Pas de gros cigare, de costume à rayures voyantes, de gros brillant au doigt. Homme d'affaires international? Il dirige ses pas vers l'un des guichets. Là, il retire de son attaché-case

gent sans examiner plus en détail celui qui veut le déposer. C'est pourquoi le client potentiel est prié de se légitimer au moyen d'une pièce d'identité officielle et d'indiquer son adresse.

Identité et domicile sont établis sans équivoque. La banque ne saurait admettre que l'adresse indiquée soit

plus à des manœuvres servant à l'exportation de capitaux provenant de pays qui restreignent ou interdisent le placement de fonds à l'étranger. Elle refusera de même d'aider à frauder le fisc, par exemple en établissant de faux justificatifs. Si, par la suite, les relations d'affaires font naître le soupçon que des actes illicites sont commis par le truchement de la banque, celle-ci mettra fin à ses rapports avec le client en question. Le cas échéant, le compte sera bloqué afin de faciliter l'enquête des autorités.

Contrôle précis

Notre caissier, qui lors de sa première visite ne connaît pas encore le monsieur qui lui fait face au guichet, procédera donc à des vérifications prescrites de manière précise. A cet effet, il a reçu une formation particulière. Il soumettra tout cas douteux à son supérieur et aura recours, le cas échéant, à d'autres organes de surveillance (service juridique, service de sécurité, service fiscal) ou aux représentations à l'étranger. De telles mesures, à vrai dire, sont rarement nécessaires.

En effet, le gentleman à l'attaché-case qui se présente au guichet n'est d'ordinaire qu'un homme d'affaires sérieux, un commerçant d'outre-mer, un exportateur ou un entrepreneur international. Ou alors, c'est un épargnant privé. Car les banques, dans notre Suisse politiquement stable, ont une excellente réputation, grâce en particulier à leur activité mondiale et au large éventail de leurs services. C'est ce qui pousse le monsieur en question à devenir l'un de leurs clients. Et, il va de soi, la banque s'efforcera de lui fournir des services de qualité.

Il s'est trompé d'adresse

Certainement, dans quelques cas isolés le monsieur présentant bien se révèle être un homme d'affaires véreux, qui ne songe qu'à profiter de la banque pour des affaires louches ou alors déposer de l'argent provenant de sources inavouables. Il aura, le malheureux, beaucoup de

De qui faut-il se méfier? Identifier l'individu suspect n'est pas chose facile. Les banques ont néanmoins le devoir de découvrir les fonds d'origine criminelle et de les refuser. S'il s'avère qu'une banque en a accepté en toute bonne foi, ils ne sont pas protégés par le secret bancaire.

(Illustration tirée de l'ouvrage d'Alfred Matter «Banken wie sie wirklich sind», Cosmos Verlag AG, Berne.)

peine à parvenir à ses fins dans le cas d'une banque suisse.

«En ce qui concerne les vérifications et les contrôles, nous sommes probablement parmi les plus sévères» a souligné récemment M. Robert Holzach, directeur général de l'UBS, lors d'une interview radiodiffusée. «Car nous (les banques) avons tout intérêt à ne pas accepter des fonds susceptibles de nous causer des problèmes, que la presse s'empresserait d'exploiter, ou des difficultés avec certains gouvernements. Prendre de tels risques n'est même pas payant!»



Qui tient la caisse?

par Marianne Hauser, UBS Zollikon*

«Les amoureux qui se bécotent sur les bancs publics...» négligent souvent, avant le mariage, de parler argent. Un jour ou l'autre, ils risquent d'être confrontés avec des problèmes désagréables. Aussi n'est-ce point pécher contre la bienséance ni faire preuve d'une mentalité foncièrement matérialiste que d'aborder à temps les questions d'argent, de chercher ensemble une solution aussi claire que raisonnable. Les banques, ici, peuvent fournir un concours précieux.

Un compte propre

Toute femme mariée peut ouvrir, à l'UBS, un compte, un livret d'épargne ou un dépôt titres. L'approbation tacite du mari est admise si celui-ci n'intervient pas de



façon expresse. L'épouse, en particulier, peut ouvrir sans difficulté un compte salaire à son nom. Le Code civil prévoit que tout gain provenant de l'activité lucrative de la femme mariée fait partie des biens réservés de celle-ci et que, de même qu'en cas de séparation de biens, elle en garde l'administration.

En revanche, si besoin est, l'épouse est tenue de contribuer aux frais du ménage. Lors de l'ouverture d'un compte salaire, je conseille cependant toujours aux femmes de conserver leurs décomptes et leurs attestations de salaire. Il est également important pour les épouses, si elles acquièrent des biens pour le ménage commun avec leur propre argent, de faire établir les quittances à leur nom et de conserver les justificatifs. Dans le cas d'éventuels litiges conjugaux, le juge peut exiger des preuves, afin de pouvoir régler les questions financières. Les biens réservés des conjoints, de même que les apports de l'épouse doivent en effet être prouvés. Souvent, les femmes par trop confiantes n'hésitent pas à faire virer leur salaire sur le compte du mari. Toute sentimentalité mise à

part, et dans l'intérêt d'une solution claire sur le plan de l'administration des biens, je crois cependant que c'est là une chose à déconseiller.

Libre disponibilité

Une femme mariée peut non seulement ouvrir un compte, un livret d'épargne ou un dépôt titres; elle peut également en disposer librement. En effet, ici également, notre banque présume l'approbation tacite de l'époux. En revanche, un compte ou un dépôt ne constitue pas, simplement du fait qu'il est ouvert au nom de la femme, un bien réservé de celle-ci, comme souvent le pensent les conjoints. Si telle est leur intention, ils doivent conclure un contrat de mariage où les éléments de fortune en question sont déclarés biens réservés, à moins qu'ils ne le soient déjà, de par la loi, comme c'est le cas pour les gains provenant de l'activité lucrative de l'épouse. Afin que le contrat de mariage ne soit pas seulement valable entre les conjoints, mais également opposable aux tiers et notamment à la banque, diverses conditions de forme (inscription au registre des régimes matrimoniaux) doivent être remplies, sur lesquelles des renseignements peuvent être obtenus à la banque.

Les droits de l'époux

Selon les dispositions du Code civil, les biens que les époux possèdent au moment du mariage (donc leurs apports respectifs), de même que ceux qu'ils acquièrent par la suite ou qui leur échoient par succession ou donation constituent conjointement les biens matrimoniaux. La jouissance et l'administration de ces biens appartient au mari. Le produit de ces biens, tels que les intérêts et dividendes, deviennent propriété du mari. Souvent celui-ci ne fait pas usage de ce droit et fait don à l'épouse du revenu des biens réservés de celle-ci. En pareil cas, il est conseillé de fixer par écrit cette donation, et partant, le transfert de ces revenus aux biens réservés de la femme. Les coûts de l'administration, tels que droits de garde ou commissions de gestion, etc. sont à la charge du mari. Dans le cas d'éléments de fortune déposés à la banque au nom de la femme, il est présumé — sauf en ce qui concerne le compte salaire — qu'il s'agit de biens ma-

trimoniaux dont la jouissance et l'administration, de par la loi, appartiennent au mari.

Une situation claire

La banque, en général, n'a pas la possibilité de distinguer les biens de la femme de ceux du mari lorsque l'ensemble des biens matrimoniaux sont déposés sous le nom du mari. On ne saurait charger la banque, à ce sujet, de fonctions de surveillance ou de contrôle. De leur propre chef, ou après avoir été conseillés, nombre de conjoints, au moyen de comptes distincts, créent les conditions d'une séparation précise des divers éléments de fortune. C'est en nous entretenant avec le client que nous pouvons trouver et recommander de telles solutions. De cette manière, il est possible de procurer à la femme, dans le cadre des dispositions légales, certains avantages. Le fait de posséder son propre compte ou dépôt titres, lui permet par exemple d'obtenir régulièrement des relevés la renseignant exactement sur l'état de ses apports ou de ses biens réservés.

Discuter en commun

Tous les problèmes découlant de la législation actuelle ne doivent pas nous faire oublier que les réalités, la vie telle qu'elle est vécue, ont devancé la loi, forçant



enfin le législateur à réviser le droit matrimonial.

L'idée que le mariage est aussi une «association» a fait son chemin et nombreux sont les ménages qui en sont conscients. Mari et femme prennent de plus en plus l'habitude de discuter en commun leurs affaires financières. Cela n'est toutefois possible qu'à condition que la femme, véritablement «associée» à son mari, fasse preuve d'intérêt pour ces questions et s'efforce d'acquiescer des notions fondamentales de gestion financière. L'époux, très souvent, donne à sa femme procuration en ce qui concerne ses comptes et dépôts. De même, l'épouse peut donner pouvoir à son mari.

Des procurations de ce genre demeurant en vigueur même après le décès, elles sont utiles dans de nombreux cas. Elles peuvent d'ailleurs être révoquées en tout temps. A noter qu'une procuration ne crée aucun droit de propriété.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich



N'importe qui pourrait se faire passer pour n'importe qui! C'est pourquoi la banque exige de connaître l'identité et le lieu de résidence de tout client désirant ouvrir un compte.

une liasse de billets, 120 000 francs en DM et en dollars, et la remet au caissier. A porter sur un compte qu'il désire, ouvrir, explique-t-il avec un accent étranger.

Un courrier transportant de l'argent en fuite? Un fraudeur fiscal désireux de dissimuler des fonds non déclarés? Pourquoi pas tout simplement le cas ordinaire d'un exportateur, par exemple d'Amérique latine, qui vient de recevoir d'un client allemand un compte sur les livraisons de tabac? Dans trois mois, il devra verser à une firme suisse la première tranche du prix d'une nouvelle installation d'emballage pour son entreprise. En attendant, il désire déposer l'argent reçu auprès d'une banque suisse, où il portera intérêt.

Mais qui est-ce?

Pour le caissier (ou conseiller de la clientèle), le monsieur qui lui fait face est un inconnu. Or, aucune banque suisse n'accepte de l'ar-

une simple case postale, susceptible d'être abandonnée en tout temps. Ou que le client prétende entrer en relation avec la banque sous le nom de «Mickey» ou de «Barbarella». Car, si la personne du titulaire de compte peut rester anonyme vis-à-vis de l'extérieur, elle ne l'est pas à l'égard de la banque. Cette règle s'applique également aux comptes dits «numériques». En pareil cas, l'identité du client est simplement une chose confidentielle connue uniquement, au sein de la banque, d'un cercle très restreint de responsables. Au demeurant, pour des raisons administratives, tout compte bancaire porte un numéro.

Toute banque est tenue, dans la mesure du possible, de vérifier s'il ne s'agit pas de fonds réputés «indésirables»: par exemple du butin de certains actes criminels (hold-up, chantage, etc.) punissables également selon le droit pénal suisse. La banque ne se prêtera pas non

La légende des milliards en fuite

L'Union de Banques Suisses a passé au crible la structure de ses rapports avec 46 pays africains en développement. Les résultats de cet examen montrent que s'il est un mythe à détruire, c'est bien celui selon lequel les banques suisses recèleraient des milliards de capitaux en fuite.

A l'UBS, les avoirs que ces pays en développement possédaient, atteignaient au 30 juin 1979:

- 0 — 1 million de francs dans 6 cas
- 1 — 5 millions de francs dans 7 cas
- 5 — 20 millions de francs dans 2 cas
- plus de 20 millions de francs dans 31 cas

Plus de 75 % de ces avoirs avaient été déposés par les banques centrales des pays concernés. Il ne peut donc s'agir de capitaux en fuite. Ce sont, au contraire, des fonds faisant partie des réserves monétaires ou des fonds destinés à financer et à régler des opérations commerciales. De surcroît, en comparant le montant de ces capitaux avec celui des créances de l'UBS sur ces pays — nées principalement de crédits d'urgence — on s'aperçoit que les créances de la banque dépassent de quelque 100 millions de francs les avoirs en question.

* Mme Hauser est la responsable des services de l'UBS Zollikon.



En cette «Année de l'enfant», le père Noël est particulièrement occupé. Il doit aussi se rendre dans les seize centres d'accueil hébergeant des enfants de réfugiés d'Indochine. Ces enfants — plus de 400 — ne connaissent pas encore le père Noël. Mais celui-ci ne les a pas oubliés. A chacun, il va remettre des friandises et une tirelire UBS contenant déjà un joli montant.

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SION

CADEAU DU PROCUREUR ?

SION (bl). - Le tribunal d'arrondissement de Sion a siégé hier lundi à trois reprises afin d'apporter un jugement à des affaires traitant de pyromanie, de vol et d'attentat à la pudeur des enfants. A chaque séance, il était composé des juges André Franzé, président, Jérôme Berclaz et Jérôme Crittin, assistants, ainsi que de MM. Maurice Sartoretti, greffier, et Pierre Antonioli, procureur général, représentant le Ministère public.

68 000 francs de dégâts pour un pyromane

Fils d'une famille de huit enfants, dont trois sont considérés comme débiles, un jeune homme du Valais central, célibataire, manœuvre de profession, âgé d'à peine 20 ans, comparait devant ses juges pour incendie intentionnel et tentative d'incendie intentionnel, tel que décrit par l'acte d'accusation. En avril 1979 et à deux reprises, il bute en effet le feu à des herbes sèches dans un pré sis au-dessus du village de Granois-Savièse. Cela se passait un samedi soir et nécessitait l'intervention des pompiers de l'endroit. Le 24 mai 1979, à 2 h. 45, il bute cette fois le feu à du foin stocké dans deux granges attenantes et les pompiers, à nouveau, maîtrisent le sinistre rapidement. L'un des lésés, M. Georges Héritier, président de la commune, estima les dégâts à 470 francs. Le 30 juin de la même année, après une copieuse tournée

des pintes de la région, le jeune homme s'en prend à deux granges, mais sans succès. Quelques minutes plus tard, il était alors 0 h. 15 environ, il parvient à mettre le feu à du foin dans une grange. Les flammes eurent tôt fait d'anéantir totalement la bâtisse ainsi qu'une bonne partie du chalet attenant, propriété d'un célèbre compositeur classique hollandais. Les dégâts furent estimés par l'assurance à 67 500 francs.

Le lendemain matin, l'accusé était interpellé par la police qui le soupçonnait d'être l'auteur de ce méfait. D'abord couvert par son père, le jeune homme avoua rapidement ses actes. Après avoir relevé tous ces faits, le procureur général souligna: «Le feu, symbole de puissance, était pour lui une obsession; nous sommes en présence du pyromane classique.» Sorti du centre ORIPH parce que son père préférait qu'il gagne sa vie, il se sentait frustré et dévalorisé par rapport aux autres jeunes gens du fait, notamment, d'avoir été jugé inapte au service militaire en raison de sa «débilité légère». Même si M. Antonioli rejeta la mise en danger de la vie d'autrui, il n'en requit pas moins la mise en application de l'article 100 bis, soit l'interdiction administrative et l'éducation au travail.

La défense, assurée par M. Marius Héritier, qui est en outre le curateur de l'accusé (ce dernier a de plus donné sa parole d'honneur de ne plus boire d'alcool) s'en est référé, pour sa plaidoirie, à l'expertise psychiatrique opérée en cours d'instruction. Perméable à toute influence, débile mental léger et comportement réactionnaire dû à des frustrations, tels ont été les arguments majeurs de l'avocat qui le menèrent à conclure: «Messieurs les juges, ce jeune homme n'a pas besoin de prison, mais bien d'un centre d'éducation et de formation. Laissez lui donc une chance de s'en sortir, car il est capable de progresser.»

Le jugement sera transmis aux parties par écrit.

★ Quatre mois avec sursis pour une «vacherie»

Inculpé de vol, un jeune homme de 20 ans lui aussi comparut seul devant ses juges. Garçon de cuisine apprécié, et même homme de confiance de ses employeurs, le jeune homme dut s'occuper, en l'absence de ces derniers, de l'entretien du jardin de leur maison. A leur retour, ils jugèrent son travail de très mauvaise qualité, et le lui firent bien sûr savoir. D'après ses déclarations à la police, il lui vint alors à l'esprit de commettre une petite «vacherie» pour se venger d'avoir été si mal ap-

précié alors qu'il croyait sincèrement avoir bien fait. Sous l'influence de l'alcool, il pénétra clandestinement dans la villa de ses patrons, mais sans effraction (car il possédait un jeu de clés) et déroba dans le coffre-fort la somme de 4430 francs. Cet argent fut néanmoins restitué à son propriétaire le lendemain déjà et, de ce fait, l'accusé bénéficiait de circonstances largement atténuantes. C'est pourquoi le procureur requit quatre mois d'emprisonnement avec sursis durant deux ans contre ce jeune homme qui, inconnu de la police jusqu'alors, respira à nouveau lorsqu'il sut enfin ce que signifiait «sursis». Les juges ont rendu leur verdict en suivant le procureur dans ses propositions. Fiancé et père d'un enfant, l'accusé a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec délai d'épreuve durant deux ans.

La «pudeur» du procureur

Dernière et pénible affaire que celle qui vit un jeune homme de 21 ans, originaire de Conthey, mais domicilié à Aproz, comparaître devant la justice pour contrainte, attentat à la pudeur des enfants et tentative d'attentat à la pudeur des enfants.

C'est en effet à trois reprises que l'accusé, jugé débile mental léger, affecté de troubles névrotiques, d'immaturité affective et de responsabilité restreinte, commit ou tenta de commettre des attentats sur trois petites filles dont l'âge variait entre 6 et 9 ans. Il y parvint presque

dans le hall d'entrée de la maison des parents de l'une d'elles, se livra à du voyeurisme avec une autre dans des WC publics et eut quelques contacts avec la dernière dans un ascenseur. En prison préventive depuis 80 jours, l'accusé a de mauvais antécédents. Il fut condamné deux fois à quatre mois d'emprisonnement avec sursis durant trois ans pour des agissements presque similaires. Mais vu sa responsabilité restreinte, le procureur ne requit contre lui qu'une peine de principe de quatre mois d'emprisonnement sans sursis dans un premier temps, puis se décida, dans un second temps (après avoir entendu la défense représentée par M. Zimmermann), à ne pas s'opposer à l'octroi d'une peine moins forte encore et avec sursis. Il a demandé néanmoins qu'il soit soumis à un traitement psychiatrique ambulatoire.

M. Zimmermann releva, quant à lui, dans sa plaidoirie, que son client était un malade curable. «Abandonné à lui-même depuis deux ans, il ne s'agit non pas de lui donner sa dernière chance, mais bien de lui en offrir enfin une», devait-il ajouter. Souffrant d'une déficience psycho-affective dans son développement, ce jeune homme devrait pouvoir bénéficier d'une peine modérée suivie d'un sursis ainsi que d'un traitement ambulatoire, conclut la défense. Sur quoi le procureur ajouta: «Si vous estimez que l'on peut lui faire confiance une dernière fois, rien ne s'oppose à ce que vous le fassiez. Personnellement je ne désire pas m'acharner contre ce jeune homme. C'est pour vous, Messieurs les juges, une question de choix.»

La partie civile était représentée aux débats par deux pères lésés. L'un d'eux déclara en fin d'audience: «Je pardonne et souhaite qu'il puisse se soigner.»

Le dispositif du jugement sera communiqué aux parties par écrit.

Tribune du Lecteur

«La commune continue à traire la vache (toujours la même)»

SION. - Surprise, vendredi dernier, pour les cafetiers séduits en ouvrant leur courrier: la commune de Sion les gratifiait de leur cadeau de Noël, sous la forme d'une facturation des places de parc publiques.

La nouvelle loi sur les auberges, du 26 mars 1976, par son règlement d'application, donne la possibilité aux communes d'encadrer auprès des établissements publics un émoulement pour les places de parc, à raison d'une place pour huit chaises. La commune de Sion, en vertu des pouvoirs que lui confie la dite loi, facture aux cafetiers les places de parc publiques, zone bleue, zone rouge et les places avec parcomètres (quelle rentabilité?)

Mais au fait, pourquoi les cafetiers sont-ils les seuls à être pénalisés?

Veut-on faire croire, par cette décision, que tous les gens utilisant ces places de parc, se trouvent dans les établissements publics?

Non, Messieurs les municipi-

paux, la coupe est pleine et il serait temps de faire preuve de bon sens, en ne pénalisant personne ou alors en faisant participer tous les commerces, bureaux d'avocats, médecins, pharmacies et même les bureaux communaux, car lorsque l'on veut se rendre chez vous, on doit également utiliser les places de parc publiques.

Les cafetiers de la ville ne contesteraient peut-être pas cet émolument supplémentaire, si les places de parc facturées étaient au moins mises à leur disposition. Que diriez-vous, Messieurs les municipaux, si les cafetiers factureraient 4 francs une carafe de 3 dl vide?

Molière et Courteline auraient trouvé en la circonstance un sujet croustillant pour amuser les foules, mais les cafetiers de Sion ne peuvent pas rire. La municipalité doit s'attendre à une réaction vigoureuse de leur part.

La Société des cafetiers de Sion

Le président: Gérard Zuchuat Le secrétaire: Dany Barras

SURVOL DE NOS STATIONS Partout le grand sourire

SION (gé). - Les hôteliers sont contents, car les réservations pour la période des fêtes et le début de l'année sont bonnes et puis, il y a déjà suffisamment de neige pour s'adonner aux joies du ski. Un effort particulier d'animation a été consenti, afin de bien recevoir la clientèle et pour lui donner l'envie de revenir.

Arolla

Il y a 50 cm de bonne neige à la station même et plus de 2 mètres aux Fontanes, au sommet du grand télési. Les réservations sont bonnes. La période des fêtes de fin d'année s'annonce sous les meilleurs auspices.

Haute et Super-Nendaz

A Nendaz, nul n'hésite à se déclarer pleinement satisfait de la situation à venir. Elle apparaît même nettement meilleure que celle de l'hiver passé. La neige, fraîchement tombée en masse, puis la pluie récente font que les pistes seront d'excellente qualité, pour autant bien sûr qu'il neige à nouveau...

Ainsi, on parle de 60 à 80 centimètres sur les hauteurs. La piste de la télécabine est praticable depuis une semaine jusqu'à la station. La promotion des «4 Vallées» et ses 80 installations, fait, quant à elle, son bonhomme de chemin, en remportant auprès des hôtes un succès fort intéressant. Entre Haute et Super-Nendaz, Télé-Nendaz compte à elle seule 15 installations qui, toutes, fonctionnent depuis quelques jours déjà. Les restaurants d'altitude sont ouverts. Comme l'abonnement est également valable sur Veysonnaz, il y a lieu d'ajouter aux possibilités nendettes 10 installations de remontée mécanique. De plus, les réductions de famille pour les abonnements sont les mêmes que celles pratiquées par les CFF. Au niveau des réservations, le «complet» est à l'affiche de l'hôtellerie, comme de la parahôtellerie. Le creux de janvier traditionnel et insoluble problème est attendu de pied ferme. L'animation pour les fêtes de fin d'année est évidemment l'affaire des commerçants et responsables de la station. Elle s'annonce cette année plus attrayante que jamais.

Anzère

Les installations fonctionnent. La SAREM, la Société des remontées mécaniques, a procédé, durant la bonne saison, à de nombreuses améliorations des pistes.

Le nouveau directeur de l'office du tourisme, depuis le 1^{er} décem-

sur la patinoire, place du village, concours de curling.

Thyon 2000

Les pistes de ski sont en excellent état. Les deux télésièges et les cinq télési des Collons-Thyon 2000 sont en fonction depuis quelques jours déjà.

Pour la période des fêtes, la station affiche complet. Il est prévu les manifestations suivantes: 25 décembre, sur la place de la station, arrivée du Père Noël pour les enfants. 28 décembre: course de ski pour les hôtes. 30 décembre: démonstration d'acrobaties diverses et, à la discothèque, productions d'artistes.

Evolène

Il y a sur le territoire de la commune d'Evolène, entre 30 et 50 cm de neige. Les réservations sont bonnes. Les télési fonctionnent. L'Ecole suisse de ski a prévu diverses manifestations à l'intention des hôtes.

En Espagne vivez la vie de château.

Les amoureux de l'Espagne ne sont pas des amoureux comme les autres. Et c'est pour leur plaisir que l'Espagne a construit autrefois des châteaux imprenables qu'elle a aménagés aujourd'hui en hôtels où tout est conçu pour le confort du voyageur. L'hospitalité en Espagne est une vieille habitude. Du paradior à l'auberge de campagne, l'Espagne offre l'un des réseaux hôteliers les plus diversifiés et les plus importants d'Europe. Pour partir en Espagne, choisissez le bon moment.

Le soleil passe l'hiver en Espagne. Et les Espagnols, en ce moment, ont plus de temps à donner à ceux qui aiment l'Espagne.

ADRESSEZ-VOUS A VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU A :

• OFFICE NATIONAL ESPAGNOL DU TOURISME, 1, RUE DE BERNE 1201 GENÈVE - TÉL. (022) 31.69.40
• SPANISCHES FREMDENVERKEHRSAMT SEEFELDSTRASSE 19 8008 ZÜRICH - TEL. (01) 34.79.30/31

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Dix-neuf nouveaux citoyens à Salvan

SALVAN (phb). - Une agréable ambiance a présidé, samedi, à la réception officielle de 19 nouveaux citoyens et citoyennes de Salvan; une cérémonie précédée par la traditionnelle rencontre de fin de scolarité entre les autorités locales et les jeunes gens parvenus au seuil de l'apprentissage ou des études secondaires. Ces derniers ont reçu cadeau des mains mêmes de M. André Décaillet, président de Salvan.

Il appartenait ensuite, vers 17 heures, à l'autorité communale d'accueillir les nouveaux citoyens.

Le président profita de la présence du conseil communal in corpore, afin de définir les tâches de chacun d'entre-eux et le travail respectif de chaque dicastère, tout en analysant d'une manière générale la marche du ménage communal. Ce propos créa un terrain de discussion favorable et détendu entre autorités et jeunes administrés. Une atmosphère qui se prolongea, après un vin d'honneur dégusté au bâtiment communal, devant une agape servie dans un établissement de la place. Notons que chaque nouveau citoyen et citoyenne fit l'objet d'une attention particulière, bénéficiant d'un abonnement gratuit à la revue Dialogue, journal traitant de la formation civique de la jeunesse.

De même, il fut adressé à chacun un souvenir de cette journée: les armes de la commune de Salvan. Au nom de toute la population, M. André Décaillet se plut à rappeler les droits, les devoirs et les obligations incombant à chaque nouveau citoyen: des jeunes qui, pour la plupart, participent d'ores et déjà activement à la prospérité et à l'essor de la communauté, dit en substance M. Décaillet.

Le lézard et la coccinelle

Un lézard fort malheureux tentait de s'agenouiller sur le prie-Dieu d'un caillou.

Il avait perdu sa belle.

- Ne pleure pas petit fou lui dit une coccinelle, ta belle est montée vers Dieu.

- Ton cœur est trop généreux répondit l'infortuné, les lézards n'ont jamais

[d'ailes. Pierre Béam

SION Une halle gonflable unique en Europe

SION (gé). - Le comité directeur de Sion-Expo, réuni en assemblée le vendredi 14 décembre écoulé, a donné le coup d'envoi de la foire de printemps qui aura lieu, dans la capitale valaisanne, du 25 avril au 4 mai 1980. Cette foire remplace les foires spécialisées initialement prévues et réunira 200 exposants.

La municipalité de Sion a mis à disposition la place des Potences, place que beaucoup de Sédunois méconnaissent et qui pourtant est une belle réussite avec ses 16 000 m² de surface, son équipement technique, son parc à voitures et ses installations diverses.

Le coup d'envoi de cette foire de printemps a été donné sur la base du dossier présenté par M. Jacques Roux, avec l'autorisation délivrée par la municipalité de Sion, l'étude du budget, la liste complète des exposants et l'ouverture d'un bureau au 32 de l'avenue de la Gare à Sion. Hormis les stands réservés aux commerçants sédunois, Sion-Expo annonce d'ores et déjà complet.

Une première européenne

Sion-Expo installera, dans la capitale valaisanne, la plus grande halle gonflable jamais installée en Europe. Cette halle sera également la plus moderne tant au point de vue technique qu'au point de vue de la sécurité. D'autre part, cette halle gonflable aux couleurs sédunoises, rouge et blanc, sera une attraction particulière.

Cette réalisation qui est assurée par une maison de la place en collaboration avec des maisons allemandes et italiennes a 112 mètres de long, 37 mètres de large et un volume de 50 000 m³.

AU THÉÂTRE DE VALÈRE « Je ne trompe pas mon mari »

SION. - Oui, c'est bel et bien ce soir que les Artistes Associés de Lausanne présentent la pièce de Georges Feydeau : Je ne trompe pas mon mari. Ce Vaudeville, qui s'inscrit parmi les pièces les meilleures de Feydeau, ne manquera pas d'amuser un très large public, tant par le comique des situations que par l'intrigue, l'enchevêtrement et l'embrouillement. On se marre tout au long de la pièce. C'est donc à un

divertissement - bienvenu avant les fêtes - que nous convient les Artistes Associés qui ont obtenu de beaux succès dans plusieurs villes de Suisse romande.

Soyons au théâtre de Valère,

mercredi 19, pour rire un bon coup, ce qui ne nous fera pas de mal à un moment de l'année où tombent les... feuilles d'impôt.

f.-g. g.

Photo Pierre Cook



Une scène de Je ne trompe pas mon mari où la surprise éclate.

Noël du missionnaire valaisan (suite)

District de Loèche

Frère Ambühl Paul-André (Loèche-Ville), Bolivie; père Eggs Franz (Loèche-Ville), Angola; père Kuonen Amadeus (Salquenen), Rhodésie; sœur Bürkard Ursula (Gampel), Afrique du Sud; sœur Grand Juliana (Loèche), Afrique du Sud; sœur Hermann Albina (Albinen), Antilles; sœur Hildbrand Teresita (Gampel), Afrique du Sud; sœur Jerjen Scholastika (Agam), Inde; sœur Matter Laurencia (Agam), Afrique du Sud; sœur Loretan Jacqueline (Loèches-Bains), Madagascar.

District de Rarogne

Père Bellwald Pius (Ferden), Colorado; frère Walker Wendelin (Temen), Togo; père Werlen Joseph (Ferden), Rhodésie; sœur Bellwald Martina (Blatten), Afrique du Sud; sœur Schmid Perpetua (Ausserberg), Afrique du Sud; sœur Zenhausen Justina (Bürchen-Raron), Inde; sœur Zurbriggen Théodora (Bürchen-Raron), Afrique du Sud.

District de Conches

Père Bacher Hermann (Müster), Inde; père Franzen Hermann (Lax), Rwanda; père Garbely Georges (Ulrichen), Burundi; père Gundi Lukas (Niederwald), Zambie; frère Kraft Léo (Müster), Japon; père Ritz Richard (Bellwald), Ouganda; père Volken Henri (Fiesch), Inde; sœur

Guntern Rosina (Münster-Goms), Afrique du Sud; sœur Holzer Josephina (Glurigen), Brésil; sœur Lambrigger Alexis (Fiesch), Afrique du Sud; sœur Riedmatten Emilia (Münster), Inde; sœur Schmid Konstatina (Reckingen), Afrique du Sud.

LIAISON SION CENTRE VILLE - NOUVEL HÔPITAL

Où et quand prendre son bus?

Avec l'entrée en fonction du nouvel hôpital de Sion, bon nombre de citadins s'interrogent quant aux horaires des bus reliant le centre ville et l'établissement hospitalier.

D'autres encore, pour lesquels ces horaires n'ont plus de secret, s'étonnent de ne point voir les bus se diriger vers le sommet de la cité.

M. Gillioz, concessionnaire des bus sédunois, a bien voulu nous communiquer quelques renseignements à ce sujet :

« De par sa configuration et le nombre de ses habitants (22 000), Sion ne peut pas multiplier indéfiniment ses lignes de transports publics. Les personnes domiciliées à Platta par exemple doivent se rendre au centre ville pour emprunter soit le bus reliant la capitale à



Le commandant Schmid lors de son entretien avec la presse.

	a	a	a	a	a	a	b	a		a		a		a				
Place de la Gare	0635	0709	0756	0845	0931	1027	1205	1255	1259	1345	1430	1505	1523	1558	*1640	1715	1805	1850
Place du Midi	0638	0712	0759	0848	0934	1030	1208	1258	1302	1348	1433	1508	1526	1601	*1643	1718	1808	1853
Sacré-Cœur	0640	0715	0801	0850	0936	1032	1210	1300	1304	1350	1435	1510	1528	1603	*1645	1720	1810	1855
Pont du Rhône	0642	0712	0803	0852	0938	1034	1212	1302	1306	1352	1437	1512	1530	1605	*1647	1722	1812	1857
Pro-Familia	0644	0715	0805	0854	0940	1036	1214	1304	1308	1354	1439	1514	1532	1607	*1649	1724	1814	1859
Hôpital	0647	0717	0808	0857	0943	1039	1217	1307	1311	1357	1442	1517	1535	1610	b1702	1727	1817	1902
	a	a	a	a	a	a	b	a		a		a		a		a		a
Hôpital	0647	*0718	0810	0900	0959	1055	1227	1310	1312	1412	1451	1521	1550	1613	*1707	1740	1830	1920
Pro-Familia	0700	*0721	0810	0903	1002	1058	1230	1313	1315	1415	1454	1524	1553	1616	*1709	1743	1833	1923
Pont du Rhône	0702	*0723	0812	0905	1004	1100	1232	1315	1317	1417	1456	1526	1555	1618	*1711	1745	1835	1925
Sacré-Cœur	0704	*0725	0814	0907	1006	1102	1234	1317	1319	1419	1458	1528	1557	1620	*1713	1747	1837	1927
Place du Midi	0706	*0727	0816	0909	1008	1104	1236	1319	1321	1421	1500	1530	1559	1622	*1715	1749	1839	1929
Place de la Gare	0709	*0730	0818	0912	1011	1107	1239	1322	1324	1424	1503	1533	1602	1625	*1718	1752	1842	1932

a jours ouvrables, b seulement dimanches et fêtes, 1 supprimé le samedi, 2 valable seulement les jours de congé des élèves, 3 non valable les jours de congé des élèves, 4 direct les jours de classe, 5 dimanches et fêtes retardé

police cantonale il y a cette précision : « Avec l'accord de l'intéressé et du Conseil d'Etat, le commandant peut fonctionner jusqu'à l'âge de 65 ans ! » L'accord du commandant et du Conseil d'Etat est donc nécessaire.

Et M. Schmid a ajouté : « Pour l'instant, je réfléchis ! »

« Quelle est votre grande préoccupation en cette fin d'année ? »

« Il s'agit du problème des promotions. En pareille circonstance inévitablement il y a des personnes satisfaites et d'autres qui le sont moins.

Pour les grades inférieurs la promotion est caution des aptitudes de l'intéressé et du résultat des examens de promotion obligatoires pour tout le monde, sans oublier les

années de service du candidat.

Pour les grades supérieurs, la promotion intervient sur la base de diverses appréciations. En tant que commandant je fais les propositions et le Conseil d'Etat décide en dernier ressort.

« Pour diminuer le nombre des accidents mortels de la circulation faudrait-il intensifier les contrôles ? »

Par un communiqué paru dans la presse, il y a quelques semaines, nous avons informé la population que nous allions intensifier les contrôles, ce qui a été effectivement fait. Mais s'imaginer de pouvoir diminuer le nombre de tués sur les routes uniquement par des contrôles complémentaires est une illusion.

Voici quelques brèves statistiques assez révélatrices, concernant le canton du Valais :

	1978	1979 (au 17.12)
Total des accidents avec blessés	909	865
Nombre de personnes blessées	1342	1205
Accidents avec dégâts matériels	1945	1621
Nombre de tués sur les routes	71	93

Comme on peut le constater le nombre de morts de cette année est inquiétant. Que faire pour diminuer ces pertes de vies humaines. Le commandant Schmid précise :

« C'est une question d'éducation et d'instruction de la jeunesse qui commence à conduire, par le personnel enseignant du canton qui doit faire appel aux agents de la police cantonale pour donner cette formation indispensable. Il faut le reconnaître, dans l'ensemble, le Valaisan conduit avec une certaine agressivité.

Il y a 20 ans, j'avais préparé des leçons basées sur la circulation routière à l'intention des écoles du canton. Sur le thème de la circulation, les maîtres et les maîtresses pouvaient donner des dictées, des compositions, etc. Il faut reprendre cette éducation et instruction de la

jeunesse. Il est vrai qu'il y a de bons conducteurs qui trouvent la mort sur les routes, mais le Valaisan met en doute parfois de l'opportunité de certains signaux de la circulation. « La peur du gendarme, dit l'adage, est le commencement de la sagesse ! »

« Au lieu de retirer le permis, il y aurait peut-être lieu de prévoir un cours d'éducation routière pour les délinquants. Dans ce domaine, il y a effectivement quelque chose à faire. Suivant les lignes directrices du Gouvernement, pour la nouvelle période administrative, l'accent a été mis sur la lutte contre la criminalité et la circulation routière. Il y aurait lieu d'accentuer, étant donné la situation actuelle, l'effort sur l'éducation et l'instruction des jeunes. »

Merci commandant et nos bons vœux pour la nouvelle année.

Résidence Champvert
Dernier
appartement
3 pièces, Fr. 126 000.-, jusqu'au 31.12.79.
Dès le 1.1.80, 131 000.-.
S'adresser au bureau J. Nicolet, Crochetan 2 1870 Monthey.
Tél. 025/71 22 52.
36-4818

Moscou 1980, ville olympique
ELLES ONT GAGNÉ D'AVANCE

Elles ont gagné d'avance. Parce qu'elles sont les meilleures. Moskovskaya, Stolichnaya, Krepkaya, les seules véritables vodkas russes, importées directement d'URSS. Déjà victorieuses dans le monde entier, elles vont à nouveau gagner la satisfaction de votre palais, de votre sens de l'authentique. Les vraies vodkas russes.



PROVINS VALAIS
avise son aimable clientèle que, en raison des fêtes de fin d'année, ses bureaux et caves seront fermés
- du vendredi 21 décembre au mercredi 26 décembre à 7 h. 30
- du vendredi 28 décembre au jeudi 3 janvier 1980 à 7 h. 30
Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.
36-5227

**Hit pour la piste-
à prix vedette.**



dès **59.-** CV

Ils s'agit d'un capuchon qui résiste à tous les temps et qui est conçu de manière à bien entourer le visage; lorsqu'il n'est pas utilisé, il se dissimule à l'intérieur.



Salopette agrémentée d'un parfait système de réglage dans le haut, accompagnant avec élasticité tout mouvement, sans pour autant glisser sur les côtés.



Pantalon de ski avec pare-neige incorporé, système élastique solide empêchant les canons de remonter lors d'une chute et, par conséquent, la neige de pénétrer dans les chaussures.

Pour filles et garçons, voici un ensemble de ski antigliss très fonctionnel. Veste allongée avec poches zippées; pantalon à bretelles de coupe montante, pare-neige protégeant efficacement, capuchon escamotable.

Coloris: rouge avec marine/blanc, bleu roi avec marine/blanc

St. 116 - 176

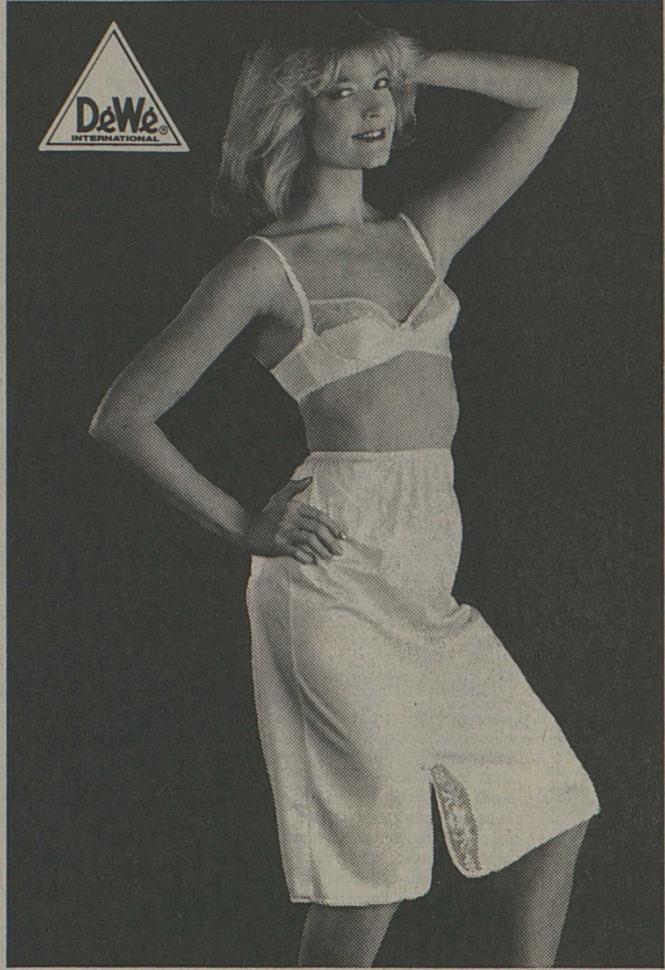
St. 116 = 59.- + 5.- par 12 cm

CV
Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

KK-236

**Dès maintenant!
à notre rayon lingerie**



**Les sous-vêtements DéWé,
une nouvelle gamme légère,
décorée de motifs brodés:**

Jupon en peau
d'ange, fente latérale
3 tailles: S.M.L.
Fr. 34.90

Soutien-gorge
balconnet, armature
3 coloris
Fr. 37.90

Gonset

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

Tél. 027/41 36 68. 89-44667

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

Tél. 027/41 36 68. 89-44667

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

Tél. 027/41 36 68. 89-44667

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

Tél. 027/41 36 68. 89-44667

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

Tél. 027/41 36 68. 89-44667

Montana, à louer, en plein centre

appartement 3 1/2 pièces
non meublé, libre le 1.1.1980

studio meublé
libre tout de suite

QUARTZ



Plaqué or
dès **220.-**

Modèle or
18 carats
dès **980.-**

SION Rue de Lausanne 14
Horlogerie - Bijouterie - Optique
HOCH PIERRE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion
dès le 1^{er} janvier 1980

**garage
double**

avec chauffage, élec-
tricité, eau courante.

Tél. 027/38 33 38.
143.153.289

A louer

**un studio
meublé**

à 8 minutes de Sion.

Tél. 027/36 13 65.
36-33842

**Louerais
habitation
isolée**

et sans confort
(région indifférente).

Tél. 022/20 73 13.
*18-334240

A vendre ou à louer
à l'année à
Crans-Montana

**appartement
de 2 1/2 pièces**

Conditions avanta-
geuses, du 22.12
au 6.1.

Tél. 027/41 36 99.
05-305738

A louer à Sion,
avenue Maurice-
Trolliet 15 (100 m du
service autos)

**appartement
de 3 pièces**

Date d'entrée:
1^{er} avril 1980.

Agence immobilière
Armand Favre,
Sion.
Tél. 027/22 34 64.
36-207

A louer à Bramos

**un studio
non meublé**

Belle situation.
Libre le 1^{er} janvier ou
à convenir.

Tél. 027/31 10 49.
36-33850

A vendre

**une salle
à manger**
et
**une chambre
à coucher**
grand lit

A la même adresse,
à donner

10 fenêtres
en mélèze, à démon-
ter soi-même.

Tél. 027/22 94 20
heures des repas.
*36-303211

A vendre

Fiat 850

100 000 km,
expertisée.
Fr. 1400.-

**Commodore
GS**

mod. 70, 80 000 km,
expertisée.
Fr. 2800.-

Tél. 027/23 53 87.
*36-303209

MODE

MARTIGNY

Pulls col roulé

pour dames et messieurs
100% coton, beige, noir, marine,
blanc et rouge

pour

24.-

Choix de

bottines et
bottes dames

en daim ou cuir

à des **prix PAM**

**Collants
de soutien**

tailles 38 à 50

5.30

C'est avant

la première neige que votre voiture doit
être prête à affronter l'hiver! Les **garages
UPSA** vous offrent un **service d'hiver**
impeccable et préparent votre voiture
à affronter l'hiver.



UPSA = Union professionnelle Suisse de l'Automobile

MF **vosre journal**

A louer à Sierre

**1500 m2
locaux commerciaux**

Libres dès le 1^{er} février 1980.

S'adresser à **Lucky Meubles**
Avenue du Marché 18
3960 Sierre.

Tél. 027/55 67 87.

36-4430

Karting

Dites-le avec... Karting!

Les vêtements KARTING, c'est la joie de vivre.
Les vêtements KARTING féminins et masculins
en guise d'étrennes? oh oui!
Et quelles étrennes... Belles et faites pour l'amour.

Place du Midi 46, bâtiment Les Rochers - Tél. 23 36 26

SIERRE

Bonne retraite, M. Giorla !

SIERRE. - M. Carlo Giorla, architecte de la ville de Sierre, a pris officiellement congé de l'administration communale hier soir à l'issue d'une petite fête que lui réservèrent les autorités communales. L'année qui s'achève sera donc pour M. Giorla celle de la retraite mais aussi celle de la passation des pouvoirs, après 26 années consacrées au service de la collectivité. Tout le monde connaît M. Carlo Giorla, sa grande stature, son visage jovial, toujours très respectueux, agréable et souriant. Il ne se passait guère d'événements à Sierre, sans sa collaboration précieuse et avisée, car durant sa carrière, il chercha toujours à arranger chacun, à concilier les différends.

Durant le quart de siècle qui le vit œuvrer à la tête du service de l'édilité, son activité ne fut pas de tout repos. Avec lui s'élabore les règlements de construction de 1953 et de 1979. Il travailla notamment à la réalisation du réseau routier, du réservoir de Muraz, des stations de pompage et de couplage à un moment où n'existaient sur la commune de Sierre qu'un seul service coiffant l'eau, le gaz, les égouts et l'édilité. Ce service était celui des travaux publics. Lorsque M. Carlo Giorla entra au service de la commune en tant qu'architecte de la ville, il succéda à l'ingénieur Maurice Guye.

Né le 3 mars 1914 à Bluche-Randogne, M. Giorla reçut la bourgeoisie de Vissoie en 1952. Fils d'émigrés piémontais, établis à Montana en 1896, en provenance de Genève, entrepreneur et artisan lors du départ de la station climatique de Montana, M. Giorla fit ses études primaires à Randogne, puis fréquenta l'école industrielle et commerciale à Sierre et s'orienta vers des études techniques et supérieures à Fribourg où il obtint son diplôme en 1934. Il effectua également des études universitaires, culturelles et artistiques à Florence, puis fit un stage professionnel de cinq ans à Fribourg. De 1940 à 1945 M. Giorla développa son activité indépendante en Italie dans l'architecture et le génie civil alors que ce pays vivait les événements de l'armée royale et de l'occupation allemande. C'est finalement à Sierre que, dès 1946, il œuvra dans un bureau de la place jusqu'à son entrée, en 1953, à la commune de Sierre.

L'activité qu'il déploya durant vingt-six ans s'orienta - outre sur les divers services - vers de nombreuses représentations de la municipalité de Sierre à l'extérieur, notamment lors des sessions du jumelage et des assemblées plénières ainsi qu'aux divers congrès de l'Union des villes suisses. Il apporta une aide précieuse à l'élaboration des concours d'architecture de l'école de Noës, celle de Muraz et celle des Liddes, puis tout dernièrement au concours de la rue du Bourg. D'importantes restaurations ont été menées à bien sous son expertise direction : les églises de Notre-Dame-des-Marais, celle de Sainte-Catherine, l'hôtel Château-Bellevue.

Durant toutes ces années passées, il donna le meilleur de lui-même pour façonner une ville souriante. Aujourd'hui, M. Giorla reprend une activité indépendante pour agrémenter ses heures de loisirs ; il s'est remis au crayon et au papier à dessin, redécouvrant la joie de créer, de dessiner une architecture qu'il affectionne.

Avec le départ de M. Giorla des services communaux, une page se tourne sur un passé qu'il a dû organiser entièrement. Que sa retraite soit également source de satisfaction, de santé et de prospérité.

(Voir notre photo couleur page 17)

C.P.

SOIRÉE DE LA SECTION VALAISANNE DU T.C.S. À CRANS

Elégance et joie dans la meilleure tradition mais aussi réaction appréciée de M. Bolla, président central, en faveur du Rawyl et de la N 9

CRANS-MONTANA. - Après avoir organisé deux soirées annuelles en plaine, la section valaisanne du Touring-Club suisse a repris la tradition des grands bals élégants sur le Haut-Plateau. Ce fut, samedi soir, à l'hôtel de l'Etrier, à Crans-Montana que 273 técéistes et leurs épouses se sont retrouvés dans la joie d'un apéritif champagnisé, offert par la section. Bon début...

M. Richard Bonvin, président de la commission des manifestations, a ouvert la soirée, après le dîner aux chandelles couronné d'un excellent écriture qui a satisfait les appétits. Il a donné la parole à M. François Valmaggia, premier vice-président. En souhaitant la bienvenue, ce dernier a excusé l'absence de M. Bernard Dupont, en convalescence, puis a salué la présence de MM. Bernard Comby, conseiller d'Etat ; Auguste Bolla, président central du TCS ; Paul Boven, président d'honneur ; Henri Gard, juge cantonal et membre d'honneur ; Ernest Schmid, commandant de la police cantonale ; Gabriel Magnin, ingénieur des Ponts et chaussées ; Rudolf Heutschi, du siège central du TCS ; des représentants des sections romandes du TCS : MM. Louis Froidevaux, président de la section jurassienne ; Desaulles, président de la section neuchâteloise ; Roger Losmaz, délégué de la section genevoise ; Gaillard, de la section vaudoise ; Steiger, de la section fribourgeoise ; Frutschy, de la section neuchâteloise.

M. François Valmaggia a félicité les organisateurs, la brigade de l'hôtel, M^{lle} Romaine Zermatten, dont le dévouement à la cause du TCS est bien connu, les patrouilleurs du TCS constamment au service des automobilistes sur les routes.

M. Auguste Bolla, président central du TCS, a laissé paraître son plaisir de retrouver les Valaisans



De gauche à droite, on reconnaît M^{me} Bernard Comby, M. François Valmaggia, M^{me} Auguste Bolla et M. Paul Boven.

pour leur parler de problèmes auxquels il s'intéresse également, notamment du tunnel du Rawyl. Il ignore le sort qui en sera fait, mais pense avoir trouvé chez les Valaisans les mêmes sentiments que l'on avait au Tessin lorsqu'on réclamait la construction du Gothard pour sortir ce canton de son isolement interprété comme une discrimination inacceptable. « Il serait inconcevable et contraire à l'esprit confédéral si l'on devait, aujourd'hui, rester sourd aux mêmes revendications qui surgissent dans votre pays » a souligné M. Auguste Bolla, très applaudi. Il a réagi aussi contre ceux qui s'opposent, pour toutes sortes de raisons contre le Rawyl et la N 9 et a encouragé les Valaisans à poursuivre leurs batailles pour avoir des routes sûres leur permettant de bonnes liaisons avec le reste de la Suisse.

Le grand bal a connu une ambiance follement gaie aux sons de l'orchestre « Pacific » et d'un ensemble champêtre dit « pain et fromage ». Cotillons, fleurs pour les dames, soupe à l'oignon... tout cela en plus dans un air de fête jusqu'à l'aube enneigée. Les moteurs des voitures eurent un peu plus de difficulté à « tourner » que les danseurs et les danseuses.

Dimanche, à midi, le comité de la section valaisanne recevait encore le président central et les délégués romands, ainsi que les personnalités à l'hôtel des Mélèzes où leur fut servi une succulente raclette avec des fromages des alpages de Tourtemagne. Un très sympathique échange de propos, entre M. Léandre Venetz,

deuxième vice-président de la section valaisanne et M. Roger Losmaz, de Genève (qui remit un souvenir aux amis du Valais) a marqué la fin

des festivités técéistes dans la blancheur hivernale du Haut-Plateau.

(Voir notre photo couleur page 17)

f.-g.

Simone Degal, Valaisanne pour la circonstance...



(jep). - C'est dans le cadre de la fort attrayante galerie Annie, qu'a eu lieu récemment le vernissage du peintre Simone Degal. (notre photo). Après avoir exposé dans plusieurs galeries suisses réputées, notamment à l'Athénée à Genève, Simone Degal fait une incursion en Valais. Pour la circonstance elle présente de nouvelles œuvres qui sont essentiellement des paysages, mais également des portraits valaisans fort intéressants.

Un dixième anniversaire triomphal !

MIÈGE. - Les quinze musiciens de l'ensemble de musique légère « La Coccinelle » fêtaient ce week-end leurs dix ans d'existence. Un merveilleux spectacle est venu marquer cet anniversaire qui, au vu de la participation, s'est révélé triomphal.

Mais qui sont ces musiciens issus de la fanfare la Concordia ? Son fondateur, M. André Mermoud, directeur de l'ensemble, nous les décrit :

« Bouillants et francs, râleurs, charmeurs, farceurs et farceurs, passionnés de musique, amateurs de bonne chère et de bons crus, baroudeurs infatigables et bourreaux des cœurs, talentueux et fougueux, parfois à l'heure, souvent en retard mais toujours présents aux heures décisives », tels sont les membres de ce jeune ensemble.

Pour célébrer ce dixième anniversaire, la Coccinelle s'était entourée du Grenier de Borzuat et de l'académie de danse Cilette Faust, ainsi que du chanteur Richard Clavier. Monté en cinq tableaux, le spectacle débuta par les « Vacances à Mexico » sur des rythmes latino-américains dans une adaptation moderne empreinte de charme exotique.

Après la bossa nova, la rumba, la samba et bien sûr le cha cha cha, les patineuses valsèrent sur une musique de Johann Strauss dans un superbe décor hivernal signé Jean-Claude Clavier. Le « modern'ambiance » apporta ensuite une note made USA pour déboucher sur un « Muppet show » du plus bel effet. Le final de la « Fête au village » mit un terme coloré à cette première partie de la soirée qui devait se poursuivre avec Richard Clavier.

Parallèlement à sa carrière pianistique, Eduardo Vercelli déploie une activité pédagogique très importante. Il est professeur au Conservatoire populaire de Genève et, depuis 1972, titulaire de la classe de piano professionnel et de virtuosité au Conservatoire de Neuchâtel.

Trois soirées avec le pianiste Eduardo Vercelli

SIERRE (jep). - Eduardo Vercelli, le célèbre pianiste argentin, sera durant trois soirs de cette semaine l'hôte des Jeunesses musicales de Sierre.

Mais avant de parler de ces trois soirées, il est peut-être nécessaire de présenter Eduardo Vercelli. Né à Buenos Aires en 1935, Vercelli commence ses études de piano à l'âge de cinq ans avec John Montés, chez qui il travaille jusqu'en 1953. La même année, il vient en Italie pour entrer en classe de virtuosité à l'académie de Sainte-Cécile à Rome. Il sera plus tard l'élève de Louis Hillbrand au Conservatoire de Genève. En 1953,

quelques mois après son arrivée en Europe, il remporte le premier prix du concours international de Munich. Deux ans plus tard, la médaille Dinu Lipatti lui est décernée par la fondation Harriett-Cohen de Londres.

Dès lors, il donne des récitals et des concerts dans les milieux les plus prestigieux et il est régulièrement invité par des orchestres de renommée internationale tels l'orchestre de la Bayerischer Rundfunk de Munich, l'orchestre de la Radio-Télévision italienne de Turin et, plus récemment encore, l'Orchestre de la Suisse romande.

Durant sa visite prolongée en terre sieroise Eduardo Vercelli va avoir l'occasion de présenter au public de la cité une approche musicale peu commune. En effet, avec le concours de quelques-uns de ses élèves des Conservatoires de Genève et Neuchâtel il va aborder le programme de son récital, sous la forme de deux cours publics que le maître donne à ses élèves. Cette forme de présentation, ne comporte pas une voie unique, du maître vers l'élève, elle donne lieu à un dialogue constructif, qui permet de mieux pénétrer l'œuvre et la pensée du compositeur, tout en dévoilant les différents aspects de l'interprétation. Inutile d'ajouter que ce partage ne profite pas uniquement à l'élève ou au maître, mais également, et surtout à tous les participants du cours, musiciens ou non. Le programme du cours parachevé par le récital est le suivant : le Concerto italien de Jean-Sébastien Bach, les Variations sériuses de Félix Mendelssohn et les Quatre Scherzi de Frédéric Chopin.

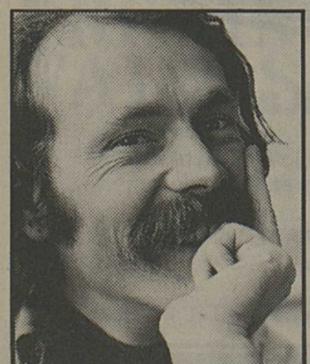
Une possibilité unique s'offre donc aux mélomanes sierois, espérons qu'ils sauront en mesurer l'ampleur.

Nous rappelons l'horaire : mardi 18 et jeudi 20 décembre à 19 h. 30, cours publics d'interprétation ; vendredi 21 décembre à 20 h. 30, récital Eduardo Vercelli.

Toutes les manifestations ont lieu à l'hôtel de ville de Sierre. Pour le récital, on peut réserver ses places à la librairie Amacker, tél. 55 88 66.

Pierre Chastellain à l'Araignée à Crans

Pierre Chastellain est peut-être avec Pascal Auberson, l'un des artistes les plus doués de Suisse



romande. Ce qui frappe dès les premiers accords chez Pierre Chastellain, c'est la maîtrise remarquable de sa technique vocale de cette voix chaude et chaleureuse, bien posée, qui sonne juste et qui parle au cœur de l'auditeur. Quel souci de précision jusque dans le plus petit détail, participant d'un esprit d'artiste, de professionnel aussi qui aime son métier, et qui respecte le spectateur. De la chansonnette (agréable, bien faite et charmante à écouter encore aujourd'hui), il a glissé par degrés à la chanson engagée, défendant les innocents, les affamés, les persécutés, et surtout les enfants avec rigueur, chaleur et sensibilité.

Un tour de chant à ne pas manquer, mercredi 19 décembre à 20 h. 30 au caf'conc l'Araignée à Crans.

De la Raspille au glacier du Rhône

Avec la Société de développement d'Obergoms UN EXERCICE PLUS QUE SATISFAISANT

OBEGESTELN. - Samedi après-midi a eu lieu à Obergesteln l'assemblée générale de la Société de développement d'Obergoms, présidée par M. Anton Nanzer.

Le président a pu relever que même si le nombre de lits disponibles est pratiquement resté le même en 1978, le nombre de nuitées a augmenté de 15 000, atteignant 97 352. Cela signifie une amélioration de 10 %. On a relevé également l'effort des trois communes concernées, Ulrichen, Obergesteln et Oberwald, qui ont versé 7500 francs à la société.

La société de développement

porte un effort particulier sur le secteur des chemins de promenade. Au cours de l'année on a pu réaliser la liaison pédestre Ulriche-Loch-Obergesteln-Oberwald. On a pris une décision de principe quant à l'engagement d'un employé permanent, pour l'entretien et la remise en état de ces sentiers de promenade.

Une proposition tendant à changer le nom de la société a été écartée à l'unanimité. La Société de développement d'Obergoms participera par un montant de 15 000 francs à la mise en exploitation d'une piste de fond, éclairée pendant la nuit.

Une fusion des trois communes ?

Au cours de l'assemblée M. Emile Garbely a suggéré que l'on étudie la question de la fusion des trois communes groupées dans la société de développement : Ulrichen, Obergesteln et Oberwald. Cette idée a rencontré un bon écho au sein de l'assemblée. Il est cependant évident que la question suppose de nombreuses études et de longues discussions, dans les communes tout d'abord, puis dans un organisme commun. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

« PRO NUFENEN » POURSUIVRE L'EFFORT

ULRICHEN. - Samedi « Pro Nufenen » a tenu son assemblée générale à Ulrichen. La participation n'était pas très nombreuse, mais cela tient aux mauvaises conditions de la route de Conches, qui était enneigée.

Le protocole de la dernière assemblée générale a été accepté. C'est le président, M. Emile Garbely, qui a présenté les comptes.

M. Bernard Imoberdorf, président de la commune d'Ulrichen, a renseigné les participants quant à la réunion commune avec les Sociétés de développement du canton d'Uri et du Haslital, au sujet de l'utilisation des routes alpêtres par les cars.

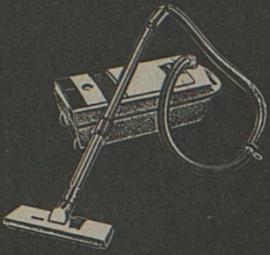
Dans son rapport présidentiel M. Emile Garbely a évoqué les festivités du 10^e anniversaire de la création de la route du Nufenen, qui ont été un beau succès. Le jour réservé à la presse, plus de 30 journalistes étaient présents.

Dans le programme de « Pro Nufenen » pour 1980, il n'y a pas d'action spectaculaire prévue. On va cependant agir sans relâche pour l'amélioration de la route, en particulier pour l'aménagement de la sortie d'Ulrichen. On interviendra aussi pour un meilleur aménagement du passage de Kittbrücke. La signalisation doit devenir plus claire. On agira par la voie parlementaire en faveur du classement comme route intercantonale.

« Pro Nufenen » en collaboration avec les amis du val Bedretto s'engagera pour la réalisation de la route, longue de 3,4 kilomètres, pour San Giacomo. Les Italiens ont maintenant fait la route jusqu'à la frontière. L'assemblée générale de l'année prochaine aura lieu dans le val Bedretto.

CASINO DE MONTREUX
NOUVEAU **Platinum** American Disco
On a nos relations, au Platinum. Et des faveurs tout à fait spéciales dont vous allez profiter : nous aurons maintenant des **disques inédits** qui ne sont pas encore dans le commerce. Au Platinum, vous savez tout à l'avance !
Disc-jockey : Jean-Claude
Tél. 021/62 44 71
NIGHT-CLUB CABARET RESTAURANTS
BARS SALLE DE JEUX

Dépoussiérer avec Miele



Une classe à part

Votre spécialiste vous propose de

SUPER PRIX

pour les fêtes, sur toute la gamme d'aspirateurs



Réparations rapides et soignées sur place

Clément Savioz

Arts ménagers

Rue de la Majorie 6 SION

Tél. 027/23 10 25

Fraises à neige

A vendre occasion Aebi SF2, largeur 1 m, avec roues et chenilles
 A louer pour la saison 1 Rolba 2004, largeur 85 cm
 1 Rolba 2005 EA, largeur 1 m, avec roues et chenilles

VALNEIGE

M. Crot, Martigny.
 Tél. 026/2 31 58 - 2 33 48.

36-7409

A vendre, cause double emploi

Citroën CX 2400 GTi

1979, 40 000 km, bleu métallisé, intérieur cuir noir, radio, système antivol. Prix à débattre. 22-120
 Tél. 021/54 13 71, heures de bureau.

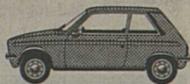


Les nouvelles Peugeot 104 sont là.

Pour les gens qui aiment la vie.

Peugeot 104 ZL

3 portes Traction avant Suspension à 4 roues indépendantes Freins à disques à l'avant Moteur 954 cm³, 33 kW (45 ch DIN) 135 km/h Consommation à 90 km/h à vitesse stabilisée 5,8 l (essence ordinaire)
Fr. 8950.-



Peugeot 104 ZR

3 portes Traction avant Suspension à 4 roues indépendantes Freins à disques à l'avant Moteur 1124 cm³, 41 kW (57 ch DIN) 145 km/h Consommation à 90 km/h à vitesse stabilisée 6,0 l super
Fr. 9900.-



Peugeot 104 GL

5 portes Traction avant Suspension à 4 roues indépendantes Freins à disques à l'avant Moteur 954 cm³, 33 kW (45 ch DIN) 135 km/h Consommation à 90 km/h à vitesse stabilisée 6,0 l (essence ordinaire)
Fr. 9300.-



Peugeot 104 GR

5 portes Traction avant Suspension à 4 roues indépendantes Freins à disques à l'avant Moteur 1124 cm³, 41 kW (57 ch DIN) 145 km/h Consommation à 90 km/h à vitesse stabilisée 5,7 l super
Fr. 10250.-



Peugeot 104 SR

5 portes Traction avant Suspension à 4 roues indépendantes Freins à disques à l'avant Moteur 1219 cm³, 41 kW (57 ch DIN) 145 km/h Consommation à 90 km/h à vitesse stabilisée 6,0 l super
Fr. 10900.-



PEUGEOT 104

innovation
 MARTIGNY-SIERRE

frappe fort !!!

★ NESCAFÉ GOLD 200g, 10.25 (100g 5.125)

★ KIRSCH 1l. 19.90
 Vente limitée à 2 litres par personne

★ CRÈME A CAFÉ 2dl -95
 Quantités ménagères

Scott Fitzgerald

Droits de presse Cosmopress, Genève 51

TENDRE EST LA NUIT

« Qu'est-ce que j'entends ? fit Dick. Vous m'avez dit que vous ne buvez pas.

— Je n'ai pas dit que je ne boirais jamais.

— Et qu'en pensera votre mère ?

— Je ne vais boire que ce verre-là. »

Il lui semblait en avoir véritablement besoin. Dick buvait, sans excès, mais enfin il buvait, et peut-être, si elle le faisait, cela les rapprocherait-il, ce serait une partie de l'équipement nécessaire pour ce qu'elle avait à faire. Elle but rapidement, s'étrangla, dit : « D'ailleurs, c'était hier ma fête. J'ai eu dix-huit ans.

— Pourquoi ne pas nous l'avoir dit ? s'écrièrent tous ses compagnons.

— Oh ! je savais que vous en feriez toute une affaire et que vous vous donneriez beaucoup de mal... Alors, voilà, dit-elle en finissant son champagne, le grand événement est célébré.

— Pas du tout, répartit Dick. C'est le dîner de demain soir qui sera votre fête d'anniversaire... et n'allez pas l'oublier ! Dix-huit ans... mais c'est un âge très important.

— Moi, je pensais toujours que rien n'a d'importance tant qu'on n'a pas dix-huit ans, dit Mary.

— Parfaitement, acquiesça Abe. Et ensuite, c'est la même chose.

— Abe pense que rien n'a d'importance jusqu'à ce qu'il soit embarqué, dit Mary. Cette fois-ci, il a tous ses plans pour son séjour à New-York. »

Elle parlait comme si elle était lasse de répéter des choses qui ne signifiaient plus rien pour elle, comme si sa conduite et celle de son mari n'avaient qu'une valeur théorique.

« Il va composer de la musique en Amérique, et moi je vais étudier mon chant à Munich, de sorte que, quand nous nous retrouverons, il n'y aura plus rien d'impossible pour nous.

— C'est splendide ! s'écria Rosemary, qui sentait les effets du champagne.

— En attendant, encore un peu de champagne pour Rosemary. Pour qu'elle puisse contrôler l'action de ses glandes lymphatiques. Elles ne commencent à fonctionner qu'après dix-huit ans. »

Dick eut un rire indulgent pour Abe qu'il aimait bien, mais en qui il n'avait plus d'espoir.

« Médicalement parlant, c'est inexact, et, en tout cas, nous rentrons. »

Abe eut conscience qu'on voulait un peu le mener et, regimbant, dit légèrement :

« Quelque chose me dit que j'aurai mon petit succès sur Broadway bien avant que vous ayez terminé votre traité scientifique... »

— Je l'espère, répliqua Dick calmement. Je l'espère bien. Il n'est même pas exclu que j'abandonne ce que vous appelez mon « traité scientifique ».

— Oh ! Dick ! » fit Mary, scandalisée.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame veuve Amélie CRETТАZ- CONSTANTIN

décédée à l'âge de 85 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine et de leur chagrin et se recommandent à vos charitables prières :

Madame veuve Jules COPPEY-CRETTAZ, à Saillon, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Les Valettes et Bex ;
Monsieur et Madame René CRETТАZ-DÉLÉTROZ, à Ayent, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Grône, Bad-Homburg et Ayent ;
Madame et Monsieur Alphonse REY-CRETTAZ, à Genève, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Madrid ;
Madame et Monsieur Robert AYMONT-CRETTAZ, à Ayent, leurs enfants et petit-enfant, à Montana et Ayent ;
Madame et Monsieur Florian CONSTANTIN-CRETTAZ, leurs enfants et petit-enfant, à Ayent ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Blaise CRETТАZ, en France, à Genève et Ayent ;
Les petits-enfants de feu Romain-Joseph CONSTANTIN, à Ayent, Sion et Lausanne.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Ayent, le mercredi 19 décembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle de Saint-Jacques, à Blignoud.

Domicile de la famille : chez René Crettaz, Blignoud-Ayent.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Régina MONNET-CLARET, à Saxon ;
Monsieur et Madame Georges MONNET-GAY et leurs enfants Paul-Henri et Diana, à Riddes ;
Madame Christiane MONNET-ROHNER et ses enfants Véronique, Daniel et Marie-Christine, à Saxon ;
Monsieur Gabriel MONNET, à Saxon, et son amie Monique FOURNIER, à Sion ;
Monsieur Paul-Louis MONNET, à Saxon ;
Madame et Monsieur Charly BRUCHEZ-MONNET, à Saxon, leurs enfants Georges-Emile et Anne-Marie et familles, à Saxon et en Allemagne ;
Monsieur Gaston MONNET-SAUTHIER, son amie Suzanne, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Genève ;
Madame et Monsieur Jules EMERY-MONNET, leurs enfants et petits-enfants, à Miéville et Lausanne ;
Madame veuve Adrienne FELLAY-CLARET et famille, à Saxon ;
Monsieur Albert CLARET et famille, à Saxon ;
Madame veuve Henri CLARET-REUSE et famille, à Saxon ;
La famille de feu Victorine CLARET-MAGNIN, à Saxon ;
Madame veuve Rosalie MOTTIER, à Saxon ;
Monsieur et Madame Alexis MONNET-JORDAN et famille, à Yverdon ;
Madame veuve Albert MONNET et famille, à Riddes ;
Madame veuve Angeline LAMBIEL et famille, à Riddes ;
Monsieur et Madame Paul VOUILLAMOZ et famille, à Lausanne ;
Les familles ROHNER, REUSE, CRETТАZ, CLAIVAZ, à Saxon et Riddes ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul MONNET

comptable

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, survenu subitement dans sa 70^e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saxon, le mercredi 19 décembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose au domicile de la famille : route de l'Ecosse, 1907 Saxon.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Commune bourgeoise de Riddes

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Paul MONNET

père de son président M. Georges Monnet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame René LAGGER-DUSSEX, à Salins, leurs enfants et petits-enfants, aux Agettes et à Salins ;
Madame et Monsieur Hermann STALDER-LAGGER, à Sierre, leurs enfants et petite-fille, à Sierre ;
Monsieur et Madame Ernest LAGGER-JORIS, à Réchy, leurs enfants et petits-enfants, à Genève, Savièse et Réchy ;
Madame et Monsieur Fernand ROCHAT-LAGGER, à Sierre, leurs enfants et petite-fille, à Sierre et Yverdon ;
Monsieur Marcel LAGGER, à Genève ;
Madame veuve Emma MONNET-PUIPPE, à Martigny-Guercet, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu Adrien PUIPPE, à Sierre ;
La famille de feu Joseph PUIPPE, à Martigny ;
Les familles SARBACH, à Sion et Sierre ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la peine de faire part du décès de

Madame Aline LAGGER

née PUIPPE

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu le 17 décembre 1979, dans sa 90^e année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Croix à Sierre, le mercredi 19 décembre 1979, à 10 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Sierre, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 18 décembre 1979, dès 17 heures.

Repose en paix, ton cœur de mère fut si grand.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Caisse Raiffeisen de Vissoie-Anniviers

a le regret de faire part du décès de

Madame Emelie MELLY

mère de M. Marc Melly, président du conseil de surveillance.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les Compagnons de la Navizence de Vissoie

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Emelie MELLY

mère de leur dévoué membre Marc Melly.

L'ensevelissement a lieu à Vissoie, aujourd'hui mardi 18 décembre 1979, à 10 h. 30.

*J'élève mes yeux vers les montagnes
D'où me vient le secours.*

Madame Daisy BÜHLER-SCHMIDT, à Berne ;
Madame RABOUD-BÜHLER, à Lausanne ;
Monsieur et Madame BAILLOD-BORLOZ, à Gorgier ;
Madame et Monsieur HUBER-BAILLOD, à Genève ;
Madame et Monsieur STOLZ-BAILLOD, à Graz (Autriche) ;
Monsieur Pierre BAILLOD, Les Brenets ;
Les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile BÜHLER

conseiller adjoint retraité de l'Union postale universelle

leur cher époux, frère, parrain, cousin et ami, survenu le 15 décembre 1979, dans sa 66^e année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

L'incinération aura lieu au crématoire de Bremgarten à Berne, le mercredi 19 décembre 1979, à 10 heures.

En lieu et place de fleurs, pensez à la maison Terre des Hommes (Massongex, Valais), ccp 10 - 8736.

3006 Berne, Bitziusstrasse 41.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de Charles Duc S.A. - Magro, à Sion

ont le regret de faire part du décès de

Madame Aline LAGGER-PUIPPE

mère de M^{me} Yvonne Stalder, leur fidèle collaboratrice et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Commission scolaire, la direction des écoles et le personnel enseignant du Centre scolaire de Vouvry

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy BOSON

père de M^{me} Liliane Larpin-Boson, institutrice à Vouvry.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La maison Les Fils Maye S.A., à Riddes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Willy BOSON

leur estimé courtier et ami, dont ils garderont le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement d'Ayent-Anzère

a le regret de faire part du décès de

Madame Amélie CRETТАZ

mère de René, dévoué membre de son comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Syndicat des producteurs de fruits de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul MONNET

son ancien président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Photo-Club de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul MONNET

père de Gaby, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société de musique Union instrumentale Ayent-Anzère

a la douleur de faire part du décès de

Madame Amélie CRETТАZ

maman de M. René Crettaz, membre passif, et tante de M. Marcel Constantin, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel des Remontées mécaniques du Wildhorn, Anzère

ont le regret de faire part du décès de

Madame Amélie CRETТАZ

maman de René, leur estimé collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le parti radical de Bramois

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest WEISS

père de M^{me} Anne-Marie Berclaz, conseiller général.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

EXPLOSION MAL CONTRÔLÉE

La route du Simplon coupée

GONDO. - Tout trafic a été interrompu durant quelques heures sur l'artère internationale du Simplon, vendredi dernier, à la suite d'un éboulement, qui s'est produit à un kilomètre de la frontière suisse. L'incident a eu pour origine une explosion, vraisemblablement mal dosée, dans

une carrière. Une importante masse de rochers s'est effondrée sur la route, sur une longueur d'environ cinquante mètres. Par chance, aucun véhicule ne s'est trouvé sur la chaussée lors de cet éboulement, qui s'est produit vendredi vers 16 heures.

Les équipes d'ouvriers se sont mises rapidement à la tâche, mais ce n'est que samedi qu'un

passage provisoire a pu être tracé parmi l'imposant amas de rocher. De nombreux automobilistes ont dû rebrousser chemin pour emprunter le chemin de fer. Depuis, malgré les conditions atmosphériques défavorables, les travaux de déblaiement se poursuivent activement pour rendre à la chaussée son aspect initial.

†
La Société de développement de Vissoie

a le regret de faire part du décès de

Madame Emelie MELLY

mère d'André, président du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
La Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Emelie MELLY-SALAMIN

mère de son vice-président, M. André Melly.

L'ensevelissement a lieu à Vissoie, aujourd'hui mardi 18 décembre 1979, à 10 h. 30.

†
Monsieur Alfred DELAVY



18 décembre 1978
18 décembre 1979

Déjà une année que tu nous as quittés sans pouvoir nous dire adieu. Ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, aujourd'hui mardi 18 décembre 1979, à 20 heures.

†
Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Monsieur Germain SERMIER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Arbaz, décembre 1979.

Fin du concours de Noël des contes ou des poèmes

La date limite pour nous envoyer des contes ou poèmes pour le concours de Noël est avancée à **DEMAIN MERCREDI 19 DÉCEMBRE** (date du timbre postal) et non le 21 décembre. Il nous faut en effet laisser le temps au jury de se prononcer sur les travaux qui, heureusement, sont déjà nombreux : 44 poèmes et 25 contes !

Puis, nous devons pouvoir publier les œuvres primées, si possible dès samedi matin. Que ceux qui veulent encore concourir fassent donc diligence. Merci.

NF

VALAIS DERNIÈRES - VOIR PAGE 2

†
La famille de

Madame Charlotte GAY

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie sincèrement de votre présence, de vos envois de fleurs, de vos dons de messes, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Kolendowski, au personnel de l'hôpital de Martigny, à l'administration communale de Trient, à la fanfare L'Echo du Catogne de Bovernier, aux amis du Rota, à la classe 1925.

Martigny, décembre 1979.

†
La famille de

Monsieur Albert FUCHS

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs, leur présence aux obsèques, lui ont manifesté amitié et sympathie.

Elle adresse un merci spécial au révérend curé de la paroisse, aux médecins et au personnel de la clinique, aux sociétés de musique et chant de Miège, à la Bourgeoisie de Veyras, aux clubs de pêche et de quilles du village, à la maison R. Essellier et son personnel, à la maison Buro et son personnel à Sierre, à la maison Promena S.A. à Pratteln, aux amis de la classe 1962 ainsi qu'à ceux du quartier.

Miège, décembre 1979.

†
Monsieur Marc Dayen et familles, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Madame Augusta DAYEN-VERGÈRES

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes et leurs messages de condoléances, les ont entourés durant ces jours d'épreuve.

Un merci spécial :

- au révérend abbé Attinger ;
- au docteur Henri Pitteloud ;
- au docteur Bossy ;
- au personnel de l'hôpital de Sion ;
- à la classe 1919 ;
- à la classe 1922 ;
- au chœur mixte.

Conthey-Place, décembre 1979.

AMOUR ET MARIAGE

Deux tourtereaux s'aimaient d'amour tendre.

L'un dit un jour :

« Nous nous aimons si tendrement, nous nous entendons si bien. Rien ne peut nous séparer. Marions-nous pour proclamer notre amour devant les hommes, ou du moins éliminer toute difficulté administrative.

- Non, répondit l'autre, nous ne nous marions pas, car on ne sait jamais, nous pourrions cesser de nous aimer et nous aurions alors beaucoup d'ennuis, de tracas pour nous séparer. Si nous ne sommes pas mariés, tout se passera sans difficulté et sans douleur.

- Comment, s'exclama le premier, cesser de nous aimer, nous quitter? Comment peux-tu imaginer cela? Je t'aime d'un amour absolu et je sais que je ne pourrai jamais aimer une autre personne que toi. J'ai totale confiance en toi.

- On ne sait jamais, on ne peut jamais assurer l'avenir.

Les sentiments changent si facilement sous l'influence des circonstances, des occasions, des caprices, de l'habitude, de la lassitude. Il est insensé de s'imposer des liens extérieurs définitifs alors que rien en nous n'est définitivement établi. »

Douloureusement, le premier d'enfonça dans le silence. Quelque chose venait brusquement de s'écrouler et sans doute définitivement. L'amour triomphant, paré de toutes les qualités de force, de victoire, de certitude, de confiance, s'était comme par enchantement transformé en

son avenir. La conviction de suprême liberté que l'amour avait créée en lui s'effondrait; il se retrouvait giroquette et fantoche, dominé par toutes les variations des caprices intérieurs et des circonstances extérieures. Sa fierté et sa dignité d'adulte s'étaient envolées; l'amour qui l'avait exalté régressait effroyablement au niveau de celui qu'enfant il éprouvait pour les jouets que lui offraient les grandes personnes.

Ces jouets, il croyait les aimer, mais en fait il se contentait de les consommer en s'aimant lui-même. Il les rejetait dès qu'ils avaient fini de l'intéresser où dès que les grandes personnes lui en offraient d'autres.

Quand donc l'autre va-t-il me rejeter, se demandait-il soudain, ou quand vais-je le rejeter, comme les jouets de mon enfance? Lequel des deux va le premier finir de s'intéresser à l'autre et par conséquent le rejeter?

Toute certitude l'avait abandonné. Il n'était plus sûr de rien, de son propre amour et surtout de l'amour de l'autre. Le mot même d'amour se décomposait et perdait toute signification. Peut-être l'autre s'était-il seulement intéressé à lui un instant, par caprice, par curiosité, par désœuvrement, comme lui-même l'avait fait si souvent avec les jouets de son enfance lorsqu'il ne savait pas que faire et qu'il risquait de s'embêter, simplement pour tuer le temps.

L'espace d'un instant il s'était persuadé que l'amour les transformait en personnes authentiques, libres et responsables, capables de permanence et de confiance. Il se retrouvait dans la solitude misérable de ses seuls sentiments, réduit à la fugacité d'un présent sans consistance, privé de toute possibilité de diriger son devenir.

Acteur de la comédie humaine! A. Fontannaz

Perspective

Par A. Fontannaz

faiblesse, en insignifiance qu'un souffle, un rien pouvait faire s'envoler.

Leur amour, qui lui paraissait plus vrai que les amours romancées des feuilletons, s'écoulait pitoyablement comme une vieille ruine. Cet amour qui lui procurait un si vif sentiment d'exaltation totale où se mêlaient le cœur, le corps, l'intelligence, la volonté, voilà que soudain il se réduisait à une simple boursoufflure aussi inconsistante qu'une bulle d'air.

L'autre, dont il s'était cru si proche, s'éloignait indéfiniment de lui, creusant en un instant une distance infranchissable. Ce visage qu'il avait aimé lui devenait étranger, différent, distant, autre; il se transformait en un masque impénétrable aussi trompeur que le camouflage d'un acteur de comédie. Avec effroi il se demandait ce qui se cachait réellement derrière ce masque, quels sentiments, quelle affection. Les paroles et les gestes d'amour, quelle vérité avaient-ils?

Il sentait que s'écroulait sa propre dignité de personne humaine maîtresse de ses sentiments, de ses décisions, de

†
Les employés de l'entreprise Michellod et Fils à Saxon et Charrat

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Willy BOSON

beau-père de leur patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†
Le Club cynophile de Martigny et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Willy BOSON

père de son dévoué membre Roland Boson, Charrat.

†
EN SOUVENIR DE

Monsieur Gustave ROSSIER



19 décembre 1974
19 décembre 1979

Déjà cinq ans que tu nous as quittés.

Rien ici-bas ne peut combler le vide dans nos cœurs meurtris.

Ton épouse, tes enfants, ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 19 décembre 1979, à 7 h. 30.

Fêtes de fin d'année

Horaire de nos bureaux

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-An, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion S.A. (IMS), de l'Imprimerie Beeger S.A. (IBS) et du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais (NF) suivront l'horaire ci-après.

NOËL

Lundi 24 décembre : les bureaux de l'IMS, de l'IBS et du NF sont ouverts jusqu'à 17 heures.

Mardi 25 décembre (Noël) : tous les bureaux sont fermés.

Mercredi 26 décembre : IMS et IBS ouvertes normalement. Les bureaux rédactionnels du NF sont ouverts dès 14 heures.

Le NF ne paraît pas le mardi 25 et le mercredi 26 décembre.

NOUVEL-AN

Lundi 31 décembre : les bureaux de l'IMS, de l'IBS et du NF sont ouverts jusqu'à 17 heures.

Mardi 1^{er} janvier 1980 (Nouvel-An) : tous les bureaux sont fermés.

Mercredi 2 janvier : IMS et IBS ouvertes. Les bureaux rédactionnels du NF sont ouverts dès 14 heures.

Le NF ne paraît pas le mardi 1^{er} janvier et le mercredi 2 janvier.

AVIS À NOS ANNONCEURS

Les éditions du 26 décembre et du 2 janvier étant supprimées, les annonces prescrites pour ces numéros seront soit retardées d'un jour.

Les annonces pour l'édition du jeudi 27 décembre doivent être en notre possession le lundi 24 décembre à 8 heures ; celles pour le jeudi 3 janvier doivent nous parvenir le lundi 31 décembre à 8 heures.

Les avis mortuaires pour le NF du jeudi 27 décembre et du jeudi 3 janvier doivent être envoyés par exprès à notre rédaction, ou être apportés ou téléphonés à notre rédaction le mercredi soir dès 20 heures (tél. 027 23 30 51).

Les 24 décembre et 31 décembre les bureaux de Publicitas SA seront fermés à 16 h. 30. Durant les jours ouvrables de ces périodes de fête, Publicitas SA assurera son service normalement.

Nous souhaitons de très heureuses fêtes à nos lecteurs et annonceurs.

L'administration

Faites bonne impression...

... confiez vos imprimés à
l'équipe de spécialistes de
l'imprimerie Gessler



Des plus petits aux plus importants, vos imprimés reflètent la qualité de vos produits ou services. **Faites donc bonne impression**

IMPRIMERIE GESSLER SA
Pré-Fleuri 10
1950 Sion
Tél. 027 / 23 19 05

Un graphisme original personnalisera vos imprimés (étiquettes de vin, prospectus, affiches, etc...). **Un devis ne coûte rien**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sierre,
immeuble Chante-Grive 21

appartement 3 pièces

au 2^e étage.
Fr. 391.- par mois, charges comprises. Libre tout de suite.

Agence immobilière A. Eggs & C*,
rue de Villa 1,
3960 Sierre.
Tél. 027/55 33 55, de 14 à 17 h.
36-266

VALAIS
Terrain dès Fr. 15.- le mètre carré
Construction à forfait
(clés en main)

villas et chalets
dès Fr. 60 000.-, crédit 80%
S'adresser au 027/55 30 53. 36-40

Châteauneuf-Conthey

Devenez propriétaire de votre

APPARTEMENT

dans immeubles complètement
rénovés

avec une mise de fonds de Fr. 5000.- à
Fr. 10 000.-, le solde au moyen d'un crédit
à un taux favorable.

Possibilité de visiter le samedi.
Directement du promoteur.

Renseignements au
027/36 10 52 - 36 12 52.

36-5202

publicité:
027/21 21 11

Commune de Sion
On cherche
terrains pour villas

S'adresser au 027/55 30 53. 36-40

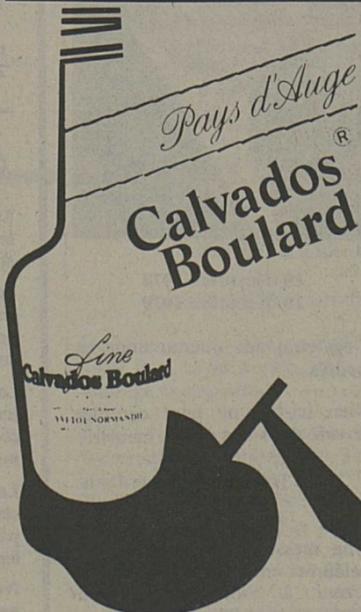
PRÊT-A-PORTER

MOIX

POUR MOI
LA CROISÉE - SION

blousons blou
sous blousons
blousons *Dames*
blousons *Hommes*
blousons blou
sous blousons
blousons blou

en daim,
cuir et
en lainage



Importeur: Distillerie A. Weber
6422 Steinen, Tel. 043 41 13 06

Latour Lautrec

Blanc de Blancs de France

Léger,
au goût bien français,
à déguster délicieusement frappé.
Pour faire de chaque moment
une grande occasion.

Brut ou mi-sec,
en bouteilles numérotées.
Egalement en magnums
et en mignonnettes de 2 dl
(juste ce qu'il faut
pour deux flûtes...)



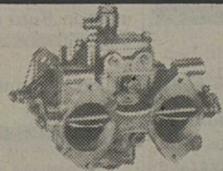
GUEX

Auto-électricité
Notre département

CARBURATION

MARTIGNY

☎ 026/2 20 06



A vendre
insigne,
autocollant
« aviation »

Rue de Lausanne 67
1950 Sion
Tél. 027/88 21 58
ouvert le soir,
17 h. 45 à 18 h. 30

Pour Noël!

Voyez notre grand choix de cadeaux
utiles et appréciés!

Robes de chambre

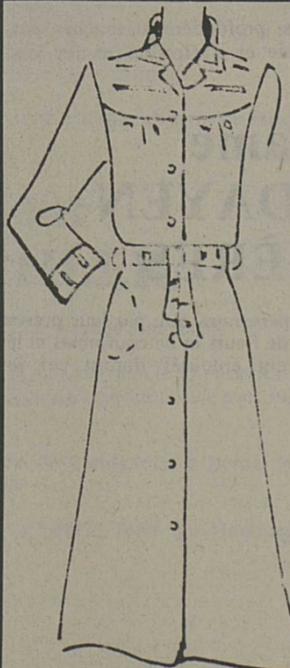
Chemises de nuit
Blouses - Pulls - Robes
Pantalons dames, manteaux, etc.

Chemises et pulls messieurs

FRIBERG
MARTIGNY-BOURG

CONFECTION
NOUVEAUTÉS
Tél. 026/2 28 20

Mercredi 19 et vendredi 21 décembre,
ouvert jusqu'à 21 h. 30!



Maire pour une voix

CORCELLES (ATS). - Les élections communales se sont poursuivies ce week-end dans le Jura bernois. Ainsi à Corcelles, le maire, M. Roland Spart, en poste depuis 24 ans, a été battu par M. Hugo Schär, un candidat qui figurait sur une liste « hors parti ». Il a obtenu 47 voix contre 46 au maire sortant. La participation au scrutin a atteint 77,9%. Quant aux quatre conseillers communaux ils ont été réélus. Une fois n'est pas coutume, la question jurassienne n'avait pas servi de prétexte pour combattre le maire. Une partie des 123 citoyennes et citoyens souhaitaient davantage un changement à la tête de la mairie. D'autre part, à Elay, une femme a été élue pour la première fois au conseil communal.

Conception globale de l'énergie Une priorité aux économies

BERNE (ATS). - Le Forum suisse de l'énergie a pris acte du travail fondamental et approfondi qui a été réalisé par la Commission fédérale pour une conception globale de l'énergie (CGE). Ce rapport présente plusieurs variantes pour trouver une solution au problème de l'énergie. Le forum de l'énergie adhère largement aux conclusions générales de la CGE.

Pour des motifs socio-politiques et compte tenu de l'aggravation du contexte énergétique international, le forum de l'énergie est favorable à la mise en route immédiate du scénario II qui postule un déploiement de l'activité des cantons et des communes en matière de politique énergétique à partir de la situation juridique actuelle ou modifiée. De nombreuses et importantes mesures dans le domaine des économies et de la substitution du pétrole pourront être ainsi réalisées à court terme. Le forum de l'énergie demande aux cantons et aux communes de s'engager avec détermination dans une véri-

table politique énergétique

Le comité du forum de l'énergie est partagé en ce qui concerne l'éventualité d'un article constitutionnel sur l'énergie. Alors qu'une minorité estime un tel article nécessaire aujourd'hui déjà, la majorité ne souhaite se prononcer sur la nécessité et le contenu de cette mesure qu'à partir du moment où la solution des problèmes énergétiques exigera l'extension des compétences fédérales.

Au cours des prochaines années, la priorité devra être accordée aux économies d'énergie, l'accent étant mis sur le chauffage. Le forum de l'énergie est convaincu que la prise de conscience énergétique de l'opinion publique s'est développée et il appuie tous les efforts visant à encourager la population et l'économie à utiliser les ressources avec ménagement et efficacité. Mais la substitution du pétrole exige aussi la mise à disposition en temps utile d'énergies conventionnelles et nouvelles. Compte tenu du rôle particulier de

l'électricité dans l'approvisionnement énergétique global, ainsi que dans le développement d'énergies de remplacement prometteuses et la préservation de l'emploi, le forum de l'énergie estime qu'il serait néfaste de renoncer à un recours raisonnable à l'énergie nucléaire. Il n'en reste pas moins que d'autres formes de production d'électricité devront être étudiées. Le développement du gaz naturel, du charbon et des énergies nouvelles doit être apprécié à la lumière de leurs avantages et inconvénients.

Le Forum suisse de l'énergie est disposé à contribuer activement à la réalisation d'une politique énergétique en Suisse. Il encourage à cet effet le dialogue constructif entre les différentes branches de l'énergie. C'est pourquoi le forum n'a pas l'intention de combattre l'une ou l'autre forme d'énergie. Il préconise, au contraire, le recours à toutes les ressources disponibles dans des proportions judicieuses et raisonnables.

M. Etienne Membrez directeur du TCS

BERNE (ATS). - Le conseil d'administration du Touring-Club Suisse a élu M. Etienne Membrez en tant que nouveau directeur du TCS. Il succède à M. J.-P. Marquart qui se retire pour des raisons de santé à la fin 1979. M. E. Membrez entrera en fonction le premier janvier de l'année à venir.

M. Membrez est né en 1932 dans sa commune d'origine, Courtetelle (Jura). Après avoir fréquenté l'école et le gymnase, il a entrepris des études de jurisprudence à Fribourg et à Berne. Au terme de sa formation académique, il a passé l'examen d'avocat à Berne. M. Membrez a commencé son activité juridique au sein du TCS en 1960.

Après une longue absence, il créa et développa après 1964, le service juridique du TCS, notamment l'aide juridique en apport avec le livret ETI ensuite, les organes statutaires du TCS le chargèrent de la direction de l'assurance de protection juridi-

que Assista SA et TCS Assurances SA. Lors de la réorganisation de la direction du TCS, il a été nommé sous-directeur du club central. A ce poste, il s'occupe de la législation, la jurisprudence et plus particulièrement la responsabilité civile.

Le directeur du TCS qui se retire, M. J.-P. Marquart a assumé la direction durant 8 ans, après avoir occupé le poste de rédacteur en chef de *Touring* durant 3 ans.

Précédemment, il a assuré la présidence par roulement, de 1976 à 1979, de la Fédération routière suisse (FRS). Il représentait par ailleurs, le TCS dans de nombreuses autres organisations et commissions de l'économie des transports et du tourisme, ainsi que de la prévention des accidents et de la sécurité routière, en tant que vice-président de la région 1 de l'Alliance internationale de tourisme (AIT), il déployait également une activité au niveau international.

Transfert à Berne du CDIP RIEN N'EST FAIT!

ZURICH (ATS). - Lors de son assemblée annuelle du 25 octobre dernier à Schwytz, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) avait décidé de réunir deux de ses institutions, le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation et le secrétariat de la CDIP à Genève et le Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation à Aarau, en un siège unique à Berne. Cette décision ayant soulevé des protestations de la part des cantons concernés et ayant été à l'origine d'une campagne de presse, la CDIP a tenu

à faire une mise au point, publiée hier à Zurich.

La décision de la conférence a été prise après des études minutieuses. On a tenu compte de tous les aspects politiques, administratifs et financiers du problème. La centralisation envisagée doit permettre aux organes chargés de la coordination scolaire d'être plus efficaces.

La décision a été prise par les autorités compétentes et les cantons concernés, Genève et Aarau, ont pu exprimer leurs avis. Les règles statutaires et démocratiques ont donc été respectées.

Selon un communiqué de la conférence, il est absolument faux de voir dans cette décision une confrontation entre la Suisse romande et la Suisse allemande. Il n'est pas admissible que les membres du comité de la conférence aient été mis en cause dans les protestations qui se sont élevées contre la décision de la CDIP.

Les cantons de Genève et d'Argovie ayant demandé un réexamen de la décision, l'assemblée plénière de la conférence décidera le 8 janvier prochain si elle reconsidérera ou non sa position.

● **ETTISWIL (ATS).** - Un automobiliste âgé de 44 ans, M. Oscar Mülle, d'Oberklich (LU) a été victime lundi d'un accident mortel de la circulation survenu à Ettiswil (LU). M. Mülle dépassait un camion remorque lorsque sa voiture est entrée en collision avec un autre poids lourd qui circulait en sens inverse et a pris feu. Malgré les tentatives de sauvetage, l'automobiliste est resté coincé dans sa voiture en flammes.

● **BÂLE (ATS).** - Dans un communiqué publié lundi, la coopérative européenne Longo Mai, accuse le président du parti socialiste suisse, M. Helmut Hubacher, de mener « une campagne de dénigrement contre Longo Mai ». Pour ces raisons, Longo Mai réclame le départ de M. Hubacher de la présidence du PSS.

Comment vivent les ménages salariés de Romandie Des préoccupations matérielles avant tout

LAUSANNE (ATS). - Dix ans après une première enquête réalisée en 1967 sur la situation des ménages salariés de Suisse romande, le Mouvement populaire des familles (MPF) a publié hier à Lausanne les résultats d'un nouveau sondage fait en 1977, avec la collaboration du « groupe de recherche et d'intervention sociologique » (Genève), au moyen d'un échantillon représentatif composé de 1033 ménages dans 182 communes. 288 pages, 11 chapitres, 130 titres et 800 tableaux forment cette enquête intitulée « Comment vivent-ils? »

En bref, on constate que 40 % des ménages salariés romands ont un revenu total inférieur à 2800 francs par mois, que le salaire net moyen a un peu augmenté en dix ans (compte tenu de la hausse du coût de la vie), que la consommation (par exemple des voitures) s'est fortement accrue, que huit familles sur dix sont locataires en 1977 comme en 1967, que les femmes restent victimes de discriminations professionnelles et salariales, qu'un salarié sur trois a subi des pressions dans son entreprise à cause de la crise économique qui a éclaté en 1974 et qu'un sur huit a connu le chômage.

Le salaire principal (du manoeuvre

au directeur) atteint en moyenne 2781 francs. 60 % des ménages sont au-dessous de cette moyenne et 18 % n'arrivent pas à 2000 francs. Si l'on tient compte du salaire d'appoint apporté par la femme (dans 37 % des ménages), le salaire net moyen du ménage passe à 3213 francs, mais 46 % des ménages demeurent au-dessous de 2800 francs et 11 % au-dessous de 2000 francs. Enfin, si l'on ajoute les revenus supplémentaires ou accessoires, la proportion des ménages n'atteignant pas 2800 francs ou 2000 francs tombe à 40 % ou à 7 %.

En ce qui concerne le logement, un tiers des familles vivent à raison

de plus d'une personne par pièce. 45 % des locataires estiment leur appartement trop petit, 40 % désirent en changer, 40 % disent que leur logement est mal entretenu par le propriétaire, 85 % se plaignent du bruit, de la pollution et de la route. 91 % des ménages salariés romands ont la télévision, 48 % la regardent au moins cinq soirs par semaine, et dans quatre cas sur cinq ils passent deux heures par soir devant le petit écran.

Les projets pour le proche avenir sont centrés sur la consommation et généralement égoïstes et terre à terre (achats, vacances, sécurité, biens matériels, réussite professionnelle, etc.). Une personne sur dix seulement met son espoir dans une vie plus harmonieuse, dans la justice, la paix et la légalité dans le monde.

Une masse sans opinion

Dans toutes les questions d'opinion apparaît un groupe relativement important qui adopte une position neutre, qui n'a pas d'opinion ou qui ne répond pas. Ce groupe est principalement composé d'ouvriers non qualifiés et de femmes. Par exemple, les réponses à la question « opinion politique » représentent 37 % pour le centre et la droite, 39 % pour la gauche et 24 % sans avis. La division fréquente du corps civique en trois tiers (un tiers de oui, un tiers de non, un tiers sans opinion) conduit les organisateurs de l'enquête à se demander si ce dernier tiers - « masse tiède et inerte » - n'est pas à la base de la stabilité de notre vie politique et sociale et du « consensus » permanent que vit notre société.

M. R. Gnaegi: les chevaux survivront

BERNE (ATS). - Prenant congé des collaborateurs du dépôt fédéral des chevaux de l'armée hier à Berne, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi a déclaré que les chevaux serviraient encore plusieurs dizaines d'années dans l'armée, dans les troupes du train du corps d'armée de montagne.

M. Gnaegi a indiqué que la décision de supprimer la cavalerie, en 1972, avait été une décision particulièrement difficile à prendre. La réorganisation du dépôt fédéral des chevaux de l'armée a toutefois permis de trouver une solution satisfaisante. M. Gnaegi a précisé aux quelque 80 collaborateurs du dépôt qu'il n'était pas question de réduire encore leurs effectifs. Avant la suppression de la cavalerie, près de 500 personnes travaillaient au dépôt fédéral des chevaux de l'armée.

Emission TV diffamante Médecins déboutés

BERNE (ATS). - La commission de plaintes, instituée en juillet dernier par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a rejeté un recours de la Fédération des médecins et de l'Association suisse des écoles officielles d'aides médicales. La plainte était dirigée contre une émission de la Télévision allemande appartenant à la série *Kassensturz*. La commission, qui examinait son premier cas, a estimé que l'émission, dans son ensemble, était un réel moyen d'information. Malgré les lacunes qu'elle présente et les inexactitudes qu'elle contient, elle atteint son but qui est de démontrer qu'une réglementation sur le plan fédéral serait préférable à la situation actuelle. Elle fournit en outre un important élément d'appréciation, car elle montre clairement que cette lacune est le fruit du rejet de l'article constitutionnel sur l'enseignement. Cette argumentation étant plausible et non contestée par l'opinion publique, la commission est d'avis qu'il n'y a pas eu violation de la concession.

La commission, que préside M. Oskar Reck, traitait le recours en deuxième instance. Celui-ci avait en effet déjà été rejeté par la SSR. Les recourants s'étaient alors adressés au département qui a transmis la plainte à la commission. Pour eux, l'émission vise à diffamer les médecins et les organisations de salariés. Elle contiendrait en outre des indications fallacieuses. Aussi, les médecins et les écoles officielles d'aides médicales demandent-ils qu'un blâme soit adressé à la SSR pour une violation de la concession et que cette société donne la possibilité à la partie adverse d'exprimer un avis. Mais ils ont donc été déboutés. Il reste le Tribunal fédéral s'ils veulent aller en dernière instance.

● **SATTEL (ATS).** - Alors qu'il se rendait lundi matin à l'école de Sattel (SZ), Urs Diethelm, 8 ans, est tombé dans une rivière et s'est noyé. C'est en courant après une balle que l'enfant a chuté dans l'eau.

ARTS GRAPHIQUES Une page se tourne

BERNE (ATS). - L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMI) vient de prendre une décision importante pour les entreprises des arts graphiques en Suisse. La profession d'imprimeur-typographe, exercée depuis cinq siècles, va être remplacée par celle d'imprimeur-typo-offset. En effet, l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) a élaboré le nouveau profil professionnel, conjointement avec les syndicats de la branche. Après consultation des milieux concernés par la formation des imprimeurs, l'OFIAMI a décidé de mettre en vigueur ces nouvelles prescriptions de formation au début de l'année 1980.

La nouvelle formation et la désignation de cette profession tiennent compte de l'évolution qui s'est dessinée dans les arts graphiques. En effet, le développement continu et l'extension rapide du procédé offset a contraint les entreprises de cette branche à prendre cette évolution dûment en considération pour former la relève professionnelle. Toujours est-il que l'imprimeur-typographe conservera sa place dans les années à venir, étant donné que 40 % environ de tous les imprimés, dont

de très nombreux journaux, sont encore exécutés selon le procédé traditionnel. La formation aux deux procédés d'impression, complétée par une formation aux travaux préparatoires à l'impression proprement dite (en jargon, on appelle cela le montage des feuilles et la copie des plaques offset), permet de remplir ainsi un des postulats de la formation de base étendue, afin d'assurer une grande souplesse dans la vie professionnelle. On a ainsi créé une profession offrant de bonnes perspectives d'avenir, parce que, dans ce domaine, les professionnels ayant des qualifications multiples et une certaine mobilité sont prisés, et que plus de la moitié des quelque 2000 imprimeries qui compte la Suisse utilisent aussi bien la composition que l'offset. L'imprimeur-typo-offset qui a, de préférence, sa place dans les entreprises petites et moyennes utilisant les deux procédés est donc sur un pied d'égalité avec l'imprimeur offset qui est formé selon un règlement d'apprentissage de 1975 ayant donné satisfaction. Cet imprimeur offset a, lui, surtout sa place dans les grandes entreprises imprimant en plusieurs couleurs et utilisant des rotatives offset.

Jura: programme de développement économique

DELEMONT. - Comme la loi sur le développement de l'économie en fait l'obligation au Gouvernement, celui-ci a présenté hier à Delémont, par le truchement du ministre de l'économie M. Jean-Pierre Beuret, le programme de développement économique du canton du Jura. Il contient une appréciation de la situation actuelle de l'économie, fondée en grande partie sur les fruits de la récente enquête de la région de montagne « Jura » et de son rapport de synthèse rédigé par le professeur Denis Maillat, de l'université de Neuchâtel. Normalement, le programme de développement aura une valeur pour quatre à six ans, c'est-à-dire qu'il sera influent dans les problèmes à moyen terme. Vu dans son ensemble, le document publié hier donne l'aspect d'un foisonnement de mesures de toutes sortes qui

ont pour but de stimuler les échanges commerciaux et économiques. C'est assez dire à quel point ceux-ci laissent présentement à désirer dans le Jura. Le constat de la situation ne le cache d'ailleurs nullement, qui relève l'hémorragie démographique qui frappe surtout les jeunes personnes actives, alors même que le taux de natalité constitue encore la force du Jura, comparé à ses voisins. Le manque d'emplois qualifiés et la haute valeur des écoles techniques et de formation professionnelle sont les deux autres causes de cette hémorragie que le plan se propose de stopper et si possible d'infléchir dans un sens positif. Une autre action porterait sur une restructuration des emplois, où l'industrie et surtout celle de l'horlogerie ont une prépondérance excessive, que la faible conjoncture

d'aujourd'hui rend plus pesante encore. L'Etat entend aussi donner plus d'importance au secteur des services qui, avec 30% des emplois, est trop faible, même si la création récente du canton doit lui insuffler un nouveau dynamisme. Dans le secteur primaire, il s'agira d'utiliser les nombreux atouts d'une agriculture saine dont les potentialités ne sont pas toutes exploitées. Il est fait allusion à la commercialisation des produits laitiers et à un meilleur rendement forestier.

Les fondements légaux ne font pas défaut pour servir de trame aux mesures que l'Etat peut prendre dans ces directions-là. La loi sur le développement de l'économie, la société du même nom dont les grandes banques suisses font partie avec la Banque Cantonale du Jura, le fonds pour l'encouragement de

l'économie et celui qui sert à l'acquisition de terrains industriels, l'arrêté fédéral pour l'aide financière aux régions défavorisées et la loi sur les investissements en région de montagne n'en constituent que les traits les plus évidents.

A l'objectif fondamental qui est d'accroître le potentiel économique du canton, le Gouvernement adjoint des sous-objectifs dont nous citerons l'amélioration de l'attrait du canton pour de nouvelles implantations, par une modification de la fiscalité particulièrement défavorable dans ce sens, et le soin à l'effort d'information à l'extérieur du canton. Le Jura peut heureusement compter sur un cadre de vie agréable et c'est un atout à ne pas négliger. Le programme ne cache pas les difficultés sur le plan des transports, vu les insuffisances routières et ferro-

vaires. Il cite aussi la nécessité d'accroître les investissements, mais aussi d'en assurer une planification, entre l'Etat et les communes, afin que les entreprises jurassiennes ne se gonflent pas exagérément. Améliorer la gestion des entreprises, réaliser les zones industrielles prévues à Delémont, Porrentruy et Saignelégier, lancer les recherches de nouvelles sources d'énergie sont autant de postulats à réaliser. En dernier ressort, le Jura se propose de développer son tourisme, un atout lui aussi par trop négligé dans le passé.

En conclusion, le programme présenté hier à Delémont au Parlement, qui en discutera en janvier, après avoir adopté jeudi prochain le programme de politique générale, présente une série de neuf propositions qui formeront l'ossature d'un

arrêté soumis à un vote des députés donc contraignant pour l'Exécutif. De ces neuf points, nous retiendrons le développement de la prospection pour de nouvelles implantations industrielles, de la diversification des productions, de la recherche de services fédéraux, et enfin l'encouragement à la création de postes d'apprentissage, à la reconversion professionnelle, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité et de la capacité de l'accueil touristique.

Contre toute attente, le programme ne contient pas de références ou de propositions de modifications législatives nécessaires pour sa réalisation. C'est dire que celle-ci devra encore être précédée d'un gros travail du Parlement et de l'administration.

L'essor économique du jeune canton est cependant à ce prix. VG

Iran: si les Etats-Unis interviennent, Moscou ne restera pas les bras croisés!

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - L'ayatollah Sadegh Khalkhali, ancien juge islamique au Kurdistan, s'est porté volontaire pour présider le tribunal « qui sera chargé de juger les otages américains ».

Dans une déclaration publiée hier par le journal du soir de Téhéran, *Keyhan*, l'ayatollah Sadegh Khalkhali s'est déclaré prêt à assumer cette fonction, « si le guide de la révolution, l'imam Khomeiny, y consent ».

L'ayatollah Khalkhali a ordonné

lui-même une centaine d'exécutions au Kurdistan, alors que, juge islamique itinérant nommé par l'imam Khomeiny, il installait ses tribunaux dans les villes kurdes au fur et à mesure qu'elles étaient réoccupées par les forces armées iraniennes.

C'est également lui qui a personnellement signé l'arrêt de mort du shah, de sa femme et de ses proches, à l'exclusion de ses enfants, et a annoncé avoir demandé à « Carlos et à ses commandos » de faire exécuter la sentence.

Le 8 décembre dernier, il avait revendiqué l'assassinat à Paris, la veille, d'un neveu du shah, Sharyar Mustapha Shafik.

Si les Etats-Unis attaquaient...

Si les Etats-Unis attaquaient l'Iran militairement, « l'URSS ne resterait pas les bras croisés », a déclaré, hier, l'amiral Ahmad Madani, commandant en chef de la marine iranienne, à la seconde chaîne de Télévision française.

« Ni l'une ni l'autre (des deux super-puissances) ne permettra que l'équilibre des forces soit rompu » dans cette région du monde, a ajouté l'amiral Madani, qui est également le gouverneur de la province du Khouzistan (sud-ouest de l'Iran), recelant le plus gros des richesses pétrolières iraniennes et dont une forte minorité des habitants est d'origine arabe.

Après avoir estimé que les Etats-Unis n'engageraient pas une action militaire contre l'Iran, l'amiral a affirmé que la marine iranienne n'avait pas de problème « au niveau des hommes, dont une grande partie a été formée dans des écoles américaines ». En revanche, a-t-il ajouté, « pour ce qui est du matériel, et notamment, des pièces détachées, nous avons de grosses difficultés ».

« Nous achèterons des pièces détachées et nous demanderons des techniciens à des pays autres que les Etats-Unis », a-t-il souligné.

Les instituteurs irakiens relâchés

TÉHÉRAN (ATS/AFP). - Les instituteurs irakiens, arrêtés le 9 décembre dernier par les autorités iraniennes, après la découverte dans une école du Khouzistan, d'armes, ont été relâchés, a annoncé, hier, le mi-

nistre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh.

Les deux officiers irakiens, qui, selon M. Ghotbzadeh, se trouvaient également dans l'établissement scolaire, pourront quitter l'Iran dans les prochains jours, a-t-il ajouté dans une déclaration radiodiffusée.

La libération des instituteurs intervient quelques heures après que l'Irak eût sommé l'Iran de les relâcher, « dans un délai maximum de 48 heures » et déclaré qu'en cas de refus, il se verrait « obligé de rappeler tous les citoyens irakiens d'Iran, y compris le personnel de l'ambassade irakienne ».

Exécution et grève...

Une personne a été condamnée à mort, dimanche, par le tribunal révolutionnaire d'Ispahan et aussitôt exécutée, rapportait hier le journal *République islamique*, organe du parti de la République islamique, inspiré par l'ayatollah Khomeiny.

Selon le journal, il s'agirait d'un contrebandier, nommé Mehdi Zahrai, qui aurait déjà été emprisonné pendant quatre ans en Yougoslavie pour le même motif.

Cette condamnation a été la dernière prononcée avant le débrayage de tous les présidents des tribunaux révolutionnaires islamiques de la ville d'Ispahan (à 400 km au sud de Téhéran). Ceux-ci se sont mis en grève, dimanche, pour protester contre l'attitude des comités Khomeiny de la ville et demander leur dissolution, annonçant, hier matin, le quotidien *Bamdad* (libéral).

Les présidents ont indiqué au journal qu'ils voulaient par leur mouvement attirer l'attention des autorités sur les « agissements incorrèctes et illégaux des comités, qui provoquent un mécontentement chez le peuple ».

« Si les comités ne sont pas dissous, nous démissionnerons tous », a ajouté un des présidents.

AVORTEMENT

Le Sénat français refuse de parrainer la «loi Veil»

PARIS (ATS/AFP). - Le Sénat a repoussé hier matin, par 113 voix contre 101, le projet de loi libéralisant définitivement l'interruption volontaire de grossesse alors que la loi provisoire de 1975 vient à expiration dans quelques jours.

Les députés par contre avaient voté le mois dernier en faveur du nouveau projet de loi.

Le gouvernement a demandé aussitôt la réunion d'une commission paritaire mixte députés-sénateurs pour tenter de mettre au point un texte susceptible d'être agréé par les deux assemblées avant les vacances parlementaires de Noël.

Un coup de théâtre à douze voix!...

Il est difficile, sans connaître le détail du vote au Sénat, de se prononcer dès aujourd'hui sur le rejet courageux par les sénateurs de la «loi Veil».

On se souvient que le 30 novembre dernier les députés avaient accepté de reconduire définitivement la loi sur l'avortement (pudiquement rebaptisée IVG - interruption volontaire de la grossesse) par 271 voix contre 210.

Cette loi, qui avait été promulguée pour une période d'essai de cinq ans, serait donc entrée définitivement

en vigueur en France sans le Sénat. Une loi criminelle que de nombreux médecins refusaient d'appliquer puisqu'elle les mettait en contradiction avec le «serment d'Hippocrate». Douze voix ont suffi à mettre le holà à cette frénésie de progressisme. Il faudra voir ce qui va sortir de la commission paritaire destinée à mettre au point un «texte agréé par les deux assemblées»!

Le temps de Noël sera-t-il favorable à la nativité ou au massacre des innocents?...

pf

Le budget français accepté sans vote!

PARIS (ATS/Reuter). - Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, l'adoption du budget de la France s'est faite sans vote.

L'Assemblée nationale a repoussé, hier, les deux motions de censure déposées par l'opposition socialiste et communiste à la suite du vote de confiance demandé jeudi par le premier ministre M. Raymond Barre, sur le budget 1980 qui revenait devant les députés après son passage au Sénat, où il avait subi quelques amendements.

M^{me} Thatcher à Washington

Satisfaction mutuelle

WASHINGTON (ATS/AFP). - M^{me} Margaret Thatcher, premier ministre britannique, arrivée dimanche soir dans la capitale fédérale, a rendu hommage hier matin à Washington aux qualités de chef d'Etat, au calme et au courage montrés par le président Carter depuis le début de la crise iranienne.

Le premier ministre britannique, qui a été accueillie sur la pelouse sud de la Maison-Blanche par le président Jimmy Carter et son épouse, a ajouté que, pour faire face à ce problème «angoissant», les Etats-Unis font naturellement appel à leurs amis. «Nous sommes vos amis, a-t-elle dit. Nous vous appuyons et nous vous appuierons, il ne doit y avoir aucun doute à ce sujet.»

M^{me} Thatcher, qui effectue sa première visite officielle aux Etats-Unis depuis son élection, en mai dernier, a été reçue par un détachement des trois armes qu'elle a passé en revue, sous le soleil, mais par un froid très vif.

Le président Carter a rendu hommage à la volonté de M^{me} Thatcher

et à l'amitié qui unit les deux pays. «Nos deux peuples ont atteint leurs plus grandes réalisations par les temps de défis, a ajouté M. Carter. Le temps aujourd'hui n'est pas à l'autosatisfaction, mais justement au défi.»

Le chef de l'Exécutif américain a remercié la Grande-Bretagne pour son aide dans la crise iranienne: «Vous avez été un allié fort, a-t-il dit, un ami et un soutien.»

Le président Carter a souligné d'autre part les progrès effectués au Zimbabwe-Rhodésie. Il a exprimé le souhait qu'un gouvernement majoritaire s'installe dans un avenir proche à Salisbury et que le Zimbabwe-Rhodésie «rejoigne les peuples démocratiques dans le monde».

WINSTON CHURCHILL Jr

Pas d'enquête!

LONDRES (Reuter/ATS). - Dans une réponse écrite - elle est actuellement en visite officielle à Washington - M^{me} Margaret Thatcher, premier ministre travailliste, a refusé d'accéder à la requête d'un député travailliste qui avait demandé l'ouverture d'une enquête de sécurité sur les relations entretenues entre M. Winston Churchill junior, député conservateur de Manchester, et M^{me} Soraya Khashoggi, ancienne épouse du riche financier et marchand d'armes saoudien Adnan Khashoggi.

M. Churchill, petit-fils du «vieux lion», était porte-parole pour la défense dans le cabinet fantôme conservateur de 1976 à 1978.

Il a admis samedi être le «Monsieur X» dont il a été question la semaine dernière lors du procès, au tribunal d'Old Bailey, de trois inspecteurs de police qui avaient tenté d'extorquer 6000 livres à M^{me} Khashoggi. Cette dernière avait déclaré avoir eu une liaison avec un homme politique britannique.

Dans sa réponse, M^{me} Thatcher déclare être convaincue qu'il n'y a pas eu de fuites en matière de sécurité à cause des relations entre M. Churchill et M^{me} Khashoggi. Il semble en effet que le député conservateur n'ait jamais eu accès à des secrets d'Etat.

● BILBAO. - A l'aide de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, la police a dispersé, hier, des centaines d'étudiants à Bilbao qui manifestaient contre la mort, la semaine dernière à Madrid, de deux étudiants.

● KAMPALA. - Le «State Research Bureau», qui arbitrait le quartier général de la police secrète du maréchal Amin Dada, va être transformé en musée des atrocités, a annoncé hier le quotidien ougandais *Times*. Des milliers d'Ougandais ont été torturés et tués dans cet immeuble de la banlieue de Kampala.

● WASHINGTON. - La circulation automobile aux Etats-Unis a diminué de 17,3% au troisième trimestre 1979 par rapport à la même période l'an dernier, indique une enquête de l'Association américaine de l'automobile.

● COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES. - «La Boiserie», propriété du général De Gaulle à Colombey, petit village de l'est de la France, a été ouvert hier au public. L'ouverture avait été prévue le mois dernier, mais avait été retardée en raison du décès de M^{me} De Gaulle la veille de la date choisie.

Quand Khomeiny mourra-t-il?

LE CAIRE. - L'ayatollah Khomeiny sera assassiné le 15 janvier prochain: cette assertion figure dans les prévisions pour l'année 1980 du célèbre astrologue égyptien El Abkari («le génie»), rapportées hier par le quotidien *Al Ahran*. L'attentat sera perpétré par un

Iranien, précise El Abkari. Cependant, un de ses confrères, M. Chindy Falaki, qui tient la rubrique d'astrologie à *Al Ahran*, a apporté à cette prédiction une nuance. Il a affirmé que si effectivement l'ayatollah Khomeiny sera assassiné, ce sera le 15 mars prochain et non le 15 janvier.

PÉTROLE: LA CONFÉRENCE DE CARACAS

Impasse presque obligatoire

CARACAS (ATS/AFP/Reuter). - La 55^e conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est ouverte hier à Caracas, au Venezuela.

Le chef de l'Etat vénézuélien, M. Luis Herrera Campis, a officiellement ouvert cette conférence, qui devrait durer trois jours, durant laquelle les pays membres de l'OPEP tenteront de s'entendre sur de nouveaux prix des produits pétroliers qu'ils exportent.

«Faucons» contre «colombes»

Peu avant l'ouverture de la conférence, le ministre du pétrole d'Arabie saoudite, cheik Ahmed Zaki Yamani, a renouvelé son refus de majorer de plus de six dollars le prix du baril, augmentation appliquée sur le brut saoudien pour les mois à venir. Le ministre koweïtien des finances, également ministre du pétrole par intérim, M. Abdel-Rahman Al-Attiki, a pour sa part démenti officiellement la nouvelle selon la-

quelle son pays aurait augmenté de 2 dollars le prix du baril de pétrole. Certains pays membres de l'OPEP, adeptes de la «ligne dure» comme la Libye et l'Iran, ont fait savoir qu'ils demanderont l'adoption d'augmentations de prix supérieures à six dollars décidées non seulement par l'Arabie saoudite, mais aussi par Qatar, les Emirats arabes unis et le Venezuela. Ces derniers pays, rappelé-t-on, ont porté la semaine dernière à 24 dollars le prix du baril de leur pétrole.

● WASHINGTON. - La NASA a reçu 2937 candidatures, dont celles de 390 femmes, pour dix à vingt postes d'astronautes à pourvoir en 1981, a annoncé hier l'agence spatiale américaine. Une première sélection au centre spatial Johnson, près de Houston (Texas), retiendra une centaine de candidats pour les deux catégories d'astronautes demandées, pilotes et spécialistes de missions, à bord de la future navette spatiale.

● TAIPEH. - Les autorités militaires de Taïwan ont offert une récompense de 500 000 dollars taïwanais (environ 14 000 dollars américains) à toute personne qui permettra l'arrestation de M. Ching Ming-teh, directeur général du *Formosa Magazine*, il est accusé d'avoir été l'instigateur des émeutes qui ont eu lieu le 10 décembre à Kaohsiung. *Formosa Magazine* fait campagne pour l'indépendance de Taïwan, c'est-à-dire pour que l'île soit complètement séparée de la Chine continentale, que celle-ci soit communiste ou nationaliste.

Selon une source proche de la conférence, on peut déjà prévoir que la conférence sera sanctionnée par un constat de désaccord et qu'une session spéciale de l'OPEP pourrait se tenir au printemps prochain pour passer la situation en revue.

Conscient de l'impasse dans laquelle la conférence risque de s'enliser, le président Herrera a lancé un vibrant appel à la solidarité de l'organisation et à un effort d'envergure par les pays producteurs pour rétablir l'ordre dans les conditions de marché chaotiques du moment.

Il a rejeté ce qu'il a appelé les tentatives des pays industrialisés de faire porter sur l'OPEP la responsabilité de l'aggravation de l'inflation dans le monde.

Les ministres doivent par ailleurs examiner un plan du Venezuela et de l'Algérie pour créer une banque de l'OPEP au capital de 20 milliards de dollars, destinée à aider le développement des pays du tiers monde.

Il s'étudieront aussi les demandes, en particulier de l'Iran, pour que l'on renonce à calculer le prix du pétrole en dollars et que l'on adopte plutôt une «corbeille» de devises.

Rhodésie: enfin le cessez-le-feu

LONDRES (AFP/ATS). - Le Front patriotique a donné hier son accord aux propositions britanniques de cessez-le-feu en Rhodésie, a annoncé M. Justin Nyoka, un des codirecteurs de ce mouvement.

Le ralliement du FP aux propositions britanniques signifie que toutes les parties intéressées au règlement de l'affaire rhodésienne sont maintenant d'accord, et qu'un cessez-le-feu

pourra entrer en vigueur dans les prochains jours. L'accord met fin à une guérilla qui, en sept ans, a fait plus de 20 000 morts dans ce pays d'Afrique australe.

Le Gouvernement britannique, puissance coloniale ayant souveraineté sur la Rhodésie, qui présidait la conférence de Londres, et le régime de Salisbury, avaient déjà approuvé les propositions de cessez-le-feu samedi.

Portugal: les élections locales confirment la victoire de la droite

LISBONNE (ATS/AFP). - L'Alliance démocratique portugaise a confirmé dimanche de manière éclatante, aux élections locales, la victoire remportée quinze jours plus tôt aux législatives, d'où est sortie la première majorité parlementaire de centre-droit depuis la révolution de 1974.

Le parti socialiste, en recul de près de 7%, est de nouveau le principal perdant des élections. Il laisse à la formation victorieuse la direction des trois principales villes du pays: Lisbonne, Porto et Coimbra.

Hier à 13 heures HEC, alors qu'il manquait encore quelques résultats, les trois partis composant l'Alliance démocratique (parti social-démocrate, centre démocratique et social et parti populaire monarchique), qui présentaient des listes communes dans la moitié des 310 conseils municipaux, avaient remporté 48,7% des suffrages (contre 40% lors des élections locales de 1976).

Le parti socialiste comptait à la même heure 27% des voix (contre 33,3%) et le parti communiste, en progrès comme il y a deux semaines, 20,2% (contre 15,7%).

Les particularités du vote au niveau local au Portugal - on vote en même temps pour trois Chambres - font que l'Alliance démocratique a gagné en quinze jours la majorité des 4000 paroisses, des 2000 assemblées municipales (communes proprement dites), des 310 conseils municipaux (regroupements cantonaux), qui sont venus s'ajouter à la majorité dans 250 circonscriptions législatives.